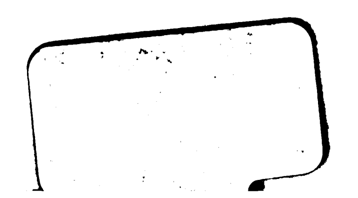



600081345R







THÉORIE

DE

L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

THÉORIE

DE

L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

OU

ESQUISSE D'UNE BASE NOUVELLE D'ÉCONOMIE SOCIALE

PAR

JULES LE BASTIER

PARIS

Vve JULES RENOUARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE TOURNON, 6

1858

PRÉFACE.

Voué depuis longtemps à l'étude des questions d'économie politique, maintes fois nous nous sommes efforcé de découvrir, dans l'immense collection des écrits publiés sur cette matière, la solution précise, rationnelle et incontestable des problèmes sociaux; plus nous nous sommes enfoncé dans leur lecture, plus nous avons éprouvé de perplexité; les doctrines, dont l'ensemble constitue ce qu'on est convenu d'appeler la science de l'économie politique, nous ont paru renfermer tant de contradictions et d'obscurité, qu'elles ont fini par perdre tout à fait à nos yeux le caractère de certitude et d'évidence, qu'on est en droit d'attendre d'elles. Nous nous sommes trouvé ainsi entraîné à nous demander, si le code actuel de ces doctrines constituait réellement une science; si l'économie politique possédait les attributs philosophiques et synthétiques et en même temps pratiques propres à toute science.

Possédât-elle ces attributs, eût-elle dans ses axiomes un caractère d'évidence incontestable, elle ne laisserait certainement pas, sur les questions les plus simples, les esprits s'agiter dans les ténèbres du doute, se précipiter dans une arène de discussions sans issue et sans fin, se partager en une multitude de partis et de sectes, enfanter sur un même sujet les théories les plus opposées et les plus contradictoires.

Pourquoi les sciences pratiques ne laissent-elles pas de doute sur les inductions qu'on tire de leurs axiomes, et sur les effets qu'on obtient de leur usage?

Parce que, ayant une base primordiale inébranlable, c'est-à-dire la connaissance indubitable d'une cause première fondamentale, on peut procéder sûrement de cette connaissance à celle d'un enchaînement d'effets certains, et arriver ainsi sans hésitation, soit à l'explication et à la prévision des divers phénomènes dont l'observation est du ressort de ces sciences, soit à produire infailliblement des effets donnés quelconques. Plus la base fondamentale d'une science se trouve remonter vers la vérité première, plus alors elle a de puissance et peut embrasser dans sa synthèse et dans son rayonnement la connaissance d'un grand nombre de phénomènes.

C'est parce que l'économie politique n'a pas en-

core acquis, selon nous, une pareille base qu'elle ne peut prendre rang parmi les sciences pratiques.

C'est cette base première et fondamentale dont la recherche fait l'objet de cet écrit.

Elle se trouve tout naturellement dans le principe d'équilibre. En le prenant pour fondement d'économie politique, nous n'avons fait qu'appliquer au monde social une loi naturelle propre à tous les êtres sans distinction. Nous n'avons donc rien inventé. Cette base et les inductions que nous en avons tirées se trouvent tout écrites au sein même de l'humanité, dans le mouvement des forces que décèle l'homme collectif. L'auteur de cet écrit ne se présente devant le public que comme l'humble explorateur des divers phénomènes qui découlent de cette loi. L'économie politique ne saurait être autre chose, pour l'écrivain qui se dévoue à son étude, qu'une science d'observation ; il n'invente, il ne combine, il ne crée rien ; il n'a d'autre mission ni d'autre fonction que de proclamer les vérités qui émanent des lois naturelles, et de constater le résultat de l'action réciproque des forces humaines sous l'empire de ces lois ; mission importante et élevée, sans doute, car c'est d'après le témoignage de l'économiste que le pouvoir social, pour qui elle devient ainsi une science pratique, est mis en demeure de donner aux mouvements de la production et de la consommation une direction et une ten-

dance en harmonie avec les besoins du pays; mais mission qui, en définitive, est toute passive et s'accomplit dans une sphère métaphysique.

L'avantage offert par le principe d'équilibre qui sert de base à notre travail, c'est, en raison de sa nature tout à fait primordiale, de ne laisser échapper à l'observation aucun des mouvements de l'homme collectif, de permettre de remonter jusqu'aux causes premières des phénomènes qu'ils dévoilent, et d'embrasser, de déductions en déductions, toutes les vérités sociales qui jaillissent du foyer de l'existence collective.

Nous ne prétendons pas pour cela avoir épuisé toutes les questions qui sont du domaine de l'économie politique; c'eût été impossible dans un espace aussi restreint. Nous avons, toutefois, la conscience de n'avoir laissé aucun des plus importants problèmes sans une solution rationnelle. Quant aux questions secondaires que nous n'aurions pu approfondir, faute d'espace, tel est l'avantage qui résulte de la nature primordiale du principe d'équilibre que, pour le lecteur intelligent, leur solution se déduira en quelque sorte de soi-même, et qu'il aura peu d'efforts à faire pour qu'elle se dévoile à son esprit.

On ne sera pas surpris que, tout en repoussant toute solidarité avec les principes socialistes, nous nous trouvions en même temps en opposition avec

la plupart des doctrines de l'économie politique régnante, de l'économie politique officielle. Nous avons été forcément entraîné à guerroyer contre elles. Nous ne nous sommes attaqué à aucun nom propre; mais nous n'avons pas cru que les doctrines méritassent les mêmes ménagements. Tout en admettant volontiers la bonne foi et le caractère honorable de ceux qui les ont émises, nous n'avons pas pensé qu'elles eussent droit aux mêmes égards et à la même modération.

En voici la raison.

Que si une doctrine ou une théorie quelconque, qui touche au vif à l'existence sociale, reste dans les limbes d'une simple discussion, que si elle ne sort pas du vague de la spéculation, que si elle est purement le produit du cerveau de quelque pauvre rêveur isolé comme nous, nous croyons que, tout erronée qu'elle soit, elle a droit, dans l'appréciation qu'on en peut faire, à quelque modération et à quelque mesure. Mais lorsque, sous l'autorité usurpée de la science, des doctrines de cette nature quittent la sphère sereine de la spéculation, lorsqu'elles désertent la paisible enceinte de l'académie, lorsqu'elles s'emparent de l'oreille des rois, lorsqu'elles dévorent des populations entières, lorsqu'elles nous enlacent de liens étouffants, lorsqu'elles nous affament et nous tuent, lorsqu'elles vont jus-

qu'à menacer l'existence de notre pays, peuvent-elles prétendre aux mêmes ménagements ; n'est-on pas au contraire en droit de s'élever contre elles avec énergie, avec passion même.

Si nous parvenons à faire voir ce qu'il y a de pernicieux dans la pratique de ces doctrines, qu'on nous présente orgueilleusement comme le dernier mot de la science ; si nous réussissons à convaincre le lecteur, comme nous le sommes nous-même, que leur résultat est plus funeste que la guerre la plus acharnée et la plus sanglante, peut-être alors trouverons-nous grâce auprès de lui pour le sentiment d'amertume qui, à de rares intervalles, a dirigé notre plume, sentiment qu'on se gardera bien de confondre avec une folle présomption.

En présence des désordres sociaux que ces doctrines ont produits et des malheurs dont elles menacent l'avenir de la France, nous éprouvons quelque chose du sentiment de suprême angoisse qui dut emporter ce fils de roi, lorsque, privé de la voix, il puisa dans cette angoisse même le pouvoir de la parole pour arrêter le bras levé sur l'auteur de ses jours. Nous voudrions, nous aussi, dans notre impuissance, pouvoir faire retentir assez haut, pour être entendu de qui de droit, notre cri de détresse filiale.

A Dieu ne plaise, cependant, que nous nous

fassions illusion sur la puissance de la vérité, si vérité il y a, au point de croire qu'elle dessillera tout à coup les yeux de ceux qui se sont laissé jusqu'ici aveugler par de fausses doctrines. Trop d'intérêts se trouvent opposés à son triomphe ; intérêts d'école, intérêts de système, intérêts de parti, intérêts de position, intérêts de monopole, intérêts de lucre, intérêts d'égoïsme, tous se liguent nécessairement contre elle. Comment espérer que, dans l'immense rumeur qu'ils élèvent, la faible voix d'un obscur écrivain puisse être entendue ?

Mais la vérité est éternelle ; tôt ou tard elle se manifeste d'elle-même avec d'autant plus de force et d'éclat qu'elle a pour fondement les lois naturelles immuables, inhérentes à l'existence collective.

Un peuple peut difficilement, à cause de cet antagonisme d'intérêts égoïstes, être ramené, lorsqu'il s'en est écarté, dans la voie que lui tracent ces lois ; s'il y est reconduit, c'est moins par la démonstration de principes inévitablement abstraits que par l'instinct de conservation que réveillent en lui les souffrances et les malheurs, conséquence infaillible de faux errements économiques.

Puissions-nous avoir jeté une lueur quelconque, toute faible qu'elle soit, sur cette voie épineuse et avoir révélé quelques-uns des écueils dont elle est parsemée !

THÉORIE

DE

L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION.

Dans la multitude des théories sociales qui ont surgi du milieu de nous depuis un siècle, il est une chose qui doit frapper particulièrement les esprits réfléchis : c'est d'un côté, la presque similitude de leur but, et de l'autre l'extrême diversité de leurs moyens de réalisation.

Ce but, quel est-il ?

Faire en sorte que chacun des membres de la communauté puisse exercer ses facultés productives dans les limites de leur puissance, et satisfaire à ses besoins en raison du développement normal de ces facultés.

Personne, nous le pensons, ne sera tenté de contester la légitimité d'un pareil but, et des principes

qui lui servent de base. Il y a bien, de par le monde, certains théoriciens qui, entre autres découvertes ont vu que la répartition des fruits du travail devait être proportionnée, non pas aux efforts personnels du travailleur, mais à ses besoins. Ceci est le sublime du genre utopiste; c'est l'absurde porté à sa plus haute puissance.

Sauf ces excentricités, il y a, nous le répétons, parité de but. Mais s'agit-il de la réalisation de ce but, c'est alors qu'on voit jaillir une multitude de dogmes plus étranges les uns que les autres. Toutefois, ce pêle-mêle d'idées se divise en deux hémisphères bien distincts : les idées économiques et les idées socialistes.

Quelle est la nature du principe de réalisation qui sert de démarcation à ces deux écoles?

C'est ce qu'il s'agit d'examiner; cet examen expliquera en quoi elles nous semblent l'une et l'autre s'écarter du véritable but social, et la raison qui nous pousse à nous enquérir d'une voie nouvelle vers ce but.

En principe, l'individu est libre et responsable. Il est libre, c'est-à-dire (nous limitons ici la question au point de vue matériel ou économique) qu'il est plus ou moins le maître de donner à ses facultés productives l'emploi jugé par lui nécessaire pour pourvoir aux besoins de la vie; de choisir le mode d'après lequel il doit parvenir à équilibrer le fruit de son travail avec ses besoins.

Il est responsable, c'est-à-dire que libre, comme il l'est, d'accomplir ou de ne pas accomplir les devoirs que lui prescrit la loi impérieuse de ses besoins, il subit les conséquences de l'observation ou de la non-observation de ces devoirs; il jouit du bien-être ou il souffre, à proportion de son activité ou de son inactivité à satisfaire aux conditions de sa vie.

Tel est l'individu envisagé dans le principe absolu de son être; et nous entendons par individu non-seulement la personne, mais encore tout ce qui constitue la personnalité sociale, nous voulons dire la propriété dont il est susceptible de disposer, et la famille dont il est le chef responsable, sorte de personnalité collective.

L'envisage-t-on dans l'humanité, ce double principe de liberté et de responsabilité ne conserve plus ce caractère absolu. L'individu se trouve en présence de deux genres de faits qui modifient l'exercice de son libre arbitre et l'accomplissement des devoirs que lui impose la loi de ses besoins; ce sont les faits actuels et les faits probables, ou d'un futur contingent émanant, soit de la volonté d'autrui, soit de la nature des choses.

Sa liberté et dès lors sa responsabilité rencontrent dans ces deux natures de faits des limites infranchissables; bien plus, elles seraient exposées à être étouffées, anéanties si une puissance en quelque façon providentielle, quoique humaine, ne venait

coordonner les faits qui l'environnent et prévenir l'anarchie pouvant résulter de leur choc, en en régularisant l'action vis-à-vis de lui.

Quelle est cette puissance?

La société et le pouvoir qui la représente.

Quelle est maintenant la nature précise de cette protection de la puissance publique? d'après quels principes économiques (car encore une fois, c'est l'unique aspect qu'il importe de connaître), son action tutélaire se manifeste-t-elle vis-à-vis de l'individu et le favorise-t-elle dans l'exercice de ses facultés constituant son droit, sans violer son libre arbitre et la responsabilité de ses actes, d'où découle son devoir.

C'est ici que se révèle la profonde divergence, non quant au but, nous le répétons, mais quant aux moyens de réalisation, entre les partisans des idées économiques de l'école régnante, et ceux des idées socialistes; c'est ici que prennent naissance les erreurs multipliées des uns et des autres.

Au nom d'une solidarité indéfinie, qui prend dans son langage mystique les noms décevants de fraternité et de solidarité, le socialisme, sous le prétexte spécieux de protéger l'individu dans le développement de ses facultés, dans son travail et dans la satisfaction de ses besoins; ou bien dans le but, non moins spécieux de le soustraire aux effets d'un régime économique évidemment vicieux, le socialisme n'a rien trouvé de mieux que de réglementer la plu-

part des actes de sa volonté ou les relations ayant pour source soit le travail, soit la propriété, fruit actuel ou antérieur de ce dernier.

Dans ces funestes et odieuses théories, la puissance publique se saisit plus ou moins arbitrairement de la personnalité de l'individu; elle étouffe en lui toute aspiration libre, elle viole l'attribut le plus élevé et le plus saint de cette personnalité, la liberté.

Elle le soustrait, il est vrai, à toute responsabilité, mais en privant ses actes de leur spontanéité, en le condamnant à l'immobilité, à l'abrutissement moral, au néant de l'âme.

L'asservissement du pays, dans ce que la tyrannie a de plus flétrissant, telle serait la conséquence de pareilles théories.

L'école économique, au contraire, moins aventureuse dans ses principes de réalisation du développement et du bien-être individuel, prend sagement pour point de départ de ses doctrines la liberté et la responsabilité de l'individu; elle respecte aussi scrupuleusement qu'elle le peut sa personnalité; mais, faute d'une formule véritablement philosophique, propre à déduire des faits les conditions pratiques de réalisation, elle est restée jusqu'à ce jour une intéressante description de ces faits, un inventaire ingénieux des phénomènes de l'existence sociale, mais sans prendre le caractère rigoureux et précis d'une science. Aussi, malgré son point de dé-

part rationnel, malgré le dogmatisme qu'elle affecte, arrive-t-elle à un résultat analogue à celui du socialisme, c'est-à-dire à l'oppression, à l'asservissement de la personnalité de l'individu ; non pas, il est vrai, par les mêmes voies, ni en empruntant comme le socialisme les éléments de la puissance publique, ni en invoquant une ignorante solidarité, mais par la réaction sur lui des choses qui l'environnent, abandonnées à un anarchique *laissez-faire, laissez-passer.*

Qu'on ne s'étonne donc point si, en présence de cette impuissance de l'économie politique, les doctrines socialistes, tout absurdes et impossibles qu'elles soient dans la pratique, exercent, même encore aujourd'hui sur un grand nombre d'esprits, une influence qu'on chercherait vainement à nier.

D'où vient donc cette mystérieuse puissance du socialisme? Où va-t-il puiser cette force d'attraction, cette singulière fascination exercée par lui sur les classes souffrantes de la société?

C'est qu'il a en lui un idéal qui vibre de concert avec ces souffrances et qui manque aux doctrines fatalistes du *laissez-faire, laissez-passer;* c'est que les siennes, bien que vicieuses en pratique, ont proclamé une vérité fondamentale absente de celles-ci; c'est qu'il n'est pas comme la science économique, sans pitié pour les misères sociales; c'est qu'enfin, s'il a oublié d'écrire sur sa bannière le mot saint de LIBERTÉ, il n'a pas comme cette dernière omis celui non moins sacré de PROTECTION.

Et cet oubli a suffi pour frapper d'inertie et de mort les principes de l'économie politique. Cette science, la philosophie des faits, illustrée par les Quesnay, les Turgot et les Adam Smith, est restée entre les mains de leurs successeurs à peu près telle qu'ils la leur ont transmise, une œuvre admirable, mais inachevée, et devenue ainsi un instrument délaissé.

Au lieu de l'épurer, d'enlever les scories qui obscurcissent son éclat, ils se sont contentés, héritiers insoucieux ou timides, de proclamer sans fruit des vérités incomplètes ou voilées.

Voyez les conséquences de ceci.

Il s'est trouvé des hommes sensés, mieux encore, des savants doués d'une admirable puissance d'abstraction, qui, émus du spectacle douloureux des misères sociales, et en même temps frappés de l'inefficacité des doctrines économiques existantes pour en arrêter le cours, se sont pris à mettre en doute les vérités les plus évidentes de la science. Abjurant des dogmes incomplets qui ne présentaient à leur esprit qu'une vérité fugitive ; dédaignant des doctrines incertaines ou obscures, ils ont mieux aimé s'élancer dans la sphère de l'utopie, où l'imagination règne sans partage, que de rester sur un terrain aussi chancelant ; et là, loin des sentiers épineux de la science, et désormais plus à l'aise, ils ont construit pour l'humanité souffrante des palais merveilleux, préparé de splendides festins, chanté

des joies et des bonheurs sans fin; puis, enivrés de leurs propres illusions, ils ont convié à ces somptueux banquets une multitude affamée et d'autant plus avide que ces rêves formaient un contraste frappant avec les souffrances journalières dont elle est accablée.

C'est ainsi que le socialisme a pu, pour un instant, détrôner la science et qu'il reste encore menaçant.

Nous nous sommes souvent adressé la question que voici :

D'où vient la singulière et funeste anomalie qu'on remarque dans les doctrines de l'économie politique et dans le régime qu'elle a pris sous son égide, à savoir, un point de départ philosophique, certainement très-rationnel et très-sensé, celui de la liberté et de la responsabilité de l'individu, suivi de conséquences tout opposées, nous voulons dire l'oppression et le fatalisme des faits enveloppant le plus souvent l'existence de l'individu, et enlevant en grande partie la spontanéité de son libre arbitre et son attribut correspondant de responsabilité ?

Cela tient, selon nous, à l'absence d'une formule exprimant bien nettement les conditions positives et pratiques suivant lesquelles l'action du pouvoir social, de la puissance publique, peut parvenir, par rapport à l'existence de l'individu à unir et à concilier ces deux choses : le double principe de liberté et de responsabilité et les faits qui environnent cette existence et qui sont de nature à altérer ce principe.

Sur quelles notions reposent les conditions pratiques de cette action de la puissance publique ?

Essayons de nous en rendre compte.

La puissance publique embrasse dans son empire l'ensemble des individus et des éléments matériels qui composent l'existence d'un pays. Il en résulte donc qu'aucun mouvement de cette existence ne peut échapper à l'observation ; elle possède, à raison des moyens d'investigation dont elle dispose, et qui sont du ressort de la statistique, la faculté de prévoir tous les mouvements à venir de l'existence sociale.

En effet, à la différence de ceux de l'individu qui s'effectuent dans une sphère d'action limitée, et qui, étant le résultat de son libre arbitre, sont par cela même imprévus pour l'observateur, les faits et les mouvements de l'existence sociale apparaissent, au contraire, conformément à de certaines lois d'arrangement et dans un ordre presque constant. Ainsi, quelle que soit la nature des faits sociaux, naissance, mariage, décès, commerce, industrie, moralité même et criminalité, ces faits sont soumis dans leur ensemble à un enchaînement de causes et d'effets, tel qu'on peut, d'une manière certaine, en prédire annuellement le retour d'après des proportions numériques *à peu près semblables*, par rapport à la population du pays.

Il y a donc, entre les mouvements du monde social et ceux du monde purement physique, une cer-

taine similitude, d'où l'on peut inférer que la puissance publique, à l'aide de la science spéciale des nombres statistiques, est à même d'établir une base de calcul, afin de reconnaître et de déterminer quelle est la loi de ces mouvements du monde social et celle de son équilibre économique, de la même façon que le savant détermine les lois en vertu desquelles se meuvent les corps célestes, s'effectue leur attraction et s'établit leur propre équilibre.

Nous venons de dire que les mouvements et les faits du monde social se reproduisent chaque année d'après des proportions numériques *à peu près semblables*. Il y a, en effet, cette différence entre le monde physique et le monde social, que les mouvements du premier se révèlent d'une manière constante, parce qu'ils ont lieu en vertu de lois absolument immuables, tandis que les mouvements du dernier, étant le produit du libre arbitre de l'homme, contractent, bien que soumis aussi dans leur ensemble à des lois d'apparition comparativement immuables, un caractère de variabilité relative qui se communique aux proportions numériques annuelles exprimant la loi suivant laquelle ils apparaissent.

Il se pourrait faire, par exemple, que le rapport statistique annuel des naissances, des mariages, des indigents, des criminels à la population, et celui de la production et de la consommation agricole ou manufacturière s'élevât ou s'abaissât lentement,

sans variations annuelles très-sensibles, mais toutefois d'une manière assez continue, pour, au bout d'un certain nombre d'années, révéler soit un progrès, soit une décadence plus ou moins considérable dans l'existence physique et morale du pays.

Quelles sont les causes susceptibles de déterminer une élévation ou un abaissement dans l'échelle statistique exprimant les mouvements de progrès ou de décadence d'un pays ?

Une nation, envisagée dans l'ensemble des individus qui la composent, constitue une personnalité capable de dégénération aussi bien que de perfectionnement. Elle peut, dans la voie de civilisation [1] où marche incessamment l'humanité, avancer ou reculer avec plus ou moins de rapidité. Or l'unique instrument de son perfectionnement étant l'ensemble de ses institutions sociales, économiques et financières, suivant que l'action générale exercée par ces institutions sur les forces de la production et de la consommation du pays et sur leur équilibre réciproque, est plus ou moins conforme aux lois

[1] Le terme de perfectionnement et celui de civilisation sont, ou tout au moins devraient être synonymes. Loin d'en être ainsi, le mot civilisation, dans l'esprit de la plupart de ceux qui font usage de ce terme, correspond uniquement à l'idée du développement matériel des richesses industrielles et du luxe, lorsqu'il devrait avoir pour signification le développement simultané de toutes les vertus sociales et privées. Nous serons à même de montrer que la société actuelle est loin d'avancer dans la voie de la civilisation, envisagée sous ce dernier aspect, et cela, par suite de causes dont l'examen fait en partie l'objet de cet écrit.

naturelles propres à l'homme et aux besoins généraux de ce pays, il se forme un milieu économique et social où les individus et leurs facultés trouvent un bien-être et un bonheur relatifs, ou bien la misère et le désespoir; où la répartition des charges publiques s'effectue d'elle-même, équitablement, sans mesures inquisitoriales, sans être un lourd fardeau pour eux, ou bien l'impôt est si mal réparti et si accablant qu'il épuise la source de leur existence; où l'intérêt de l'État et le leur, quoiqu'en apparence très-opposés, sont tellement unis, qu'ils ne font qu'un, ou bien ces deux intérêts sont dans un état d'antagonisme tel, qu'il enfante des révoltes et des séditions.

Or, c'est ici que commence le rôle de l'économiste.

Déterminer d'avance, prédire en quelque sorte mathématiquement, d'après les mouvements passés de l'existence d'un pays, quelle sera l'action que pourront exercer telles ou telles institutions économiques et financières sur les mouvements à venir, ne sont-ce pas là les fonctions véritables de l'économie politique, en tant qu'elle est digne du nom de science?

Et ceci ne fera plus question si l'on considère d'une part, que les mouvements et les faits, produits de l'existence collective, se manifestent suivant certaines lois d'apparition jusqu'à un certain point immuables, et d'après un ordre presque constant qui

révèle à la puissance publique le degré de progrès ou de décadence du pays sous toutes les formes, et la met à même d'en suivre les phases successives dans l'avenir; d'autre part, qu'au moyen des institutions émanant de son initiative, cette puissance est en possession d'une action, non pas *directe ni immédiate* (ce qui constituerait l'erreur socialiste) sur les relations d'individus à individus, mais *indirecte et médiate* sur l'ensemble des individualités qui composent la communauté; si, disons-nous, on se pénètre bien l'esprit de ce double aspect du problème, on conclura sans peine avec nous qu'il est également possible, d'après des données antérieures, de prévoir quels seront les mouvements futurs que telles lois, telles institutions ou telles mesures économiques ou financières sont susceptibles de produire dans l'existence du pays; de prévoir, dès lors, l'influence de ces mesures et de prendre des dispositions en conséquence de ces prévisions.

Nous disons les prévoir, non pas d'après une vue générale ou métaphysique, mais suivant les règles d'une analyse mathématique semblable à celle à l'aide de laquelle on parvient à déduire les lois du monde physique et à prédire les mouvements de la matière, résultant de l'emploi de tel ou tel agent.

Ces idées, faute d'un développement suffisant, paraîtront peut-être hasardées ou obscures, mais l'analyse des questions spéciales que nous proposons de faire ultérieurement dissipera, nous l'espérons;

les nuages dont la nature abstraite du sujet entoure malgré nous notre pensée.

Néanmoins, on le voit déjà, l'action gouvernementale, conçue ainsi, plane d'elle-même dans une sphère assez élevée pour s'isoler des passions humaines; le pouvoir social et le principe d'autorité prennent un caractère providentiel. Pareille à la main de Dieu qui, quoique invisible, se fait sentir partout, de Dieu dont ce pouvoir possède, sous le rapport social, des attributs analogues de puissance, sa main, par l'action prévue, prédéterminée, préétablie (qu'on nous passe ces expressions en faveur de l'analogie) de telles ou telles institutions économiques ou financières, dirige, non pas individuellement, mais collectivement, et pour ainsi dire invisiblement, puisqu'elle est insensible pour l'individu, cette main, disons-nous, dirige les membres de la communauté dans la voie de leur bien-être et de leur perfectionnement.

Sans violer leur libre arbitre, sans intervenir directement dans les relations réciproques et individuelles, le pouvoir détermine sans effort, par la seule force des choses, un équilibre rationnel de forces productives, une équitable distribution des fruits du travail et de la richesse, ainsi qu'une juste répartition des charges communes.

Telle est l'importance d'une appréciation exacte des conditions rationnelles de l'action gouvernementale, que de la méconnaissance de ces condi-

tions sont résultés deux effets non moins funestes l'un que l'autre à la liberté et au bien-être de l'individu.

Les faits et les mouvements de l'existence sociale, abandonnés au hasard et à l'empirisme, dépourvus d'une direction éclairée et conforme aux lois naturelles d'équilibre, ont réagi fatalement sur lui, et ont anéanti les légitimes impulsions de son libre arbitre; ou bien le pouvoir lui-même, dans la nécessité de reconstruire un équilibre détruit, mais indispensable au maintien des forces de la production et de la consommation, a été entraîné à violer directement le libre arbitre de l'individu, et à réaliser, soit à son insu, soit malgré lui, une partie des erreurs socialistes en intervenant, par des lois d'assistance publique ou autres mesures analogues, dans les relations d'individu à individu.

Or donc, d'après tout cela, on est fondé à s'écrier : Non, l'économie politique, en tant que science, en tant que connaissance et formule des lois naturelles, en vertu desquelles les gouvernements et les institutions économiques et financières sont tenus d'exercer leur empire, non, l'économie politique n'existe pas.

Elle a bien pris, il est vrai, pour point de départ de ses doctrines, le libre arbitre de l'individu, doctrines dont son fameux *laissez-faire, laissez-passer* est l'énonciation la plus concise; elle a bien écrit au frontispice du recueil de ses dogmes : Liberté et répartition équitable de l'impôt.

Mensonge et déception !.

La liberté ! Faute d'une impulsion primitive, éclairée par le flambeau d'une véritable science, des mouvements et des faits de l'existence collective, ces mouvements et ces faits sont devenus une mer inconnue et orageuse, dont les flots sans cesse agités ont jeté l'individu sur des écueils inattendus, en brisant, en mutilant son existence d'homme indépendant, de citoyen; libre dans le principe politique et moral de son existence, dès qu'il a voulu en porter la manifestation matérielle au dehors de lui, il a rencontré le hasard et la fatalité : la liberté a été pour lui une pure abstraction; l'esclavage la réalité.

La répartition équitable de l'impôt ! Faute aussi d'une formule rigoureuse des lois naturelles, suivant lesquelles l'impôt se distribue au milieu des membres de la communauté et d'un système rationnel d'équilibre et de pondération des charges publiques, ces charges se sont appesanties sur certaines classes sans atteindre les autres : la proportionnalité dans la répartition de l'impôt a été le principe apparent, l'étiquette du sac; l'inégalité le fait réel.

L'économie politique, par la puissance d'intuition des hommes de génie qui en ont posé les premières bases, a bien pu se mettre en possession de nombreuses vérités; mais, dépourvue d'une méthode et d'un principe fondamental philosophique, la vé-

rité, adéquate aux besoins généraux de la société, s'est jusqu'ici dérobée aux regards de ses adeptes.

Maintenant il est aisé de voir comment il se fait que nos idées pourront ne relever ni de l'école socialiste ni de l'école économique régnante. Non que nous prétendions nous envelopper dans un présomptueux dédain, en ce qui regarde les nombreux éléments de vérité que l'une et l'autre, surtout l'école économique, ont semés sur leur passage dans la route fausse ou inachevée qu'elles se sont ouvertes; non que nous voulions davantage nous retrancher dans un éclectisme impuissant.

Du rapprochement des principes qui servent de loi à l'existence humaine et des faits sociaux émanés de cette existence, tirer des inductions propres à conduire à la connaissance des lois naturelles spéciales, en vertu desquelles l'action gouvernementale est tenue de s'exercer, pour atteindre à l'équilibre des forces de la production et de la consommation et à une juste pondération des charges publiques : telle est la seule méthode que nous nous sommes proposé de suivre.

Dans ce mode d'investigation, nous ne partirons pas d'un principe purement abstrait et isolé, ni d'une idée préconçue dépourvue d'une base positive, ce qui constitue, à proprement parler, l'utopie et la méthode socialiste ; nous ne tirerons pas non plus nos inductions de faits séparés des principes, ce qui distingue la méthode empirique et celle de l'écono-

mie politique régnante; ce seront les faits, inséparablement unis aux principes, qui viendront simultanément éclairer notre route et faire surgir, en quelque façon d'elle-même, la solution du problème cherché; si, toutefois, humble ouvrier, nous avons pu creuser assez avant le terrain de la pensée pour atteindre quelques-uns des bienfaisants et éclatants filons de la vérité : ce sera enfin la loi des besoins de l'humanité éternellement indépendante de l'esprit de système, se révélant d'elle-même par la double puissance des principes et des faits.

LIVRE PREMIER

EXPOSÉ DE LA THÉORIE DE L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE PREMIER.

L'équilibre économique peut être envisagé sous deux aspects distincts :

1° Sous l'aspect collectif, c'est-à-dire celui d'une balance exacte entre la nature des richesses générales d'un pays et la nature des besoins généraux de la population.

2° Sous l'aspect individuel, à savoir : la balance réciproque du salaire de l'individu et du prix des choses nécessaires à la vie physique et morale [1].

Nous ne chercherons pas pour le moment à donner plus d'étendue à cette définition, qui, en raison de la complexité des questions qu'elle soulève, ne peut trouver son complément que dans le développement de principes et de faits. Ce développement mettra en lumière la connexité et l'indivisibilité de ces deux aspects, lesquels renferment en eux le vaste problème du bien-être et de la prospérité d'un pays,

[1] En nous servant du terme salaire dans le cours de cet ouvrage, nous entendons lui donner sa signification la plus étendue, celle d'une somme numéraire pour rémunération d'une somme personnelle d'activité utile quelconque.

ainsi que celui, tant débattu, de l'extinction de la misère et du paupérisme.

Il est un phénomène social plus propre que tout autre à jeter quelque jour sur le principe de l'équilibre économique, tel que nous venons de le définir, et à mettre en évidence la nécessité de le faire prédominer dans l'existence d'un pays, c'est l'accroissement de la misère à mesure du développement de la richesse, et le fait non moins surprenant, mais subordonné toutefois au dernier, de cette misère se révélant avec plus d'intensité chez les nations les plus actives et les plus industrieuses. Puissances fatales, la richesse et le paupérisme, unies par un lien adultère, s'avancent au milieu des populations désolées en les écrasant sous les roues de leur char, sans que celles-ci puissent leur opposer autre chose qu'un cri douloureux, mais impuissant.

A ceux dont l'optimisme ou l'incrédulité seraient assez fermes pour se refuser à l'évidence de ce phénomène, il serait aisé de répondre en accumulant faits sur faits de nature à le prouver. Ce n'est pas là le but spécial de ces considérations. Nous ne résisterons pas, toutefois, au désir de rendre cette évidence aussi palpable que possible, à l'aide de quelques faits statistiques les moins contestables. C'est l'Angleterre, où le paupérisme s'étale avec un luxe d'avilissement et d'abjection, et où il est arrivé depuis si longtemps à l'état légal, qui peut le mieux nous fournir les données propres à mettre en lumière

cet accroissement hybride de richesse et de misère.

Rien n'est plus propre à atteindre ce but qu'en faisant le rapprochement des éléments du commerce de l'Angleterre et du nombre de ses pauvres. On est accoutumé à considérer le commerce comme étant l'une des sources les plus fécondes de la prospérité d'un pays, et en particulier, comme la base du vaste pouvoir et de la richesse de l'Angleterre. On ne saurait le nier, et nous l'adopterons comme base d'appréciation, sauf l'examen, que nous réservons de faire ultérieurement, de la *nature* des richesses qui résultent de ce développement indéfini du commerce et de leur influence, quant à l'anéantissement de l'équilibre économique. Cette réserve faite, nous plaçons sous les yeux du lecteur le tableau suivant :

PÉRIODES triennales.	MOYENNE[1] du tonnage des vaisseaux entrés et sortis des ports.	MOYENNE des pauvres reçus dans les workhouses et secourus dehors.	PROPORTION des pauvres au tonnage.
1840, 1841, 1842	9,325,668	1,113,778	0,11 p. 100
1843, 1844, 1845	10,749,545	1,267,106	0,11
1846, 1847, 1848	13,333,808	1,488,224	0,11
1849, 1850, 1851	14,193,974	1,770,252	0,12

[1] Nous avons choisi le tonnage des vaisseaux entrés dans les ports de la Grande-Bretagne et sortis de ses ports, de préférence à toute autre donnée, comme répondant plus sûrement, à cause de la position insulaire de ce pays, à la connaissance spéciale de l'étendue de son commerce, seule connaissance qu'il nous importe en ce moment de posséder. Nous nous sommes en cela appuyé de l'autorité du savant statisticien M. Porter, qui nous fournit ces données. « Le

Les proportions ci-dessus démontrent que le nombre des pauvres s'est accru dans un rapport constant et simultané avec le développement du commerce, et, dès lors, avec l'accroissement des richesses en Angleterre. Tandis que sa population ne s'est accrue que d'environ 12 p. 100, le nombre des pauvres a augmenté de près de 60 p. 100 dans le même espace de temps.

Au reste, ce fait est général et s'applique également à la France, quoique dans une mesure plus modérée. On y voit aussi se manifester le phénomène de la misère en proportion du développement de la richesse. Pour le prouver, nous avons recours à des documents officiels qui, quoique déjà anciens, n'en sont pas moins probants. C'est à l'aide de ces documents que nous formons le tableau suivant : nous avons réuni, d'un côté, les huit départements ayant la proportion d'indigents et mendiants *la plus élevée*, et de l'autre, les huit départements où cette proportion est *la plus faible;* puis, en regard de ces proportions, le montant de leur revenu territorial, comme mesure, sinon absolue, au moins assez exacte de leur richesse respective [1].

« montant du tonnage, dit-il, employé au transport des produits « sur nos côtes et de nos côtes, forme une mesure du progrès de « notre commerce extérieur de beaucoup préférable à toute esti- « mation de la valeur de ces produits en argent. »

[1] Ces données sont empruntées à la partie statistique de *la France pittoresque*, de M. A. Hugo.

Nous n'avons pas cru devoir faire figurer dans le tableau le dépar-

	PROPORTION des INDIGENTS à la population.	REVENU TERRITORIAL.		PROPORTION des INDIGENTS à la population.	REVENU TERRITORIAL.
Nord	17,0 p. 100	44,206,000	Vosges	3,3 p. 100	14,335,000
Oise.	12,5	25,609,000	Landes	3,3	1,537,000
Aisne.	12,2	26,800,000	Basses-Alpes. . .	3,4	7,745,000
Pas-de-Calais . .	11,3	32,305,000	Ardèche.	3,4	13,210,000
Seine-Inférieure.	10,9	44,523,000	Corrèze	3,4	7,715,000
Somme	10,9	29,064,000	Finistère	3,4	15,328,000
Rhône.	9,8	21,353,000	Indre.	3,4	9,941,000
Gironde.	8,4	39,900,000	Creuze	3,4	6,812,000

tement de la Seine, à cause des conditions exceptionnelles où il se trouve, quant au revenu territorial. La proportion de ses indigents à sa population est de 10 p. 100.

Ayant choisi *à priori* les départements où la proportion d'indigents est la plus élevée et ceux où elle l'est le moins, le montant respectif de leur revenu territorial vient, ainsi qu'on le voit, confirmer *à posteriori* la proposition d'un état de misère à raison du degré de richesse, puisque ce sont les départements ayant le plus grand nombre d'indigents qui se trouvent avoir un revenu comparativement plus élevé. Le rapport réciproque de ces deux faits sociaux, richesse et misère, se présente ici sous les apparences d'une relation de cause à effet. Nous disons les apparences, car ne donnant pas pour notre part au terme richesse, envisagé du point de vue de l'existence collective, l'acception qu'on est accoutumé de lui donner, la suite de nos développements devra considérablement modifier le jugement à porter sur ces apparences.

Nous nous dispenserons de produire d'autres preuves à l'appui pour démontrer l'existence de ce phénomène social irrégulier; il est d'ailleurs assez avéré pour les rendre superflues. Il nous suffit de l'avoir constaté, sauf à y revenir dans la suite, en cherchant à expliquer les causes qui tendent à anéantir l'équilibre économique.

L'obscurité, dont ce double accroissement de richesse et de misère est entouré, a exercé l'esprit d'investigation de beaucoup d'écrivains; cet accroissement qui se produit dans l'existence des nations, sous l'empire de certaines conditions économiques

vicieuses et en vertu d'une loi en quelque sorte immuable, a semblé à quelques-uns comme étant un mal inhérent à la richesse. Faut-il dès lors, comme l'ont fait un certain nombre d'entre eux, avec le philosophe de Genève à leur tête, maudire la richesse et la propriété et retourner à l'état sauvage. Par malheur pour les promoteurs de ces idées, l'humanité ne saurait reculer dans la voie de ses destinées. Dieu lui a dit : Marche, marche; et si elle rencontre parfois sur son chemin des ronces qui lui déchirent les flancs, est-ce à dire pour cela qu'elle doive retourner sur ses pas; n'est-il pas plus sage à elle de les écarter de sa voie?

Quelque témérité qu'il y ait à se livrer à une aussi rude tâche que de chercher à soulever le voile qui dérobe à nos regards ce redoutable mystère, essayons toutefois, obscur athlète, d'arracher au sphinx dévorant du paupérisme son fatal secret.

En exposant le fait d'accroissement simultané de la richesse et de la misère, nous avons eu en vue de trouver une base qui nous servît à démontrer la nécessité de l'équilibre économique des forces de la production et de la consommation. En faisant voir où et comment cet équilibre n'est pas, nous arriverons avec plns d'autorité à montrer où et comment il doit être.

Or, selon nous, le défaut d'équilibre dans *la nature des richesses* par rapport à *la nature des besoins* d'un pays est la cause primitive et fondamentale

du défaut d'équilibre entre les salaires et les moyens d'existence, lequel est à son tour la cause prochaine de la misère.

Essayons d'abord de nous rendre compte de la nature du salaire.

Une somme d'argent, à la considérer en elle-même et sans rapport avec les objets qu'elle peut servir à acheter, est un terme numérique absolu de valeur exprimé par son chiffre même. Mais que cette somme d'argent soit mise en regard des choses qu'on veut acquérir, elle perd alors ce caractère purement abstrait pour prendre, par rapport à ces choses, celui d'une valeur et d'une puissance relatives d'acquisition plus ou moins étendues ou restreintes, selon que ces choses sont d'un prix plus ou moins élévé ou inférieur; de telle sorte qu'un objet d'acquisition, venant à hausser ou à baisser de prix, la valeur de l'argent, par rapport à cet objet, baisse ou hausse parallèlement avec lui. Le salaire suit nécessairement une semblable destinée.

Rendons la nature de ce rapport plus sensible par un exemple. Voici un salaire de 4 francs. Envisagée dans son expression numérique, la valeur représentée par ce salaire est absolue; elle est et elle sera dans tous les temps et dans tous les lieux une valeur de 4 francs.

Mais que ce salaire soit dépensé par l'ouvrier pour subvenir à la dépense de son entretien; que le prix de l'hectolitre de blé soit aujourd'hui à 20 francs,

puis qu'il s'élève ensuite à 40 francs, il est clair que ce salaire a perdu dans l'un et l'autre cas son caractère de valeur absolue, et a pris celui d'une valeur toute relative qu'on peut par le calcul exprimer ainsi :

SALAIRE	Prix de l'hectolitre de blé	Rapport du salaire au prix de l'hectolitre de blé
4 fr.	20 fr.	0,2
	40 »	0,1

On voit donc ici que le prix de l'hectolitre de blé, en haussant de 20 francs à 40 francs, a fait baisser le rapport du salaire de 0,2 à 0,1, rapport exprimant sa puissance relative d'acquisition ; de même que le prix baissant de nouveau à 20 francs, la puissance relative du salaire se trouverait avoir haussé de 0,1 à 0,2 ; en d'autres termes, la valeur effective du salaire, par rapport au blé, serait ou moitié moindre ou doublée, suivant la hausse du double ou la baisse de moitié du prix de cette denrée.

Ces simples chiffres confirment ainsi le principe posé plus haut, principe que Ricardo, qui a jeté le plus de lumière sur ce sujet, a lui-même formulé en ces termes : « Dire que les denrées haussent de prix, « c'est comme si l'on disait que la valeur relative de « la monnaie baisse, car ce sont les denrées qui ser« vent à estimer la valeur relative de l'argent. »

Le capital et le salaire, tous deux identiques, quant au principe numéraire, tirent donc leur valeur de leur rapprochement avec le prix des choses, valeur que nous appellerons puissance d'acquisition ou

de consommation. Le capital en a une autre sur laquelle nous aurons à jeter un coup d'œil, nous voulons dire, sa puissance de production.

La puissance d'acquisition du capital et du salaire présente une seconde face non moins intéressante, mais plus difficile à saisir, à cause de l'idée assez complexe sur laquelle elle repose, à savoir, que cette puissance peut se trouver gravement modifiée ou affaiblie par l'affluence plus ou moins considérable des capitaux circulants dans un pays; en d'autres termes, les choses de l'existence ayant un cours donné quelconque, ce cours peut progressivement s'élever, quoique leur quantité soit restée la même, à raison de l'affluence des capitaux circulants.

Une simple hypothèse dissipera entièrement l'obscurité de cette idée.

Soit admis, en premier lieu, l'existence d'une contrée composée de 10,000 individus, ayant un revenu annuel de 4 millions de francs, lequel revenu constitue donc en moyenne pour chacun de ces individus un revenu ou salaire annuel de 400 francs; soit supposé, en second lieu, l'hectolitre de blé au cours de 20 francs, cours que nous admettrons comme étant en équilibre avec la puissance générale d'acquisition du salaire moyen de 400 francs, et avec la quantité existante de cette denrée.

Soit admis maintenant que les capitaux circulants, composant le revenu général, aient doublé, c'est-à-dire, se trouvent portés à 8 millions, bien que

la quantité existante de blé soit restée la même; le salaire annuel ou revenu, au lieu d'être au taux de 400 francs, se trouvera porté à 800 francs. Or, le blé étant d'une nécessité absolue, la concurrence qui aura lieu entre les acheteurs en élèvera nécessairement, inévitablement le prix à proportion de la puissance nouvelle d'acquisition; ce qui élèvera à son tour du double le cours de cette denrée, soit de 20 francs à 40 francs [1].

Jusqu'ici rien que de très-ordinaire; mais si l'on

[1] Ce que nous présentons ici comme une simple hypothèse se trouve pleinement confirmé par les faits existants. En prenant séparément le revenu annuel général de la France, avant et après la révolution, et en divisant ce revenu par la population respective de ces deux époques, on obtient le revenu moyen de chaque Français. Puis, en établissant le rapport du revenu moyen au prix moyen de l'hectolitre de blé, pour une période de 35 années, et pour chacune des deux époques, on arrive à obtenir des rapports presque identiques pour l'une et pour l'autre.

1780		
REVENU GÉNÉRAL ANNUEL (selon M. Dupin) 4,110,000,000 fr. POPULATION (selon Necker) 24,800,000.	PRIX MOYEN de l'hectolitre de blé de 1755 à 1790	RAPPORT du revenu moyen au prix moyen de l'hectol. de blé.
REVENU MOYEN. 165 fr. 72 c.	14 fr. 09 c.	11,76
1843		
REVENU GÉNÉRAL ANNUEL (selon M. Schintzler) 7,751,050,000 fr. POPULATION. 34,200,000	PRIX MOYEN de l'hectolitre de blé de 1800 à 1835	
REVENU MOYEN. 226 fr. 63 c.	20 fr. 32 c.	11,15

On voit se vérifier ici cette règle, à savoir : que la valeur com-

admet que le salaire moyen, à raison de l'accroissement du revenu général, se soit élevé au-dessus de la moyenne de 800 francs pour quelques-uns, mais qu'il soit resté stationnaire pour le plus grand nombre, c'est-à-dire à 400 francs, il en résultera évidemment que le prix de l'hectolitre de blé ayant haussé du double, en se mettant au niveau de l'accroissement du revenu général, la puissance d'acquisition du salaire annuel de 400 francs se trouvera affaiblie dans une proportion donnée par rapport à ce prix.

Cet affaiblissement peut être énoncé par les chiffres suivants :

SALAIRE	Prix de l'hect. de blé avant et après l'accroissement du revenu général	Rapport du salaire au prix de l'hect. de blé
400 fr.	20 fr.	0,2
	40 »	0,1

Nous nous retrouvons en présence des mêmes proportions d'affaiblissement du salaire, que celles

parée ou puissance d'acquisition du revenu et du salaire est, quant à son principe numéraire, en rapport avec la masse générale des richesses du pays, divisée par le chiffre de la population. Conformément à cette règle, il résulte du tableau ci-dessus que le Français, de la période de 1755 à 1790 pouvait, avec une somme de 165 fr. 62 c., se procurer en moyenne 11 hect. 76 décal. de blé, tandis que le Français de la période de 1800 à 1835, pour acheter à peu près la même quantité de blé, a dû donner en moyenne 226 fr. 65 c., différence qui résulte de ce que la masse des capitaux existants s'étant accrue et le revenu moyen s'étant proportionnellement élevé, le prix moyen du blé, par une force naturelle de choses, qui a sa source dans la concurrence des acheteurs, s'est mis au niveau de cette élévation de revenu.

qui se sont manifestées précédemment, par suite de la hausse du blé dont le prix a doublé. Le doublement supposé de la richesse générale qui a doublé le prix du blé a occasionné pour le salaire, resté stationnaire, un affaiblissement identique de puissance par rapport au prix du blé.

Quoique nous ne fassions, pour le moment, que poser de simples hypothèses, qui ne sont pour nous qu'un moyen de donner un corps à nos idées, ces hypothèses se vérifient, néanmoins, dans une mesure plus ou moins étendue suivant les circonstances sociales ; parce que les principes sur lesquels elles sont basées ont un empire absolu sur l'existence des peuples ; parce que, dérivant de leurs besoins, ces principes ont le caractère d'une loi naturelle. Nous aurons, d'ailleurs, occasion d'en retrouver la trace dans l'analyse ultérieure de faits sociaux connus.

Il ressort de tout ce qui précède que le salaire est susceptible d'éprouver, dans sa valeur effective ou puissance d'acquisition, deux sortes d'affaiblissement qui ont lieu en sens inverse : l'un pouvant résulter de l'élévation du prix des choses nécessaires à l'entretien, par suite de leur insuffisance par rapport aux besoins généraux de la communauté ; l'autre pouvant résulter, au contraire, de l'accroissement de richesses purement nominales réagissant sur la puissance d'acquisition du salaire resté stationnaire.

Il est donc aisé de conclure, que le bien-être des classes ouvrières dépend moins du chiffre nominal, plus ou moins élevé, du salaire qu'elles reçoivent, ou du prix nominal, plus ou moins bas, des choses qu'elles achètent pour leur entretien, que de la puissance réelle d'acquisition de ce salaire par rapport à ces choses, que de leur *équilibre réciproque.*

En effet, il est tel pays, l'Angleterre, par exemple, où le salaire moyen des populations ouvrières en général, quoique très-élevé comparativement au salaire des mêmes populations en France, ne leur procure pas des moyens d'existence aussi assurés ni aussi abondants que le fait le salaire de ces dernières, par la raison que les choses nécessaires à leur entretien n'est pas en rapport, ou, si l'on veut, en équilibre avec leur salaire[1]. Il est telle autre contrée où, quoique les choses nécessaires à l'entretien des classes laborieuses soient d'un prix moins élevé qu'en Angleterre ou en France, leur salaire n'est pas encore assez élevé pour être en équilibre avec ce prix.

Il est donc évident que les souffrances des populations ouvrières sont déterminées par l'une ou l'autre de ces causes, et le plus souvent par les deux à la fois : parce que le salaire nominal est trop infé-

[1] C'est dans ce double aspect de la question des salaires qu'on peut seulement trouver l'explication des fréquentes coalitions d'ouvriers qui ont lieu en Angleterre.

rieur par rapport au prix des choses indispensables à leur entretien, et parce que le prix de ces choses est trop élevé relativement au salaire.

Il est non moins évident que, si la puissance du salaire s'élevait au niveau du prix des choses, ou si ces prix s'abaissaient au niveau du salaire, l'équilibre désiré serait effectué; le moyen de faire vivre la population générale dans l'aisance serait réalisé.

Là est donc le problème : établir ou plutôt rétablir l'équilibre entre la puissance d'acquisition du salaire et le prix des choses nécessaires à l'existence générale de la population.

Ce problème, le communisme et le socialisme ont découvert un moyen assez simple de le résoudre; ce moyen, très-naïf, en effet, exige peu de science et de frais d'imagination, il consiste à élever arbitrairement, violemment, en dehors du libre arbitre des individus, tantôt le chiffre nominal du salaire, tantôt à abaisser (ainsi que l'a fait jadis la loi du *maximum*) le prix des choses et à établir de cette manière un équilibre purement artificiel, tandis que cet équilibre, pour être normal et bienfaisant, doit naître des relations naturelles et libres des individus, à raison de leurs besoins réciproques. Les expédients du communisme et du socialisme, pour réaliser cet équilibre se réduisent, à bien dire, à prendre dans la poche de ceux qui ont plus pour donner à ceux qui ont moins. On peut donc affirmer, à plus juste

titre, qu'on ne l'a fait de la propriété, que le communisme et le socialisme seraient le vol organisé.

La réalisation de l'équilibre réciproque du salaire et des choses nécessaires à l'existence doit résulter d'une force naturelle de choses, mais d'une force qui reçoive en même temps, du pouvoir social, une impulsion qui la régularise, en en coordonnant les éléments par des mesures économiques et financières, et ne la laisse pas s'égarer elle-même; sans que cependant l'action de ce pouvoir s'exerce *directement* ni *immédiatement* sur le libre arbitre des individus ; sans que cette action intervienne le moins du monde dans les relations réciproques et privées de ces derniers, en tant qu'elles restent dans les bornes de la justice et de l'équité.

De cette régularisation *médiate* et *indirecte* par le pouvoir social du mouvement naturel des choses sociales résulte, pour l'individu et pour l'État, une prospérité réciproque ; de telle sorte que de l'action tutélaire apportée par l'État naissent le bien-être de l'individu, et du bien-être de celui-ci la force et la grandeur de celui-là.

En effet, la solidarité qui subsiste entre l'individu et le pouvoir social, la protection à laquelle est tenu celui-ci envers celui-là, l'action et la réaction réciproques de leur existence, donnent lieu à des rapports et à des affinités économiques constituant des lois naturelles dont la connaissance et la détermination servent, ou plutôt, devraient servir de base à

la science gouvernementale et financière. C'est, selon nous, dans cette connaissance qu'il faut aller puiser l'appréciation du malaise matériel et social des nations et de leurs gouvernements, ainsi que le remède à y opposer.

Quel que soit, en effet, le génie de l'homme d'État, sans la connaissance exacte et rigoureuse de ces lois, ses vues sont nécessairement bornées, et ne sont dirigées que par un empirisme politique, pouvant bien quelquefois le conduire dans le chemin de la vérité, mais susceptible aussi de l'entraîner dans la voie de l'erreur; marchant à l'aventure, ses mesures, bonnes en apparence à les considérer isolément, sont souvent funestes au sort général de la communauté, en ce qu'elles ne s'accordent pas avec les lois naturelles et universelles, inhérentes aux mouvements économiques ou sociaux.

Semblable au berger, à qui la contemplation constante du ciel a bien appris la raison de quelques-uns des mouvements du système planétaire et le secret de certains phénomènes, mais qui ne peut, comme le savant, en embrasser l'ensemble, en apprécier les causes premières, et les prévoir dans l'avenir le plus reculé, l'homme d'État, par son bon sens et l'habitude des hommes et des choses, peut bien arriver instinctivement à la vérité dans l'appréciation des causes de certains mouvements économiques et financiers; mais il ne saurait, sans la connaissance scientifique de leurs lois, prévoir sû-

rement et catégoriquement les effets futurs de ses mesures sur l'économie générale du pays dont les destinées lui sont confiées. Colbert lui-même, le grand Colbert et Turgot (la suite de ces développements le démontrera), pour avoir été étrangers à la connaissance exacte de ces lois et pour n'avoir pu, dès lors, embrasser dans leurs vues qu'une des deux faces de la vérité, n'ont pas été aussi en dehors, qu'on pourrait le croire, des troubles qui ont assailli la France et nui à l'essor de son génie.

CHAPITRE II.

L'équilibre réciproque du salaire et du prix des choses de l'existence étant pour le travailleur [1] le fondement réel de son bien-être, quelles sont les causes actuelles de son anéantissement?

L'affaiblissement de la puissance d'acquisition, résultant du défaut de cet équilibre, se lie intimement au défaut même d'équilibre dans la production des richesses; et puisque, conformément à cet axiome, *ce sont les denrées qui servent à estimer la valeur relative de l'argent*, ce serait surtout dans le mode de développement, dans le principe en vertu duquel la richesse se crée qu'il faut aller chercher la cause de cet affaiblissement.

En effet, le salaire lui-même, dont la puissance résulte uniquement de la réaction sur lui du prix des choses, n'étant, après tout, qu'une somme no-

[1] On a fait un tel abus de l'expression de travailleur que nous croyons devoir dire que nous adoptons cette expression seulement, en tant qu'elle comprend le producteur de la richesse en général, sous quelque forme qu'elle soit créée, mais que nous la repoussons, en tant qu'on voudrait établir un privilége en faveur de telle ou telle classe de la société.

minale d'argent donnée pour rétribuer, pour acheter le travail; et l'argent n'ayant de valeur numéraire effective qu'à raison de sa relation avec les choses, c'est lutter contre un fantôme que de s'attacher à placer dans le chiffre purement nominal du salaire la question du bien-être des classes laborieuses. Mais le travail, au contraire, étant le principe fondamental de la création des richesses et des choses nécessaires à l'entretien de la vie physique, c'est plutôt dans la direction anormale imprimée au travail général et dans le mode vicieux de développement des richesses que réside en réalité le défaut d'équilibre, cause de l'affaiblissement de puissance du salaire et de l'accroissement simultané de la misère et des richesses.

C'est aussi, en effet, sur le terrain de ces idées de travail et de richesse, faussement envisagées, que la plupart des doctrines économiques actuelles semblent s'être donné rendez-vous. La tendance de ces idées consiste à ne voir dans les mots, travail et richesse, que des termes absolus, à les employer dans un sens purement abstrait, à confondre dans une même idée le sens qu'ils ont par rapport à l'existence de l'individu, avec celui qu'ils ont par rapport à l'existence collective d'un pays. Il y a effectivement ici une importante distinction à établir. Envisage-t-on le travail d'une personne prise individuellement et isolément, on conçoit très-bien que le travail est pour elle chose absolue dans ses résultats. Il lui im-

porte donc fort peu de créer telle ou telle nature de richesse, pourvu qu'elle y trouve un salaire convenable et que son travail réponde à la nature personnelle de ses facultés. Donnez du travail à un ouvrier, quelle qu'en soit, d'ailleurs, l'espèce; s'il est capable d'accomplir sa tâche, il y trouve un salaire proportionné; puis, avec ce salaire les choses nécessaires pour le faire subsister. Ces idées s'appliquent également à l'individu, entrepreneur de travail, sauf que le résultat du travail prend à son égard le nom de profit au lieu de celui de salaire.

Ici l'idée de travail accompli, peu importe quel en est le genre, se lie d'une manière absolue, indélébile à l'idée de salaire, puis à l'idée des choses nécessaires à l'existence; de telle sorte que l'idée de travail, tout abstraite qu'elle soit, possède une intime relation avec les deux autres termes, salaire et moyens d'existence. En est-il de même pour un peuple, pour une nation tout entière? Non certainement, car si, comme le peut faire l'individu isolément pris, une nation se livrait au travail sans s'enquérir des moyens de faire subsister la population; ou si elle laissait prédominer chez elle, par suite de l'influence de fausses doctrines économiques, la production des choses de luxe ou de produits manufacturés qui sont bien une richesse pour la classe des individus qui les possède, mais une richesse nominale, par rapport à la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, qui vit du travail de ses mains, richesse im-

propre à pourvoir aux besoins les plus impérieux de l'existence ; dans ce cas, pourrait-on dire que le travail de cette nation a eu sa destination naturelle, et que l'emploi de ses forces productives lui a procuré la mesure de bien-être qu'il devait lui apporter comme le travail, quel qu'il soit, procure à l'individu la subsistance et un bien-être proportionné? Il est évident, au contraire, qu'en ne s'attachant qu'à l'idée purement abstraite et individuelle du travail, cette nation aurait méconnu la loi véritable des besoins de la population.

Malthus, dont la théorie a soulevé tant de discussions, discussions qui ont plus que jamais de l'opportunité, en présence de la difficulté actuelle de faire vivre la population, Malthus a écrit des lignes où il résume admirablement bien cet aspect de la question et où il adresse à Adam Smith de justes reproches à ce sujet. Voici comment il s'exprime :

« L'erreur d'Adam Smith consiste à envisager « toute espèce d'accroissement de revenu ou du « fonds social comme étant en entier un accroisse- « ment de fonds destiné à l'entretien du travail. A « là vérité, un tel surplus est toujours considéré, « par l'individu qui le possède, comme un fonds « additionnel avec lequel il peut mettre un nouveau « travail en activité; mais, par rapport à tout le « pays, il ne peut être envisagé comme cause d'un « nouveau travail, qu'autant qu'une partie consiste « en un surplus d'aliments propre à faire subsis-

« ter un plus grand nombre d'ouvriers. Or, c'est « ce qui n'a pas lieu lorsque l'accroissement du « fonds provient du travail seul et point du tout « du produit de la terre. Il faut absolument dis- « tinguer ici le nombre des bras que peut employer « le fonds appartenant à la société, du nombre que « peut nourrir le sol qu'elle possède.

« Adam Smith définit la richesse d'un État, le « produit annuel de son sol et de son travail. Cette « définition comprend évidemment le produit des « manufactures aussi bien que celui de la terre. « Supposons maintenant qu'une nation, pendant « une suite d'années, fasse des épargnes sur son « revenu annuel et les ajoute constamment au ca- « pital destiné à ses manufactures, sans en rien « donner au capital qu'elle emploie à la culture de « ses terres, il est évident que cette nation devien- « drait plus riche aux termes de la définition citée, « sans être en état, néanmoins, de nourrir un plus « grand nombre d'ouvriers, et par conséquent sans « qu'il en résultât aucune augmentation dans les « fonds réels qui sont destinés à mettre le travail « en activité.

. . . .

« Maintenant la question est de savoir à quel « point la richesse, qui croît en ce sens, peut tendre « à améliorer le sort du pauvre. Toute hausse géné- « rale du prix du travail, qui a lieu sans que la « quantité des subsistances change, n'est évidem-

« ment qu'une hausse nominale, car elle ne peut « manquer d'être suivie d'une hausse proportion- « nelle dans le prix des subsistances[1]. »

Que pourrait-on dire qui fît mieux sentir ce qu'ont d'incomplet et d'insuffisant les idées de richesse et de travail, telles que les ont émises Adam Smith et toute son école, mieux saisir la différence qui subsiste entre le travail et la richesse d'un peuple et le travail et la richesse de l'individu, mieux comprendre surtout le lien nécessaire, le principe d'affinité qui résulte de la nature des choses, entre les moyens de subsistance et les autres espèces de richesses au sein d'une nation? Il faut seulement s'étonner que Malthus, après avoir indiqué avec tant de netteté l'insuffisance des principes d'Adam Smith sur la richesse et le travail, ait lui-même laissé son esprit s'égarer dans son fameux théorème, à savoir : la tendance qu'aurait la population à s'accroître suivant une progression géométrique, tandis que les moyens de subsistance ne se développeraient que suivant une progression arithmétique. Comment, après avoir montré la possibilité pour une nation que son revenu s'accroisse exclusivement en richesse manufacturière et purement nominale, sans qu'il en soit rien donné à la culture de ses terres pour faire subsister la population, n'a-t-il pas senti que cette seule possibilité anéantirait de fond en comble sa propre théorie?

[1] *Essai sur les principes de la population*, liv. III, ch. XIII.

Y a-t-il d'abord entre ces deux termes, le principe de la population et le principe d'après lequel la production alimentaire s'effectue, un rapport de développement assez identique pour servir de base mathématique au théorème, tel que le pose son inventeur ? On comprend très-bien, par exemple, les rapports mathématiques réciproques qui résultent des naissances et des décès et les calculs de longévité et de durée de la vie, tirés de l'observation des faits de cette nature. Ici, tous les termes sont identiques, parce qu'ils relèvent tous également des mêmes lois naturelles immuables, nécessaires et dès lors invariables dans leur cours ; tous les éléments de calcul pris dans l'observation de ces faits sont donc sûrs et donnent lieu, en effet, à la solution certaine des problèmes relatifs au principe même de la population.

En est-il de même pour la production des moyens de subsistance ? Relevant jusqu'à un certain point du libre arbitre de l'homme, sujette aux progrès et et aux retards plus ou moins grands de l'industrie humaine, cette production ne peut-elle pas se trouver plus ou moins considérable, ou plus ou moins rare dans telle ou telle contrée ? Bien que sa source réside aussi en partie dans les lois immuables de la nature, mille causes sociales ne peuvent-elles pas venir altérer ou modifier notablement cette source ? Et la preuve, c'est qu'il y a telle contrée comparée à telle autre où le sol, quoique de même qua-

lité, donne une quantité très-disproportionnée de mêmes denrées alimentaires. En France, les terres à froment rendent cinq fois la semence dans le Midi, et six fois et demie dans le Nord. Ne peut-il pas se faire surtout, comme l'insinue le célèbre économiste, que la tendance de la production manufacturière, par suite de causes économiques et sociales vicieuses, et par conséquent tout à fait indépendantes des lois de la nature, soit telle, chez une nation, que la production alimentaire ne reçoive pas le développement proportionné aux besoins de la population ?

Toutes ces causes réunies ne peuvent-elles pas dès lors imprimer à l'un des deux termes, la production alimentaire, un caractère de variabilité qui ôte toute certitude au calcul auquel il sert de base ? Comment, en effet, est-il possible de faire le rapprochement mathématique de deux choses, dont l'une est aussi immuable que l'est le principe de la population, et l'autre aussi variable que l'est, par suite des causes précitées, la production alimentaire, et de donner, comme étant l'effet d'une loi nécessaire, la tendance qu'aurait la population à s'accroître suivant une progression géométrique, tandis que les moyens de subsistance ne se développeraient que suivant une progression arithmétique?

Ce dernier fait, dont l'existence est constatée par les observations statistiques de Malthus, ne serait-il pas plutôt l'effet de causes anormales que le ré-

sultat de lois naturelles. Sans aucun doute, le fait social en question se produit en vertu de certaines lois; de même que nous avons vu l'accroissement simultané de la misère et de la richesse s'effectuer annuellement en Angleterre d'après des proportions presque invariables ; de même aussique nous voyons s'accomplir avec un accroissement régulier certains autres faits sociaux irréguliers, tel, par exemple, que le nombre des suicides. Mais faut-il conclure de là que la manifestation de ces faits soit l'expression des lois de l'humanité? Ne faut-il pas plutôt en induire que le régime économique, sous lequel ils se dévoilent, est contraire aux besoins de la société? Dès lors, Malthus, en considérant le fait étudié par lui avec tant de soin, comme étant l'expression de la loi du développement réciproque de la population et de la production alimentaire, n'aurait-il pas pris pour la loi ce qui n'est, selon nous, que le signe éclatant de sa violation?

La réponse à ces diverses questions ressortira suffisamment de l'analyse des faits à laquelle nous allons nous livrer, et dont Malthus nous a un instant détourné.

Nous avons vu que le terme richesse, comme le fait fort bien remarquer l'économiste anglais, est, quant à une nation, un terme relatif. Ce qui, dans tous les cas, est richesse pour l'individu ne l'est pas toujours pour cette nation, en ce qu'elle est dans la nécessité, quant à la création de ses richesses, de

pourvoir avant tout à la subsistance de sa population, nécessité qui, pour l'individu, n'a rien de distinct dans l'exercice de ses fonctions de travailleur, parce que, pour lui, travail, salaire et moyens de subsistance sont, sous trois formes différentes, trois termes identiques, en raison de leur relation réciproque.

Mais ce n'est pas tout : le salaire, prix du travail de l'individu, vient compliquer singulièrement la question relative à cet aspect de la richesse. En effet, d'un côté le salaire, composé qu'il est d'une somme quelconque d'argent, et n'ayant dès lors, considéré en lui-même, qu'une valeur nominale; n'acquérant une valeur réelle et positive, qu'en raison de son rapprochement avec les choses; d'un autre côté, les choses n'ayant elles-mêmes de valeur, qu'en conséquence des besoins qu'elles sont appelées à satisfaire, il suit de là, nous le répétons, une certaine complexité d'idées. Néanmoins, cette complexité et l'obscurité dont elle est la cause se dissiperont aisément, si l'on remarque que les besoins de l'homme ont deux natures essentiellement distinctes : ce sont, d'une part, les besoins matériels de la vie, à la satisfaction desquels il nous est impossible de ne pas pourvoir, tels sont les besoins de subsistance; d'autre part, ce sont les besoins de luxe, c'est-à-dire, ceux qui nous provoquent à améliorer et à perfectionner les objets destinés à pourvoir à notre entretien ou à créer, à satisfaire des

sensations nouvelles, genre de besoins bien moins dominants en nous que les premiers.

La production des richesses a nécessairement pour but de pourvoir à cette double nature de besoins ; elle se présente donc sous deux aspects et sous deux formes distinctes, constituant, l'une à l'égard de l'autre, un équilibre dont l'importance se manifeste par le rapprochement du salaire avec les deux natures de produits, et qui donne lieu à des proportions de valeurs dont l'influence réagit plus ou moins fatalement sur le sort des classes laborieuses, si la production de luxe vient à prédominer sur celle de première nécessité, objet plus particulier d'acquisition pour ces populations.

CHAPITRE III.

La production des richesses chez une nation est subordonnée à une loi impérieuse, je veux dire la loi des besoins généraux de la population, loi qui a pour expression les mouvements de la consommation. Comme ce sont les besoins qui communiquent aux richesses leur valeur réelle, c'est dans le rapport des besoins à satisfaire aux choses produites ou à produire qu'il faut chercher le principe de la valeur, valeur d'utilité, la seule qu'il importe ici de considérer.

Or, à raison de l'existence de cette loi, une nation se trouve donc sous l'empire d'une nécessité à laquelle peut bien se soustraire l'individu, mais qu'elle ne saurait méconnaître sans violer les conditions de son existence; cette nécessité, c'est de tenir autant que possible dans un équilibre réciproque sa production et sa consommation, et par cet équilibre, je n'entends pas ici une quantité plus ou moins grande de produits, je veux dire la nature des produits correspondant à la nature des besoins.

Sur quels principes reposent une pareille distinc-

tion et l'équilibre en question? Sur nos deux natures de besoins.

En effet, la vie physique ou matérielle de l'homme présente deux aspects parfaitement tranchés : d'une part, la vie corporelle interne, vie de nutrition, créant les besoins de subsistance; d'autre part, la vie corporelle externe, donnant naissance aux besoins de vêtements et d'abri. De là donc deux natures très-distinctes de besoins, et conséquemment deux natures également distinctes de produits dans la création des richesses. Or les besoins internes prennent forcément le pas sur les besoins externes. Nous pouvons suspendre pour un temps plus ou moins long, ou même faire taire complétement le second ordre de besoins; nous pouvons dans tous les cas en resserrer extrêmement les bornes, sans mettre notre vie en péril; mais nous ne saurions en faire de même pour le premier ordre de besoins, lesquels réclament leurs droits journellement, incessamment et dans une mesure presque invariable. Le caractère de nécessité absolue, inhérent aux besoins de nutrition, fait donc à l'homme une loi souveraine de songer à pourvoir au premier ordre de besoins, avant de s'occuper du second. Il y a donc une subordination naturelle et irrésistible de l'un à l'égard de l'autre. Il y a donc aussi pour la création des richesses chez une nation, deux classes de produits correspondant à la double nature de nos besoins, et dont la subordination réciproque doit être

également observée, sous peine de jeter le trouble dans ces besoins et dans l'existence de la nation.

D'un autre côté, les produits, qui constituent la richesse, présentent deux autres aspects, deux caractères distincts de valeur, valeur d'utilité, et valeur commerçable; la première ayant pour principe les besoins réels que le produit est destiné à satisfaire; la seconde, le désir et l'espérance du profit à tirer de la création et de la vente du produit.

En ce qui regarde l'individu isolément pris, il est le maître de donner à son travail et à son capital une destination en rapport avec la nature de ses propres facultés, selon que ces facultés ou les circonstances sociales le font pencher vers la production des richesses de premier ordre, ou vers celles de second ordre. Pour lui, la valeur commerçable ou d'échange et le profit à tirer de son travail et de son capital lui importent seuls. Par position et en vertu de son libre arbitre, il n'est point tenu à faire la distinction que nous venons d'établir. A lui la liberté du choix. Mais quant à une nation, au contraire, être collectif, elle renferme en elle, dans une mesure moyenne, les deux natures de besoins inhérents à l'humanité; elle est sous l'empire absolu de la *loi naturelle de subordination* qui règle ces besoins. La condition véritable de son existence économique, c'est donc la subordination, dans la production générale, des choses de second ordre, ou

si l'on veut, de seconde nécessité, aux choses de première nécessité.

La vérité de ces considérations restera moins obscure, si, pour la mettre en lumière, nous empruntons le secours de quelques données statistiques dans lesquelles il serait possible de faire le rapprochement de ces deux termes : salaire et production générale. Pour cela, nous prendrons le montant de la production annuelle de la France et de l'Angleterre, nous diviserons l'un et l'autre montant par le chiffre respectif de leur population. Nous aurons ainsi obtenu une *moyenne de salaire* dans l'une et l'autre contrée.

En outre, leur production générale formant deux classes de produits, les uns destinés à la consommation purement alimentaire, les autres à toute autre espèce de consommation, nous diviserons encore ces deux classes de produits par leur population.

Nous aurons ainsi obtenu une *moyenne de produits* en consommation de premier ordre et de second ordre par tête d'habitants. Le rapprochement de ces éléments statistiques nous offrira des rapports d'un haut intérêt, et propres à éclaircir la question si importante de l'équilibre du salaire avec les moyens d'existence.

La production générale de la France, formant son revenu annuel, est évaluée à 7,751,050,000 francs.

Cette somme divisée par le chiffre de sa popula-

tion, 34,200,000, donne par tête un revenu ou salaire annuel de 226 francs.

Quant aux deux natures de produits, d'après les statistiques officielles, les denrées alimentaires, que nous désignerons sous le titre de produits de premier ordre, sont comprises pour une somme de. . . . . 2,918,431,893 fr.

Le reste représentant une masse de produits, dont le besoin est subordonné à celui des subsistances et formant, pour cette raison, dans mon appréciation le deuxième ordre de choses, est donc de. . 4,832,618,107

Total égal à la production générale. . . . . . . 7,751,050,000 fr.

Or, la somme respective des deux ordres de produits étant aussi divisée par le chiffre de la population, on obtient pour chaque tête d'habitant une somme de 85 francs, comme moyenne de produits alimentaires ou de premier ordre, et une somme de 141 francs, moyenne de produits de second ordre.

Voici pour la France, voyons maintenant l'Angleterre.

La production générale des trois royaumes, formant son revenu annuel, est évaluée à la somme de 12,850,000,000 francs.

Cette somme, divisée par le chiffre de la popula-

tion, 27,309,346, donne, par tête d'habitant, un revenu ou salaire annuel moyen de 470 francs.

Sur cette production générale, la Grande-Bretagne donne à son alimentation une somme de produits, dits de premier ordre. . 3,315,000,000 fr.

Le reste, formant le deuxième ordre de produits, est de 9,535,000,000

Total égal au revenu général. 12,850,000,000 fr.

Puis, la somme des produits de premier et de deuxième ordre étant aussi divisée par le chiffre de la population, la moyenne des deux ordres de produits présente pour le premier, 125 fr., et pour le deuxième, 349 fr.

Faisant le rapprochement de ces termes numériques, on obtient le tableau suivant :

	MOYENNE de produits par tête	SALAIRE moyen	RAPPORT du salaire aux produits (Prix relatif des produits)	RAPPORT des produits au salaire (Puissance relat. du salaire)
FRANCE				
PRODUITS				
de 1er ordre	85 fr.	226 fr.	2,64	0,37
de 2e ordre	141 »		1,60	0,62
ANGLETERRE				
PRODUITS				
de 1er ordre	121 fr.	470 fr.	3,88	0,25
de 2e ordre	349 »		1,34	0,74

Avant de procéder à l'analyse des données qui précèdent, nous croyons devoir faire une réserve à cet égard. On pourrait peut-être se trouver porté à mettre en doute la vérité des principes que nous

nous efforçons de démontrer, en se fondant sur ce que les éléments statistiques, relatifs à la production générale d'un pays, sont d'ordinaire vagues et incertains et dès lors sujets à contestation, bien qu'ils aient été puisés aux meilleures sources. Nous croyons donc devoir faire observer ici, que cette objection ne saurait en rien préjudicier au principe d'équilibre ni à sa démonstration. Ce que nous avons cherché, avant tout, c'est de présenter des rapports numériques quelconques, propres à mettre le plus vivement possible en lumière le principe d'équilibre réciproque des salaires et de la production générale. Ce principe possède, on le verra, une force immuable inhérente à lui-même, tirée de la nature des choses, indépendante de faits bien ou mal observés. Nous aurions pu, au lieu de prendre nominativement deux nations et les faits statistiques à elles relatifs, faire, comme en mathématiques, poser des termes abstraits, et atteindre ainsi, mais sous une forme moins saisissante et moins colorée, à la démonstration que nous nous proposons de donner. Cette réserve faite, revenons au tableau ci-dessus.

En portant son attention sur les chiffres qui le composent, et particulièrement sur les rapports numériques des deux dernières colonnes, on pourra en tirer diverses inductions d'un haut intérêt. On remarquera en premier lieu que le revenu ou salaire annuel moyen et la moyenne des subsistances, pour chaque habitant, sont beaucoup plus considérables

dans la Grande-Bretagne qu'en France, Mais faut-il conclure de là que la généralité des habitants de la première y jouit d'un bien-être supérieur à celui des habitants de la dernière, ainsi que semble le comporter la moyenne de 121 fr. des produits de premier ordre ou de subsistance, comparée à celle de la France qui n'est que de 85 fr. ?

Non certainement, et pour se convaincre que le peuple chez nous est dans une situation meilleure que chez nos voisins, en ce qui regarde les denrées de prèmier ordre, il suffit de jeter les yeux sur le rapport du tableau [1]. Ainsi, tandis que le rapport du salaire moyen aux denrées alimentaires en général, rapport exprimant leur prix relatif, n'est que de 2,64 en France, ce même genre de rapport est en Angleterre de 3,88. En d'autres termes, les produits qui, tels que les moyens de subsistance, sont en moyenne au prix de 2 fr. 64c. en France, s'ils étaient payés sur le pied de la moyenne du prix anglais, le seraient à 3 fr. 88 c. Corrélativement à ceci, la puis-

[1] Cette assertion, vraie pour l'époque à laquelle appartiennent les éléments statistiques qui ont servi à composer notre tableau, peut n'être plus aussi vraie aujourd'hui, par suite d'une plus grande abondance en France de richesses purement nominales et de second ordre, abondance malheureuse, on le verra, qui tend à élever de plus en plus le rapport du prix des subsistances au salaire, et à le rapprocher de celui de l'Angleterre, ainsi que semble en témoigner la hausse de plus en plus grande du prix des denrées alimentaires. C'est pourquoi nous ne saurions trop le redire, il ne faut voir dans les rapports que nous offrons que des termes numériques, propres à mettre en lumière les effets comparés du défaut d'équilibre dans la nature des produits qui composent la richesse de tels ou tels pays.

sance d'acquisition du salaire, par rapport à cette nature de denrées en France, a pour expression la proportion 0,37, tandis que cette puissance présente la proportion 0,25 en Angleterre, c'est-à-dire que 37 c. du salaire moyen en France n'ont de valeur en Angleterre que 25 c. de même salaire, par rapport aux denrées de première nécessité.

Il y a toutefois ici une apparente contradiction qu'il est indispensable d'expliquer. On pourra, en effet, se demander comment il se fait que, puisque le chiffre de la moyenne des subsistances en consommation, par tête, est plus considérable en Angleterre qu'en France, le prix relatif en est plus élevé, et comment il est possible de justifier l'assertion d'un moindre bien-être, sous ce rapport, dans le premier que dans le dernier pays. Ceci prouve qu'il ne faut jamais, en envisageant des chiffres statistiques, s'attacher aux termes absolus, soit de richesse, soit de production, soit de consommation.

En considérant isolément et d'une manière *absolue* le chiffre 121 fr. de la moyenne, par tête, des denrées de premier ordre ou de subsistance et celui de 85 fr., on serait en droit de conclure que la masse des individus est, à cet égard, dans une bien meilleure condition de bien-être en Angleterre qu'en France. Mais si l'on établit, ainsi qu'on le voit dans notre tableau, le rapport du salaire à cette moyenne, il en résulte un prix *relatif* qui donne sous ce rapport l'avantage à la France.

Pour s'expliquer cette sorte d'antinomie, il est nécessaire de se rappeler ce principe déjà posé, à savoir, que le prix des denrées de subsistance se met, par la force des choses, au niveau des richesses circulantes d'un pays et s'élève à proportion de leur accroissement. Or, le chiffre 121 fr., exprimant la moyenne des produits de premier ordre par tête en Angleterre, ne représente peut-être pas, pour cela, une quantité *réelle* de produits plus grande que la moyenne exprimée, pour la France, par le chiffre 85 fr. ; par la raison que la masse des richesses circulantes, étant plus grande en Angleterre qu'en France, la valeur *nominale* des subsistances s'y est élevée à proportion de cette différence de richesses, et y a conféré, ainsi, à la moyenne de prix un chiffre numéraire supérieur. C'est d'après cette même loi que le prix moyen du blé, qui était à 14 fr. 9 c. de 1755 à 1790, s'est trouvé être à 20 fr. 32 c. de 1800 à 1835 (1).

Or, prendre le signe numéraire 121 fr., comme exprimant pour l'Angleterre une quantité de produits équivalente à celle que ce même chiffre, 121 fr., représenterait en France, ce serait commettre la même erreur que celle de prendre le chiffre, 20 fr. 32 c., comme exprimant une quantité de blé, pour la période de 1800 à 1835, supérieure à celle que présente 14 fr. 9 c. pour la période de 1755 à 1790.

[1] Voir la note à la p. 3.

en se fondant sur ce que ce chiffre est plus élevé.

C'est donc, nous ne saurions trop le redire, d'après les termes *relatifs* de valeurs, ainsi conçus, que la condition respective des divers pays doit être envisagée, et non d'après des termes absolus.

Une autre cause contribue aussi à combler la différence en question, nous voulons dire l'inégalité de consommation entre les diverses classes de la société anglaise, comparée à ce même genre d'inégalité en France.

Si la consommation des choses de subsistance s'effectuait d'une manière égale parmi les habitants d'un pays, et selon les proportions d'une moyenne régulière, semblable à celle dont nous avons donné l'expression numérique pour les deux pays, il est probable que cette moyenne représenterait pour l'Angleterre un bien-être supérieur, quant à ses classes laborieuses, au bien-être dont ces mêmes classes jouissent en France. Mais il s'en faut de beaucoup que les choses se passent ainsi. La consommation des subsistances a lieu d'après des proportions très-inégales, proportions correspondant à l'inégalité des richesses parmi les individus de l'un et l'autre pays. Il est telles personnes, par exemple, qui, pour leur seul usage, feront dans l'année une consommation de subsistances équivalente à plusieurs milliers de francs; lorsque certaines autres, forcées par la misère de mettre des bornes à leur faim, n'en consommeront dans le même espace de temps

que pour quelques écus; non que la quantité des aliments absorbée soit, quant à sa masse et à son poids, beaucoup plus grande pour tel individu que pour tel autre; l'estomac de l'homme à quelque classe qu'il appartienne, ayant une capacité à peu près égale. La différence de la somme d'argent, dépensée en aliments, consiste donc plutôt dans la qualité et le prix que dans la quantité, lesquels représentent, néanmoins, une valeur numéraire qui entre nécessairement dans l'appréciation de la masse générale des consommations alimentaires, et y figure pour un chiffre en rapport avec l'inégalité des fortunes. Il y a donc, parmi les populations de la Grande-Bretagne, une inégalité de consommation des aliments parallèle à l'extrême inégalité des fortunes qui y règne. On y voit, en effet, des populations entières, celles de l'Irlande, par exemple, pouvoir à peine se nourrir, ou, lorsqu'elles parviennent à pourvoir à leur subsistance, le faire avec les aliments les plus grossiers, [1] qui figurent néces-

[1] Personne n'ignore qu'une espèce de pommes de terre, appelée *lumper*, d'une nature humide et grossière, a remplacé dans beaucoup de districts de l'Irlande les autres variétés de pommes de terre, plus saines et plus nourrissantes, mais moins productives.

Le fait suivant, extrait d'un rapport officiel récemment publié, vient montrer par induction quelle est l'inégalité de distribution des aliments dans les Trois-Royaumes. Dans l'espace de dix ans le nombre des individus, *positivement morts de faim*, s'est élevé en Irlande à 21,770; même en 1851, année d'abondance, ce nombre n'a pas été moindre de 652; tandis qu'en Angleterre le nombre des morts de faim ne s'élève qu'à 100 annuellement.

sairement, dans le montant général de la consommation alimentaire, pour une somme d'argent relativement peu considérable, comparée à celle qui est absorbée par les populations plus aisées et bien moins nombreuses; consommation qui, étant pour ces dernières d'une nature bien plus relevée, représente dans le chiffre général une somme d'argent qui l'emporte de beaucoup sur celle de la consommation des populations les plus nombreuses, mais les plus pauvres.

Ici se trouverait donc expliqué comment il se fait que, bien que la moyenne des produits de premier ordre ou alimentaires soit représentée, pour l'Angleterre, par un chiffre numéraire supérieur au chiffre de la moyenne des mêmes produits en France, les subsistances, à les considérer dans *leur prix relatif* et leur distribution, sont en réalité, pour la population générale, plus abondantes en France qu'en Angleterre.

Revenons à notre tableau. En l'envisageant au point de vue du rapport réciproque des deux ordres de produits, on verra se révéler la cause la plus générale du malaise qui pèse sur les populations des pays les plus riches et les plus industrieux.

Cette cause, c'est le défaut d'équilibre entre la production de premier ordre et la production de deuxième ordre. En effet, en comparant les chiffres respectifs des deux classes de produits en France et en Angleterre, on voit que la moyenne des pro-

duits de premier ordre, 121 fr., est, par rapport à celle des produits de deuxième ordre, 349 fr., moins considérable chez nos voisins que chez nous, où la somme des produits de premier ordre est de 85 fr., et celle des produits de deuxième ordre de 141 fr.

En établissant le rapport entre les deux ordres de produits dans les deux pays, on obtient le tableau suivant :

	Moyens de subsistance	Produits industriels	Rapport des moyens de subsistance aux prod. industriels
FRANCE	85 fr.	141 fr.	0,60
ANGLETERRE	121 »	349 »	0,34

La différence entre les deux rapports, 0,60 et 0,34 constitue donc, quant à l'Angleterre, à raison de l'infériorité de ce dernier rapport, un défaut comparatif d'équilibre dans la production générale des richesses, dont on saisira l'importance, si l'on considère, en même temps, que cette production générale forme elle-même le capital circulant qui sert à payer, sous la forme du numéraire, signe représentatif de ce capital, les revenus et les salaires particuliers

Or le capital circulant ayant une valeur plus ou moins grande ou plus ou moins faible, à raison de sa rareté ou de son abondance, voici ce qui doit arriver, quant aux salaires considérés dans leur puissance d'acquisition par rapport aux denrées

de première nécessité : pour tous ceux qui possèdent un salaire au-dessus de la moyenne, le prix des subsistances est en équilibre avec ce salaire, en d'autres termes, la puissance du salaire et les moyens de subsistance sont dans un équilibre réciproque ; pour ceux dont le salaire est au dessous de la moyenne, et le plus grand nombre, dans l'état actuel des choses, se trouve dans ce cas, il y a défaut d'équilibre, en ce qu'il leur est impossible d'entrer également en concurrence pour l'acquisition de ces denrées; par la raison que leur salaire, bien que numériquement plus élevé, a une puissance d'autant moins étendue qu'il y a abondance de richesses circulantes autres que les moyens de subsistance.

L'inégalité de bien-être en Angleterre, comparée à la France, tient donc bien moins à ce qu'on appelle l'inégalité de répartition des richesses qu'au défaut d'équilibre entre les deux ordres de production. Qu'on fasse en sorte que la production des choses nécessaires à l'entretien de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre soit dans un rapport bien équilibré avec la production des autres espèces de richesses, et l'on aura, nous le croyons, à moitié résolu le problème tant agité de l'extinction de la misère, ainsi que celui d'une meilleure division des richesses ; l'on aura au moins ramené un bien-être plus général parmi les populations.

On sait qu'en France les populations laborieuses sont, à cet égard, dans une situation meilleure que

celles de l'Angleterre. Les rapports comparés du premier tableau, 0,37 et 0,25 et ceux du dernier tableau, 0,60 et 0,34 viennent confirmer ce fait. La différence entre ces rapports peut servir à donner une idée approximative de la différence de leur situation ; non qu'il faille conclure de là que la France soit en possession de l'équilibre en question ; nous voulons seulement dire que les classes laborieuses y sont moins oppressées qu'en Angleterre par le défaut d'équilibre, principe primordial de la misère, lequel malheureusement tend aussi à s'y développer de plus en plus et, comme on le verra, à se mettre au niveau où il se trouve dans ce dernier pays.

Quoi qu'il en soit, de notre analyse ressort de nouveau cette vérité : qu'on ne saurait, dans des appréciations statistiques, s'en rapporter d'une manière absolue aux données numériques obtenues, sans les éclairer par les principes. Qui ne pourrait se croire en droit de conclure, en se bornant à considérer la moyenne absolue de la consommation des subsistances en Angleterre et en France, que la classe la plus nombreuse et la plus pauvre a une nourriture mieux assurée dans le premier que dans le second pays? Mais s'il est vrai de dire qu'en France la nourriture de certaines parties de la population est moins substantielle et moins luxueuse que pour les mêmes parties de la population des Trois-Royaumes, la distribution des aliments pour

la généralité des individus y est plus égale et plus certaine.

La différence qui subsiste entre les deux contrées tient, avons-nous dit, au défaut comparé d'équilibre dans la production des deux ordres de richesse, à la prédominance anormale, contraire aux lois naturelles, de la production de seconde nécessité sur la production de première nécessité. Aussi remarquera-t-on, en portant de nouveau ses regards sur notre tableau, une autre espèce de contraste entre les deux pays, qui vient confirmer les principes d'équilibre exposés jusqu'ici. Les rapports comparés de ce tableau montrent que, si la puissance d'acquisition du salaire moyen, par rapport aux produits de première nécessité, est plus faible en Angleterre qu'en France, cette puissance y est plus grande par rapport aux produits de seconde nécessité. Pour la France, ce dernier genre de puissance n'est que de 0,62; pour l'Angleterre, il est de 0,74; ou prenant le rapport inverse correspondant au prix relatif des choses, ce rapport se trouve être pour la France de 1,60, tandis qu'il est pour nos voisins de 1,34; en d'autres termes, veut-on acheter chez nous tout ce qui provient de la production de seconde nécessité, on le payera en moyenne 1 fr. 60 c., lorsqu'en Angleterre on aura à ne le payer que sur le pied de 1 fr. 34 c., bon marché dont il est maintenant aisé de comprendre l'effet pernicieux pour celle-ci.

En effet, comme, d'une part, le salaire se compose, sous forme de numéraire, d'une partie de capital circulant, et que ce capital a une valeur de moins en moins grande, à mesure qu'il abonde dans un pays; d'autre part, comme les choses de première nécessité ne s'accroissent pas parallèlement à l'accroissement des autres espèces de richesses, ni même aux besoins de la population, il suit de là que le travail, recevant en payement de son salaire une partie de capital d'une nature purement nominale qui perd de jour en jour de sa valeur, comme moyen d'acquisition, ce salaire n'a plus dès lors lui-même une puissance en rapport avec le prix réel des choses de première nécessité, dont la quantité reste forcément stationnaire par rapport au nombre des habitants du pays, par la raison que leur création au delà des besoins serait inutile.

Or, à raison du caractère nécessairement stationnaire du premier ordre de choses, et même à raison de leur décroissement, comparativement à l'accroissement illimité du deuxième ordre de choses; à raison, disons-nous, de ce double caractère de la richesse, s'effectuent deux tendances corrélatives, mais inverses, dans le prix respectif des deux ordres de produits, prix dont l'un tend à s'élever à proportion de l'abaissement de l'autre; et, comme le travailleur fait plus exclusivement usage des choses de première nécessité [1], qui sont sous l'empire de

[1] Pour mettre le lecteur à même de juger dans quelle proportion

la tendance d'élévation de prix, et comme, en même temps, son salaire est composé de l'élément purement nominal et numéraire de la richesse générale, placé au contraire sous l'empire de l'abaissement de valeur, l'effet de ce double caractère de la production sur l'existence de l'ouvrier est, on peut le voir, on ne peut plus pernicieux : instrument de la production des richesses, il puise dans cette production un salaire qui constitue pour lui, comme consommateur, une puissance d'acquisition qui va s'affaiblissant d'autant plus que se développe la richesse générale; il devient ainsi le propre agent de ses souffrances et de sa misère.

Ici se révèle, si nos raisonnements ont quelque justesse, le principe le plus actif de l'accroissement de la misère, à mesure du développement de la ri-

entrent, dans la dépense de l'ouvrier, les choses de première nécessité, nous mettons sous ses yeux le résultat d'une enquête faite, il y a peu d'années, par un comité d'ouvriers d'*Ashston under Lyne*, présidé par M. Coulhart, l'un des principaux banquiers de cette ville, enquête d'un haut intérêt et d'une grande importance, ayant pour objet de déterminer le montant de la dépense des ouvriers des manufactures de coton dans les divers articles d'entretien.

En voici le tableau :

Nourriture.	185,720 liv. sterl.
Habillement	26,410
Chauffage..	9,350
Loyer.	33,870
Divers.	8,180
Location..	2,220
Ale et spiritueux.	14,430
Médecins et soins médicaux.	6,161
Caisse d'épargne.	2,140

chesse. Ici se dévoile également la cause essentielle des coalitions qui viennent, de temps à autre, jeter la perturbation et l'alarme dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, et qui finiront par la conduire à une convulsion sociale, coalitions qui ont pour cause extérieure la demande d'une augmentation de salaire, mais dont la cause intime réside surtout dans la nécessité, où se trouve l'ouvrier, de mettre son salaire en équilibre avec le prix de plus en plus élevé des choses de première nécessité.

CHAPITRE IV.

L'équilibre de la production des richesses s'est offert à nos regards sous la forme de deux ordres distincts de produits, les produits alimentaires destinés à la vie physique interne et tous autres produits ayant pour objet la vie externe. Cette division a bien servi, comme expression très-simple, à rendre le plus clairement possible notre pensée, mais elle n'a pas, nous devons le dire, un caractère assez général ni assez philosophique pour correspondre à l'idée complète du principe d'équilibre. On pourrait, par exemple, objecter avec raison que, même dans la production alimentaire, il est beaucoup de denrées rangées dans le premier ordre de produits qui, néanmoins, ne sont pas de la première nécessité; car, en examinant d'un peu près la nature des denrées entrées en ligne de compte dans les données statistiques qui nous ont servi, il serait probablement aisé d'en trouver un grand nombre, qui servent bien plutôt à entretenir le luxe de la table qu'à satisfaire aux besoins pressants de la faim. D'un autre côté, il est aussi un grand nombre de

produits industriels, tels que les vêtements et les objets destinés à nous servir d'abri, rangés dans le deuxième ordre de produits, qui sont d'une grande nécessité. Il serait donc bon de trouver une formule plus philosophique que celle dont nous nous sommes servi jusqu'ici pour traduire l'idée d'équilibre. On la trouvera dans l'observation de la nature humaine et de ses besoins.

L'homme est sous l'empire de besoins physiques auxquels il lui est impossible de se soustraire à moins de renoncer à la vie; le soin de sa conservation lui crée la nécessité absolue de les assouvir; toute autre idée et tout autre sentiment s'anéantissent devant cette nécessité, lorsque ses besoins ont atteint leur suprême énergie : elle est la loi première de la vie.

Réunir les choses, quelque grossières qu'elles fussent, propres à satisfaire cette première nature de besoins, telle dut être l'existence primitive de l'homme, son seul objet; mais après ces premiers besoins assouvis et y avoir pourvu pour l'avenir, de nouveaux durent naître en lui, ce fut de rendre moins grossières ces mêmes choses par son travail, de les perfectionner pour accroître la somme de son bien-être ou de ses jouissances; il dut, en outre, éprouver le désir de créer d'autres objets susceptibles de répondre aux mouvements de sa nature morale et intellectuelle, de cultiver et d'exalter ses sentiments et ses idées : ceci constitue la loi seconde

de la vie; tel est, en effet, l'ordre d'après lequel se sont déployés la puissance et le génie de l'homme et s'est développée la civilisation.

Il faut observer, toutefois, que ces deux natures de besoins, bien que distinctes pour l'esprit, se confondent l'une dans l'autre par le fait et se trouvent indissolublement unies; il est donc presque toujours impossible de les séparer dans leur manifestation par rapport aux objets destinés à les satisfaire. Ces objets, en effet, acquièrent par l'industrie deux caractères distincts mais inséparables d'utilité, répondant aux deux natures de besoins qui ont pour source : l'une, le principe de nécessité, et l'autre, le principe de luxe ou désir d'accroître son bien-être, désir qui, au point de vue matériel, sert de base au perfectionnement de l'humanité et d'impulsion à la civilisation.

En faisant la décomposition abstraite des deux caractères d'utilité des produits de l'industrie humaine, on verra clairement ressortir la vérité de cette distinction.

Voici par exemple deux vêtements. L'un et l'autre sont également bons, chauds et solides; ils ont une destination absolument semblable; mais l'un ne coûte que 25 fr., et l'autre coûte 100 fr. La différence de prix tient à ce qu'au second a été donné un travail plus grand, soit dans l'étoffe dont il est fait, soit dans la façon et l'ornement. Pourquoi cette différence entre deux objets, qui satisfont également

au principe de nécessité, si ce n'est pour répondre au besoin moral de luxe.

Qu'on fasse l'application de cette distinction à tous les objets de la production en général, et l'on reconnaîtra que cette production, dans la plupart des cas, est fondée sur ces deux principes, celui de nécessité appartenant à la nature physique de nos besoins, celui de luxe appartenant à notre existence morale.

Outre ce caractère distinctif particulier à nos deux natures de besoin, pôles opposés de l'existence humaine, il en est un qui établit entre eux une grande différence. Le caractère de nécessité des uns forme, à cause de la nature bornée de tout besoin physique, comme un point fixe et permanent; le caractère de luxe des autres, en raison de la nature illimitée de tout besoin moral, n'a pas de bornes fixes et peut s'étendre indéfiniment. C'est dans ce sens qu'Adam Smith a dit : « Le besoin de nourriture « est, dans chaque individu, borné par la capacité « de l'estomac de l'homme; mais le désir des « choses commodes n'a pas de limites certaines. »

Or, si un pays, mettant en oubli l'attribut de nécessité inhérent aux besoins matériels de la population, laissait la production, qui correspond à cet attribut, s'affaiblir de plus en plus pour donner trop exclusivement place à la production qui appartient au principe de luxe, ce pays n'ébranlerait-il pas d'autant les bases positives sur lesquelles devait s'é-

lever l'édifice de sa puissance matérielle et, corrélativement, celui de sa grandeur politique et morale? N'y aurait-il pas interversion dans l'emploi de ses forces productives : il imiterait l'homme qui négligerait de donner aux fondements de sa maison la solidité nécessaire, pour dévouer toutes ses ressources à son embellissement.

Si une nation n'était pas un être collectif et multiple par ses éléments; si elle ne se composait pas d'une population d'individus portant chacun en eux ces deux natures de besoins, avec la subordination du principe de luxe au principe de nécessité; si elle ressemblait à l'individu isolément pris, la question serait fort simple. Celui-ci, obéissant impérieusement au sentiment de sa conservation, ne peut laisser prédominer en lui, au point de compromettre son existence, le principe de luxe sur le principe de nécessité, ou s'il le fait, c'est en vertu de son libre arbitre et sous sa propre responsabilité. Mais une nation, en raison de la multiplicité et de la collectivité des éléments de population qui la composent, est sous l'empire de lois immuables ayant pour attribut essentiel la subordination en question et, pour expression positive, une moyenne de besoins à satisfaire par une moyenne de produits correspondant à la double nature de ces besoins. Le gouvernement qui préside à ses destinées est donc tenu, à moins de mettre en oubli les lois naturelles propres à son existence spéciale, de s'opposer, dans la direc-

tion à donner aux forces du travail et de la production des richesses, à toute prédominance du principe de luxe sur le principe de nécessité, à conserver leur équilibre réciproque.

L'expression de luxe dont nous nous servons, pouvant induire le lecteur en erreur sur notre pensée, nous croyons devoir dire que nous entendons ici employer cette expression, non dans le sens qu'on lui donne le plus généralement, mais comme désignant l'une des deux natures, l'une des deux tendances des besoins de l'homme, qui se manifestent, on l'a vu, dans la production de la richesse sous la forme des produits de premier et de second ordre. Or, compris ainsi, loin que le principe de luxe ait reçu un développement exagéré et que les produits de l'élément industriel, émanant de ce principe, soient trop nombreux par rapport aux besoins de la population, il est certain, qu'en raison de la fausse impulsion imprimée aux forces générales du travail et de la production des richesses, l'essor de la production industrielle a été en partie étouffé. Ainsi que nous l'avons fait voir précédemment, la quantité relative des produits de seconde nécessité est, en Angleterre, de beaucoup supérieure à celle des produits de première nécessité, défaut d'équilibre qui existe à un degré moins pernicieux en France; mais cela ne veut pas dire qu'en Angleterre ou en France les produits de seconde nécessité y soient trop nombreux, par rapport à la masse des

habitants de l'un ou l'autre pays, dont la plupart y sont à peine vêtus et le sont fort grossièrement [1].

Un examen attentif des faits mettra en évidence la vérité de cet aperçu particulier de la question.

Le travail étant la source essentielle de la production, si le prix des choses de première nécessité, des denrées alimentaires, objet presque unique d'acquisition pour le salaire des travailleurs, vient à s'élever, par suite de la prédominance des forces de la production de premier ordre sur celles de second ordre, au delà d'un juste équilibre, le salaire tend à son tour, sinon à se mettre entièrement au niveau de ce prix, au moins à s'élever de plus en plus avec lui. De l'élévation du salaire résulte alors forcément une cherté relative de la main-d'œuvre. C'est pourquoi les produits industriels, quoique étant comparativement moins chers que les choses de première nécessité, le sont beaucoup plus qu'elles ne devraient l'être. « Le travail, » a dit Ricardo, impitoyable mais profond logicien, « ainsi que toutes les « choses que l'on peut acheter ou vendre, et dont « la quantité peut augmenter ou diminuer, a un « prix naturel ou un prix courant. Le prix naturel « du travail est celui qui fournit aux ouvriers en

[1] D'après des calculs statistiques, il est avéré que la part de laine en France est en moyenne de 2/3 de kil. par individu, ce qui représente une 1/2 aune de gros drap. En raison de l'importation des lainages, la consommation est estimée à un peu moins de 7 fr. par tête. La part donnée à la chaussure est évaluée à 2 fr. 26 c.

« général les moyens de subsister...; il dépend donc « du prix de subsistance et de celui des choses « nécessaires ou utiles à l'entretien de l'ouvrier « et de sa famille. Une hausse dans les prix de ces « objets fera hausser le prix naturel du travail, « lequel baissera par la baisse des prix. »

On nous fera peut-être observer que, malgré la hausse qui s'est effectuée dans le prix des choses de subsistance et par conséquent malgré la hausse des salaires et du prix du travail, les produits essentiellement industriels ont beaucoup baissé de prix. Cela est vrai, mais c'est grâce aux machines et aux instruments perfectionnés du travail. Si le prix des choses indispensables à l'entretien des travailleurs s'était maintenu dans un équilibre naturel avec le prix des produits de l'industrie, la main-d'œuvre aurait pu être à un prix relatif beaucoup plus bas qu'il ne l'est; ce dernier genre de produits eût été à son tour à bien meilleur marché.

On aura une idée parfaitement nette des deux tendances opposées de la production générale, dans l'état actuel des choses et des effets de cette tendance anormale, en prenant pour exemple les prix comparés de divers produits des deux ordres de production, déclarés à la douane d'Angleterre, depuis 1696 jusqu'à nos jours.

Supposant les prix de 1696 égaux à 100, nous aurons :

Produits dont le prix a BAISSÉ.

	1831
Fers et aciers, valeur.	56 p. 0/0
Houille.	45
Fabricants de laine.	87
id. de lin..	62
id. de coton..	89
id. de cuivre et laiton. . .	83

Produits dont le prix a HAUSSÉ.

Blé.	308
Beurre et fromage.	282
Viande de boucherie..	150[1]

On remarquera, en examinant les deux divisions qui précèdent, un écartement de prix considérable, par rapport à 1696, entre les deux ordres de produits. La valeur du blé, par exemple, se trouve être, en 1831, plus de trois fois celle de 1696, tandis que la valeur des produits de l'industrie manufacturière ne s'est pas élevée au-dessus de 89 pour 100 sur celle de 1696.

Or, ce qui fait l'objet de notre censure, remarquons-le bien, ce n'est pas la tendance *inverse* dans les prix respectifs des deux ordres de produits, prix qui, dans l'un, aspirent à s'élever, et, dans l'autre, à s'abaisser; car ce phénomène constitue, en effet, une des lois naturelles propres à la production générale des richesses, puisque, ainsi que nous l'avons fait remarquer précédemment, le prix des subsistances, et particulièrement celui du blé,

[1] *Traité d'économie nationale*, Rau, 1840.

tend à hausser à proportion de l'accroissement de la richesse générale. Mais ce qui est contraire à ces mêmes lois naturelles, c'est que cette tendance ne garde pas, dans ses deux mouvements opposés entre les deux ordres de produits, l'équilibre nécessaire de prix. Or si, au lieu de se manifester avec un écartement de prix, tel que le montre le tableau ci-dessus, la production des richesses avait conservé, dans les deux ordres de produits, un équilibre conforme à la loi naturelle des besoins réels, le prix des produits de l'industrie, baissant en moyenne, supposons, de 50 pour 100, le prix des choses de subsistance n'aurait dû, à son tour, hausser en moyenne que de 50 pour 100; et les deux ordres de produits auraient dû s'avancer ainsi également dans leur marche progressive et inverse de hausse et de baisse.

Un nouvel examen du tableau ci-dessus met encore en évidence un autre fait, qui vient à l'appui de notre assertion au sujet du lien de solidarité qui unit les deux principes de la production; c'est que, malgré la baisse de prix des produits essentiellement industriels de la première division, cette baisse, comparée à la hausse de prix des denrées de subsistance, n'est pas à beaucoup près aussi grande que cette hausse; en d'autres termes, les produits relevant du principe industriel devraient être aujourd'hui à bien plus bas prix, si ce prix avait baissé à proportion de la hausse de prix qu'ont

subie les denrées de première nécessité. Il est, dès lors, plus que probable que, si l'équilibre avait existé entre les deux natures de produits, ou plutôt entre les principes de nécessité et de luxe, constituant la production générale, les produits relevant de ce dernier, quoique d'un prix relatif plus élevé qu'ils ne le sont de nos jours par rapport aux denrées relevant du principe de nécessité, seraient comparativement à meilleur marché.

Et ceci se comprendra, même envisagé à un point de vue purement empirique. En effet, si les forces du travail et de la production, au lieu de contracter la tendance trop exclusivement industrielle qu'elles ont aujourd'hui, s'étaient portées davantage vers la création des denrées propres à faire subsister la classe des travailleurs, le prix de ces denrées aurait été plus accessible au salaire, et le salaire ne serait pas presque entièrement absorbé par le besoin de subsistance. Il en résulterait que les travailleurs, qui forment la classe la plus nombreuse de la population, pouvant réserver une part plus grande sur leurs salaires pour la destiner à l'achat de choses relevant du principe industriel ou de luxe; les travailleurs, disons-nous, donneraient à l'industrie nationale une impulsion et un développement proportionnés, favorables à l'abaissement relatif des prix et en même temps au bien-être de la communauté tout entière.

Laisser prédominer dans la production générale

des richesses le principe de luxe sur le principe de nécessité, c'est donc laisser tarir chez une nation la source même de sa richesse; c'est ébranler les fondements de sa force matérielle et de sa grandeur morale; ce ne peut être que dans l'équilibre réciproque de ces deux principes que toute nation doit voir la source véritable de sa richesse; richesse différente en cela de celle de l'individu, pour qui elle est indistinctement la possession de choses, ayant une valeur nominale quelconque.

Ceci posé et afin d'obtenir une expression véritablement philosophique de la question d'équilibre, ne voyons plus dans une nation qu'un être collectif, sous l'empire de deux principes constituant, au point de vue économique, sa double nature, le principe de nécessité et le principe de luxe, dont l'équilibre réciproque détermine la loi naturelle propre à l'existence de son être; puis formulons cette idée d'après les termes que voici :

Soit une nation dont la puissance de production, par rapport à la puissance de consommation, se développerait d'après la loi naturelle en question et d'après les proportions suivantes :

	PRODUCTION moyenne.	SALAIRE moyen.	RAPPORT du salaire à la production. (Prix relatif des choses).	RAPPORT de la production au salaire. (Puissance relative du salaire).
Principe de nécessité.	100 fr.	200 fr.	2	0,50
Principe de luxe.	100		2	0,50

Or, l'expression des rapports, suivant lesquels

les deux principes de la production générale doivent se révéler et se développer, étant supposée ici conforme à la double nature des besoins de la population, si l'on se place dans l'hypothèse où, par suite des mêmes causes qui agissent aujourd'hui sur la situation économique de la plupart des nations, le principe de luxe viendrait à prédominer sur le principe de nécessité, n'est-il pas évident que l'existence économique de la nation aurait perdu ses véritables conditions d'équilibre, et que, de la violation de cette loi naturelle, doivent nécessairement découler des souffrances correspondantes.

Soit supposé, par exemple, que cette nation, par suite de l'accroissement de sa population et de ses forces productives, ait accru d'un tiers la masse de ses richesses, et que le salaire moyen se soit accru par conséquent d'un tiers ; mais que ce progrès de la richesse se soit exclusivement porté sur la production, relevant du principe de luxe. Voici les nouvelles proportions qui en résultent :

	PRODUCTION moyenne.	SALAIRE moyen.	RAPPORT du salaire à la production. (Prix relatif des choses).	RAPPORT de la production au salaire. (Puissance relative du salaire.)
Principe de nécessité.	100 fr.	300 fr.	3,00	0,33
Principe de luxe.	200		1,50	0,66

En comparant le tableau ci-dessus avec le précédent, on voit que, malgré l'augmentation supposée de la moyenne de salaire, ce salaire devra, pour sa-

tisfaire aux besoins de la population, relevant du principe de nécessité, subir une hausse d'un tiers sur la proportion précédente par rapport aux choses, c'est-à-dire, payer 3 ce qu'il ne payait que 2. Il est vrai que les choses, relevant du principe de luxe, ont éprouvé une diminution de prix : ce que le salaire payait 2, il ne le paye plus que 1,50. Mais on remarquera en même temps que la baisse du prix des choses, relevant de ce dernier, ne compense nullement la hausse qui s'est effectuée sur le prix des choses, relevant du principe de nécessité; car pour ces dernières la hausse est de 2 à 3, c'est-à-dire d'un tiers, tandis que pour les premières, la baisse n'est que de 2 à 1,50, c'est-à-dire d'un cinquième.

Corrélativement, la puissance du salaire s'est affaiblie par rapport aux choses de première nécessité dans la proportion de 0,50 à 0,33, autrement dit a diminué d'un tiers, tandis que cette même puissance, par rapport aux choses émanant du principe de luxe, n'a haussé que de 0,50 à 0,66, c'est-à-dire d'un cinquième. Et ici nous nous plaçons dans l'hypothèse la plus favorable, celle où le salaire a éprouvé une hausse proportionnée à l'accroissement de la richesse, hypothèse qui, s'accomplissant dans un sens défavorable, donnerait des proportions encore plus désavantageuses.

Le dernier tableau que nous venons d'offrir représente, selon nous, la nature réelle de la tendance

d'après laquelle, dans les conditions économiques actuelles des sociétés, la richesse s'accroît au milieu d'elles, tendance qui s'est en partie dévoilée dans les données statistiques relatives à la France et à l'Angleterre, et que nous aurons occasion de signaler de nouveau, en en examinant les causes.

Après avoir montré quelles sont les sources du défaut d'équilibre économique, il est bon de voir maintenant d'après quels principes cet équilibre doit se former.

Soit supposé que le même accroissement de richesses, au lieu de s'effectuer comme dans le tableau précédent, se soit accompli en vertu de la loi naturelle d'équilibre, c'est-à-dire qu'il se soit également et simultanément réparti sur le principe de nécessité et sur le principe de luxe; nous obtiendrons alors les termes numériques suivants :

	PRODUCTION moyenne.	SALAIRE moyen.	RAPPORT du salaire à la production. (Prix relatif des choses.)	RAPPORT de la production au salaire. (Puissance relative du salaire).
Principe de nécessité.	150 fr.	300 fr.	2	0,50
Principe de luxe.	150		2	0,50

En comparant le tableau ci-dessus avec celui de la page 81, on voit que, malgré l'accroissement supposé de richesses, les proportions 2 et 0,50, exprimant le prix relatif des choses et la puissance relative du salaire, sont restées les mêmes, c'est-à-dire ont conservé leur équilibre. La nation, dans cette

hypothèse, en respectant cette loi fondamentale de son existence spéciale, aurait marché dans la voie du bien-être et de la véritable civilisation ; nous disons de la véritable civilisation, parce qu'on ne saurait donner ce titre à celle qui, sous le nom de richesse, traîne à sa suite et à mesure de son développement la misère et la dissolution sociale.

Ainsi se trouverait expliquée, si nos aperçus ont quelque vérité, l'erreur de Malthus dans sa théorie du développement réciproque de la population et des subsistances. La tendance qu'aurait la population à s'accroître suivant une progression géométrique, tandis que les moyens de subsistance ne se développeraient que suivant une progression arithmétique ; cette tendance, réelle dans la plupart des faits observés, ne saurait néanmoins être considérée comme étant l'expression véritable de la loi naturelle ; elle est au contraire la preuve de la déviation du cours que suit cette loi elle-même.

Cette tendance anormale s'est, il est vrai, manifestée aux regards de Malthus avec tous les caractères de constance et de fatalité inhérents aux lois naturelles ; parce que les faits sociaux, quels qu'ils soient, que ces faits soient le résultat de causes vicieuses ou non, qu'ils appartiennent à un ordre de choses régulier ou irrégulier, ces faits, émanant de l'existence collective de l'homme, sont soumis à ce qu'on appelle la loi des grands nombres, et se produisent toujours avec constance et régularité dans

les termes statistiques qui servent à les révéler. On n'a donc pas plus le droit de conclure de la tendance, quoique réelle, observée par Malthus, à l'existence d'une loi naturelle conforme à cette tendance, qu'on l'aurait de prétendre que le fait de la progression annuelle du nombre de crimes et de suicides, malheureusement constaté en France par les statistiques officielles, soit l'expression d'une loi propre à la société française. Concluons donc au contraire, de cette tendance et des faits du genre de ceux-ci, qu'ils sont la violation manifeste de la loi fondamentale d'équilibre, et un avertissement du besoin de rentrer au plus tôt dans la voie d'un régime économique plus conforme à cette loi, que ne l'est celui qui préside aux destinées du pays.

LIVRE SECOND

DES CAUSES QUI TENDENT A ANÉANTIR L'ÉQUILIBRE RÉCIPROQUE DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION.

CHAPITRE PREMIER

L'exposé qui vient d'être fait des principes de l'équilibre économique, simplifiera et abrégera de beaucoup la recherche des causes qui tendent à détruire cet équilibre, aussi essentiel au bien-être de l'être collectif que l'est, à la santé de l'individu, l'équilibre des humeurs et des forces qui font agir les organes. En ayant posé ainsi une base inébranlable aux inductions que nous aurons à tirer de l'existence collective, nous nous sommes acquis un guide qui ne saurait nous égarer dans le dédale de principes qui découlent de cette existence. Si l'économie politique est restée jusqu'à ce jour une science si obscure et si confuse dans ses doctrines; si les questions de son domaine donnent lieu à tant de débats stériles; si tant de systèmes contradictoires en surgissent à chaque moment; si la société elle-même se divise en free-traders, protectionistes, socialistes, fouriéristes, etc., etc., lesquels se subdivisent en presque autant de sectes que d'individualités différentes, ne serait-ce pas à cause de l'absence d'une base d'économie politique assez sûre

et assez incontestable pour ne pas laisser flotter le doute, quant aux principes primordiaux en vertu desquels s'établissent et s'effectuent les relations des hommes en société.

Le défaut général et essentiel des doctrines de l'économie politique régnante, lorsqu'elle a à se débattre contre des questions sociales, c'est, il nous semble, de ne pas remonter assez haut au principe de l'existence humaine, à savoir, la double nature de ses besoins; puis de confondre dans ses appréciations deux êtres *complétement distincts* : l'homme individu et l'homme collectif.

Là surtout, dans la confusion que l'on met entre ces deux êtres et leurs besoins respectifs, réside la source de tant d'erreurs et de contradictions. En effet, leur nature, leurs tendances et leurs intérêts sont le plus souvent, non-seulement différents, mais dans des conditions d'antagonisme naturel, antagonisme ou plutôt autonomie qui trouvera son explication dans les développements qui suivront.

Or, le rôle de l'économie politique, son objet et son but, n'est pas de poser des principes, quant à la nature des relations d'individu à individu, chose qui est essentiellement du domaine des lois civiles et politiques, mais de déterminer et de décrire les lois naturelles en vertu desquelles s'effectuent les mouvements de l'existence collective; d'en déduire des principes propres à imprimer à ces mouvements une direction favorable au bien-être général, et

à éclairer le législateur dans la création des lois économiques et financières nécessaires pour atteindre ce but. Non pas qu'il n'ait à s'occuper de l'intérêt individuel, car l'intérêt collectif est formé d'une somme donnée d'intérêts individuels; mais ce ne doit être que subsidiairement, comme fraction d'un tout et sans perdre de vue un seul instant la distinction en question.

C'est à cette confusion entre les intérêts opposés de l'homme collectif et de l'homme individu qu'il faut rapporter tant d'aphorismes erronés et contradictoires, quant aux termes richesse, valeur et prix, offre et demande, cherté et bon marché, échange et commerce, lesquels, par cela même, n'ont plus eu qu'une signification obscure et ont été une source de vains et interminables débats.

Il n'entre pas dans le plan spécial de cet écrit de prendre corps à corps toutes les doctrines erronées auxquelles donnent lieu ces termes; nous ne devons le faire qu'autant que cela nous conduit à constater les causes qui tendent à anéantir l'équilibre économique. Nos précédents développements ont déjà montré la différence à établir, quant au principe de la richesse, entre l'individu et l'être collectif.

La richesse, a dit J.-B. Say, est la somme des valeurs, c'est-à-dire la somme des choses évaluables qu'on possède, définition vraie, si l'on envisage ces choses par rapport à l'individu, mais erronée,

ou au moins incomplète, par rapport à l'existence collective. A bien dire, le terme richesse ne devrait, selon nous, représenter que l'intérêt purement individuel. Pour une nation, ce n'est pas dans la somme plus ou moins étendue de choses évaluables, mais dans une direction des forces du travail et de la production en harmonie avec la loi naturelle des besoins généraux et collectifs, qu'elle doit placer le fondement de son bien-être et de sa grandeur matérielle et morale, seul terme de richesse hors duquel il n'y a plus que misère, désordre et révolution.

Une nation, et il ne faut pas chercher beaucoup pour en trouver l'exemple, exemple que nos précédents développements ont montré, une nation pourrait être fort riche, posséder beaucoup de choses évaluables, selon la définition de J.-B. Say, le devenir de plus en plus; puis présenter le spectacle de profondes misères, à mesure du développement de sa prétendue richesse. Est-ce là le but véritable de la richesse, en tant que ce terme a pour objet d'exprimer un principe d'économie politique; en est-ce le caractère vraiment moral et philosophique?

L'oubli de la distinction en question a été, sous un autre rapport, la source d'une erreur qui a été la la cause à son tour de maux incalculables, en ce qu'elle est le principe de la tendance de plus en plus grande à l'anéantissement de l'équilibre économique.

En effet, J.-B. Say et toute l'école économique régnante, s'accordent à dire que la quantité offerte et la quantité demandée sont le fondement de la valeur des choses ; c'est-à-dire, qu'ayant pour effet, selon leur activité, ou d'accroître ou de diminuer le prix des choses, elles accroissent ou diminuent la somme des valeurs ou richesses existantes.

Si cette doctrine n'avait en vue que l'offre et la demande qui ont lieu d'individu à individu, on ne saurait en contester la vérité ; et certes il n'est pas besoin de revêtir cette vérité du manteau pompeux de la science ; il n'est pas de boutiquier, le plus humble qu'il soit, qui ne sache, aussi bien que le plus savant économiste, que le mouvement de l'offre ou de la demande a pour conséquence de faire diminuer ou hausser de prix les produits sur le marché, et conséquemment d'accroître ou de diminuer la somme nominale et actuelle des valeurs, que ces articles représentent dans son magasin. Mais comment le mouvement de circulation qui s'effectue par l'offre et la demande, pourrait-il avoir le même effet quant à un pays, considéré dans son individualité collective et intrinsèque ? Admettre qu'il en puisse être ainsi, ne serait-ce pas supposer que l'action de l'individu de faire passer les choses plus ou moins de fois d'une main à l'autre, a pour effet de faire hausser ou diminuer pour lui la valeur des choses ?

Mais la conséquence de ce principe, appliqué à

l'existence collective, et considéré comme fondement de richesse, c'est de soumettre la double nature des besoins généraux aux hasards qui naissent des mouvements désordonnés de l'offre et de la demande, et, en ne tenant aucun compte de cette double nature, de conduire à l'anéantissement de l'équilibre économique.

De cette première erreur en découle une non moins fatale. L'offre et la demande devenues, d'après ces doctrines, un principe exclusif de richesse, le commerce, qui est la réalisation de ce double mouvement entre nations, a été considéré à son tour comme la base la plus essentielle de la prospérité des nations.

Écoutons encore le maître : « L'action de chercher un produit dans l'endroit où il se trouve, et « de le transporter au lieu où il doit se consommer, « augmente sa valeur de toute la différence qu'il y a « entre son prix dans le premier de ces endroits, et « son prix dans le second. C'est une façon *productive* donnée au produit par le commerçant, et « dont il résulte une création de *valeur*, qui constitue l'espèce de production qu'on doit à l'industrie « commerciale. »

D'après ceci, s'explique l'axiome, si généralement reçu, que le commerce enrichit les nations. Nous n'ignorons pas, toutefois, que quelques économistes répudient aujourd'hui cette doctrine de J.-B. Say sur l'action prétendue productive du commerce.

M. de Rossi, entre autres, faisant allusion à cette erreur, a dit assez plaisamment : « Chaque fois, a-« t-on dit, qu'il se fait un échange, il y a valeur créée. « Certes le miracle serait grand. On n'aurait donc « qu'à troquer deux ou trois mille fois de suite les « mêmes objets pour en voir la valeur s'accroître « indéfiniment. »

Les principes, généralement admis aujourd'hui, en matière de commerce par les économistes de l'école actuelle, peuvent se résumer dans les deux axiomes suivants :

1° Deux valeurs égales se valent l'une l'autre, quoiqu'elles proviennent de deux industries différentes ; quand la Pologne, par exemple, échange ses blés contre les produits des manufactures anglaises, il y a parfaite égalité dans l'échange, axiome exprimé par les *free-traders* par leur maxime favorite : les produits payent les produits.

2° Quand le pouvoir d'acheter une marchandise, par rapport à une autre marchandise, est moindre dans un pays qu'il ne l'est dans l'autre, il est de l'intérêt de ces pays de faire un échange réciproque de ces marchandises ; de sorte que si la France produit du drap à un prix de revient plus élevé que ne le fait l'Angleterre, et si l'Angleterre, de son côté, produit le blé à un prix de revient plus élevé que ne le fait la France, il y a nécessairement intérêt, pour l'une et l'autre contrée, à faire un échange réciproque de ces marchandises.

Or, ces principes, bien que spécieux, ne sont ni moins erronés, ni moins dangereux que ceux de J.-B. Say. Les uns et les autres conduisent à faire considérer le commerce, et surtout le commerce extérieur, comme étant, par lui-même et en dehors de toute autre considération, la base principale de la prospérité des nations. Quelle que soit d'ailleurs la divergence d'opinion qui existe au sujet des principes de commerce, il n'en est pas moins avéré que cette prétendue prospérité, devant résulter du commerce extérieur, sert de base à la politique des gouvernements. Le génie de l'homme d'État, l'habileté diplomatique et une grande partie des forces maritimes du pays sont consacrées à obtenir et à protéger l'extension de plus en plus grande du commerce extérieur; c'est d'un regard anxieux que sont consultés les documents statistiques qui en révèlent le progrès ou la décadence et qui servent à mesurer le degré de prospérité nationale.

Cette opinion, qui a force de chose jugée aussi bien parmi les protectionistes que parmi les libres-échangistes, est, selon nous, une illusion, mais une illusion de la nature la plus funeste et la plus désastreuse, et qui a eu, sur le sort des masses et même sur la destinée de certains pays, de déplorables conséquences.

Nous avons hâte de faire disparaître la couleur paradoxale que revêt, sans doute, aux yeux du lecteur une telle assertion.

L'existence matérielle des sociétés se manifeste par deux fonctions suprêmes : la production et la consommation. Chaque individu ayant des facultés productives nécessairement bornées, la production resterait très-bornée et la civilisation, en tant que les choses en sont les instruments, ne pourrait recevoir son développement naturel, si des rapports ne venaient s'établir, à l'aide d'intermédiaires entre les individus, dans le but de faire un échange, soit de leurs produits, en vue de la consommation, soit des éléments de leur travail, en vue d'une production composée. Ces intermédiaires forment la classe des commerçants.

Le rôle destiné au commerce consistant à transmettre, de la main du producteur dans celle du consommateur industriel ou du consommateur final, les divers produits du travail, il peut donc être considéré comme un agent ayant pour fonction d'accomplir cette transmission, moyennant un salaire proportionnel provenant de la différence entre le prix d'achat et le prix de vente. Mais, remarquons-le, en même temps, le rôle de cet agent, quoique nécessaire et même indispensable, loin d'être productif, loin d'accroître directement, comme le pense J.-B. Say, la somme des valeurs existantes, contribue à augmenter le prix de revient des produits; il se résout en un accroissement de frais. Cela est si vrai que, admettant par la pensée la possibilité de se passer de cet agent, le prix des produits n'ayant pas à subir

l'augmentation provenant du salaire proportionnel que s'alloue le commerçant, il y aurait évidemment avantage pour les consommateurs en général. Les profits du commerce accroissent bien le prix des produits, mais ils n'en accroissent nullement la valeur. L'erreur de J.-B. Say et de ses adhérents consiste donc à considérer comme un accroissement de valeur, ce qui n'est en réalité qu'un accroissement de prix, qu'une surcharge sur le prix de revient. Supposons, par exemple, que la France envoie à l'Angleterre un million de francs de vins, lesquels vins, pris des mains du producteur français et distribués aux consommateurs anglais, s'élèveront au prix d'un million 200,000 fr., tant par suite des frais de transport que du bénéfice des commerçants. L'Angleterre, de son côté, envoie en retour un million de francs de ses produits manufacturiers qui, par la même raison, seront aussi accrus de prix dans la même proportion et s'élèveront à un million 200,000 fr.

Voici donc un échange opéré entre les deux contrées. L'un et l'autre million de produits échangés s'est accru respectivement de 200,000 fr. Mais y a-t-il eu, pour cela, accroissement dans la valeur des produits; y a-t-il eu augmentation de richesse pour l'un ou l'autre pays?

Non. Il y a bien eu élévation de prix de 20 pour 0/0, mais non accroissement de valeur. Voici seulement se qui s'est passé. La somme de 200,000 fr., qui

forme une augmentation apparente de richesse, a été fournie par les consommateurs de ces produits et est entrée dans la bourse des commerçants, intermédiaires indispensables de l'échange. Chacun des consommateurs a contribué individuellement, à proportion de sa part de consommation, à rémunérer ces intermédiaires et le résultat définitif, quant à l'accroissement de prix de 200,000 fr., a été un simple déplacement de capitaux, lesquels capitaux ont passé, en vertu des lois de l'échange, de la bourse des consommateurs dans celle des diverses classes de commerçants qui ont distribué ces produits à la consommation.

Le commerce, en résumé, est bien un instrument, un agent indispensable au développement de la richesse; son rôle peut être assimilé à celui des moyens de transport; mais, pour être vraiment utile, il doit rester dans les limites strictement nécessaires à l'effet qui doit être accompli, à savoir, transmettre le plus économiquement possible les produits de la main du producteur dans celle du consommateur et en vue seule de cet objet. Mais donner du développement au commerce dans la seule vue des intérêts du commerce; ne pas subordonner ces intérêts à ceux d'une distribution *naturelle* des choses, c'est-à-dire, d'une distribution en rapport avec les besoins réels d'un pays et avec l'équilibre réciproque de la production et de la consommation, c'est imiter le manufacturier qui, sous le prétexte que les moyens

de transport sont utiles à son établissement, les multiplierait au delà de ses besoins.

Il y a plus, s'il est vrai de dire que le commerce ne crée pas la richesse et qu'il n'est qu'un instrument nécessaire de transmission, il peut, comme tout autre instrument, devenir un agent de destruction et de mort. Abandonnez à une force d'impulsion aveugle et désordonnée ces utiles et merveilleuses machines, qui nous transportent avec la rapidité de l'éclair d'un lieu dans un autre, elles arriveront à broyer et à faire voler en éclat tout ce qu'elles rencontreront sur leur passage et enfin à envelopper, dans une commune destruction, ceux qu'elles entraînent après elles. De même, le commerce, s'il vient à recevoir une impulsion aveugle et inconsidérée, peut aller jusqu'à compromettre l'existence des nations, jusqu'à affamer et à réduire à une profonde misère des populations entières.

Ceci nous amène à la seconde classe de doctrines, et à montrer comment, aussi bien que celle de J.-B. Say, elles tendent vers ce but désastreux.

Deux valeurs égales se valent, nous dit-on; 100 fr. de blé valent 100 fr. de drap, et l'échange réciproque qu'en font deux pays ne saurait être préjudiciable ni à l'un ni à l'autre. Puis encore : il y a toujours avantage et profit pour les diverses contrées à faire un échange réciproque de leurs produits, lorsque le prix de revient des produits, qu'elles reçoivent en retour des leurs, est moindre que le prix

de revient des produits similaires qu'elles créent respectivement.

L'analyse succincte des principes sur lesquels sont fondées la production et la consommation, fera ressortir avec évidence l'erreur et le danger de pareilles doctrines.

La production des choses a deux sources primordiales : la matière et l'intelligence. Dans l'ordre social, ces deux principes sont représentés plus spécialement, l'un, par l'agriculture qui fournit presque exclusivement les choses nécessaires à la vie de l'homme et les éléments matériels propres à créer les richesses ; l'autre, par l'industrie qui donne aux éléments matériels la forme appropriée aux besoins.

Le concours réciproque de l'agriculture et de l'industrie, quoique la nature en soit respectivement très-différente, constitue donc la base absolue de l'existence matérielle ou économique d'un pays. Séparées l'une de l'autre, il ne saurait y avoir ni richesse ni civilisation réelle ; il existe entre elles un lien de solidarité analogue à celui du corps et de l'esprit dans l'individu, lien dont le relâchement donne lieu à un antagonisme et à des phénomènes sociaux d'une nature anormale, qui se révèlent dans quelques pays, et plus spécialement en Angleterre, où l'antagonisme de l'intérêt agricole et de l'intérêt manufacturier s'est dévoilé avec plus de force que partout ailleurs. Nous aurons occasion d'en examiner le principe.

Les produits, qui émanent de ces deux sources primitives de la richesse, se distinguent par un caractère spécial correspondant à la nature de ces deux sources, en ce que les produits de l'agriculture répondent plus particulièrement par leur destination aux besoins de premier ordre, et ceux de l'industrie, proprement dite, aux besoins de second ordre.

De ces premiers principes, dont l'évidence ne saurait être contestée, il est déjà facile d'induire quelles conséquences funestes peuvent découler de l'échange illimité, entre nations, de ces deux natures distinctes de produits.

Un illustre écrivain qui a eu plus que tout autre économiste, selon nous, le sentiment du vrai, M. de Sismondi, a écrit les lignes suivantes : « Un « économiste écossais, qui aime à revêtir ses raison- « nements de formes abstraites et sévères, a dit : « Les échanges s'augmenteront nécessairement avec « l'augmentation des richesses; ainsi le champ A, « la première année, a produit cent sacs de blé, et « l'atelier B, la même année a produit cent aunes « de drap; après quoi les sacs se sont échangés au « pair contre les aunes. L'année suivante, le même « champ a produit mille sacs de blé, le même atelier « mille aunes de drap; pourquoi ne s'échangeraient- « ils pas au pair; pourquoi l'échange ne se ferait-il « pas également s'il s'agissait de dix mille, ou de « cent mille? Selon son usage, le philosophe écossais « a oublié l'homme dans son raisonnement. »

Ce reproche, adressé au raisonnement de l'économiste écossais, peut être appliqué avec une égale justice aux tendances de l'économie politique régnante et en particulier aux deux axiomes précédemment cités. Leur caractère erroné consiste, surtout, à ne pas tenir compte de l'homme collectif avec ses deux natures distinctes de besoins. Certes, par rapport à l'individu, l'échange indistinct et illimité des produits de premier ordre, contre ceux de deuxième ordre, ne saurait présenter en soi rien de préjudiciable à son existence et à son intérêt; mais il n'en est pas de même pour une nation, pour la masse des individus qui la composent.

Soit supposé, par exemple, une nation dont la production se trouverait dans les conditions normales d'équilibre, exprimées par les proportions suivantes :

	MOYENNE des produits en consommat.	SALAIRE moyen.	PRIX RELATIF des produits.	PUISSANCE relative du salaire.
Produits de l'agriculture.	100	200	2	0,50
Produits de l'industrie.	100		2	0,50

Si, maintenant, l'on suppose que cette nation se trouve en présence d'une contrée étrangère, où les produits de l'industrie y seraient créés à un prix comparé de revient moindre que chez elle, et que cette contrée obtienne, de son côté, les produits de l'agriculture à un prix de revient comparativement

plus élevé que chez la première, il y aura un avantage apparent pour l'une et pour l'autre à faire un échange réciproque de leurs produits. L'apparence de cet avantage sera d'autant plus séduisante que, d'une part, les particuliers qui, sous le nom de commerçants seront les intermédiaires de cet échange, y trouveront des profits de plus en plus étendus, à mesure que se développeront les échanges; que, d'autre part, un certain nombre de consommateurs s'y procureront les produits importés, à meilleur marché que ne le sont les produits indigènes similaires.

Dans cet échange, à l'envisager du point de vue de l'intérêt individuel, il n'y a donc rien en apparence, qui soit contraire aux principes d'une saine économie politique; il est tout à fait conforme aux axiomes en question; on y voit reluire le mirage du bon marché, cette chimère si séduisante pour la foule, et si souvent préconisée par les économistes.

Pour pouvoir se rendre compte de l'effet réel d'un pareil échange, supposons que cette nation ait troqué un quart de ses produits agricoles, ou de premier ordre, contre une somme numérairement équivalente de produits de l'industrie, ou de deuxième ordre. Voici les nouveaux termes qui résulteront de cet échange :

	MOYENNE de produits en consommat.	SALAIRE moyen.	PRIX RELATIF des produits.	PUISSANCE relative du salaire.
Produits de l'agriculture ou de 1er ordre.	75	200	2,66	0,37
Produits de l'industrie ou de 2e ordre.	125		1,60	0,63

L'examen de ces chiffres fait voir que l'échange en question a eu pour résultat de faire baisser le prix relatif des produits de deuxième ordre, mais en même temps de faire hausser celui des produits de premier ordre ; de telle sorte que le bon marché apparent de ceux-ci est au moins balancé par la cherté relative de ceux-là.

Jusqu'ici, s'il est vrai de dire qu'au point de vue du principe abstrait de bon marché, il n'y a pas d'avantage, il n'y aurait rien non plus extérieurement qui dût faire condamner l'échange supposé. Mais si l'on envisage son influence sur la puissance relative du salaire, par rapport aux produits de premier ordre, on s'aperçoit que cette puissance est descendue du chiffre de 0,50, qu'elle possédait avant, à celui de 0,37 ; et cette influence est d'autant plus étendue que la masse de la population, composée des classes ouvrières agricoles et industrielles, fait un usage plus exclusif des produits de premier ordre.

La différence de 0,50 à 0,37 étant de 25 pour 100, c'est donc comme si en réalité, l'ouvrier, au lieu d'un

salaire de 2 fr., n'en avait plus qu'un de 1 fr. 50 c. Admettant une population ouvrière de 10 millions, et un salaire annuel moyen de 200 francs, ce qui formerait un total de 2 milliards de francs, la perte, estimée sur le pied de 25 pour 100, serait de 500 millions de francs par an, perte, il est vrai, qui se résout en privations subies par les classes ouvrières ; mais à part même cette considération d'humanité, la richesse du pays en serait réellement atteinte ; car si, au lieu de se voir enlever le quart de son salaire par la cherté des subsistances et des choses de première nécessité, il eût pu en faire l'épargne, cette épargne aurait nécessairement reçu une destination susceptible de donner un nouvel essor à la production générale des richesses. Ce bon marché, si séduisant au premier abord, aurait donc coûté bien cher.

Il est vrai que les produits de deuxième ordre auraient été à plus bas prix. Mais au profit de qui se serait effectué le bon marché ? Au profit de la classe la moins nombreuse et la plus aisée, laquelle fait un usage plus général, que ne le fait la classe ouvrière, des produits de deuxième ordre ; et sur les salaires ou revenus annuels de qui la différence, en moins ou en plus, sur les produits du premier ordre n'a qu'une influence comparativement très-faible, par rapport à la somme élevée de ces revenus.

On voit ici que ce terme bon marché, comme celui de richesse, ne peut être rationnellement envi-

sagé par une nation de même manière qu'il l'est par l'individu. On peut s'expliquer aussi, comment il peut y avoir opposition entre l'intérêt général et l'intérêt individuel, et l'antagonisme qui est susceptible d'en découler ; opposition apparente, mais non réelle dans son principe. Le terme bon marché ne saurait donc être applicable à l'être collectif. Pour l'individu, c'est tout simplement une différence comparée de prix en moins. Pour une nation, en tant qu'on la considère dans son existence intrinsèque, dans ses principes d'unité et de collectivité, il ne doit y avoir ni bon marché ni cherté ; elle ne doit connaître qu'une chose : l'équilibre réciproque des forces de sa production et de sa consommation, en vue de la double nature des besoins généraux ; parce que la valeur des choses, ayant pour base souveraine la relation spéciale de celles-ci avec les deux natures de besoins, c'est du rapport équilibré des deux ordres de choses que résulte la balance de prix constituant le bon marché ; non pour telle ou pour telle classe d'individus, mais pour la communauté tout entière ; ou plutôt constituant le bien-être général, comme l'équilibre des humeurs constitue la santé chez l'individu.

Mais, s'écrieront les nombreux partisans du commerce quand même, la nation qui fait échange avec d'autres nations des produits de son sol, contre une somme équivalente de produits industriels, remplace ce déficit par une production de plus en plus

active, à mesure que se développe son commerce; elle rétablit le niveau de sa production agricole avec les besoins de sa population et se trouve ainsi proportionnellement plus riche qu'avant. Le commerce a donc été l'occasion d'un plus grand essor de richesse.

Ce sophisme, qu'on trouve reproduit dans la plupart des doctrines économiques du jour, est fondé sur une double erreur. Il consiste, premièrement, à ne tenir aucun compte des éléments respectifs qui entrent dans la production agricole et dans la production manufacturière; à ne pas avoir égard à la proportion inégale de capital et à la nature différente de travail qu'elles exigent et à celle de profits et de salaires qu'elles donnent respectivement; secondement à méconnaître l'influence qu'exerce l'espèce des échanges sur l'équilibre réciproque des deux natures de richesse, eu égard aux deux natures de besoins.

Analysons d'abord la première de ces deux erreurs.

« Tous les jours, a dit Adam Smith, on voit les « fortunes les plus brillantes acquises dans le cours « de la vie d'un homme par le moyen du commerce « et des manufactures, après avoir commencé avec « un très-faible capital, et souvent même sans capi« tal. Une pareille fortune, acquise par l'agriculture « dans le même temps et avec aussi peu de capital, « est un phénomène dont l'Europe n'offrirait peut-

« être pas un seul exemple, dans tout le cours d'un « siècle. »

Pourquoi cette différence entre l'agriculture et l'industrie proprement dite? Pourquoi les manufactures enrichissent-elles aussi rapidement, et l'agriculture aussi lentement ceux qui s'y adonnent?

Laissons au même auteur le soin de répondre à cette question, sa parole aura une autorité que ne saurait avoir la nôtre.

« Le besoin de nourriture est, dans chaque indi- « vidu, limité par la capacité bornée de l'homme; « mais le désir des choses commodes et des objets « de décoration et d'ornement pour les édifices, « l'habillement, les équipages ou l'ameublement, « paraît n'avoir point de bornes. La nature a donc « nécessairement limité la somme de capitaux qui « peut, à une époque quelconque, être employée « avec profit à l'agriculture; mais elle n'a point « posé de limites à la somme de capital qui peut « être consacrée à nous procurer les choses com- « modes pour la vie et propres à l'embellir. »

Ainsi que nous le donne à entendre Adam Smith, quels que soient l'habileté et les efforts employés à l'agriculture, la production et les profits qu'elle donne sont *nécessairement* limités; limités, parce que la terre ne saurait produire au delà des bornes fixées par la nature, au delà des forces matérielles soit humaines, soit industrielles, qui concourent à cette production.

Il n'en est pas de même de l'industrie proprement dite; sa production n'a pas plus de limites que l'intelligence humaine, qui parcourt l'espace avec la rapidité de l'éclair. Le génie des Pape, des Arkwright, des Jacquart, des Stephenson, peut décupler, centupler du jour au lendemain, et avec une force matérielle très-minime, la production industrielle. Une nation pourrait, à elle seule, en approvisionner toutes les autres nations[1]. Mais c'est à peine si une nation, quelque avancée que soit son agriculture, pourrait approvisionner une autre nation des produits nécessaires à sa subsistance. L'Irlande et l'Écosse que l'Angleterre affame, dépeuple et réduit à la misère, en leur enlevant une grande partie de leurs denrées agricoles, ne peuvent même se mettre au niveau des besoins de cette dernière, qui se trouve dans la nécessité de tirer d'autres contrées un tiers de sa subsistance. On voit donc combien est erroné l'argument qui consiste à dire qu'une

[1] L'extrait suivant d'un écrit, publié sous l'influence des promoteurs du Free-Trade, en Angleterre, est un aveu naïf de la possibilité à laquelle nous faisons allusion.

« Il pourrait y avoir deux Manchester et deux Birmingham, ou, ce « qui revient au même, Manchester et Birmingham auraient pu être « deux fois aussi grands et aussi prospères qu'ils le sont, mais les « agriculteurs se sont fait une loi d'y mettre obstacle. Les manufac- « turiers pourraient, en ce moment, fabriquer pour tout le continent « de l'Europe, n'eût-ce été que les propriétaires territoriaux ont « fait passer un bill, en 1814, pour y mettre empêchement; et main- « tenant le continent fabrique lui-même. »

(*Catechism on Corn laws*, p. 55.)

nation, faisant un échange illimité de ses produits agricoles contre des produits manufacturiers, peut les remplacer par une production de plus en plus active; puisqu'elle ne saurait dépasser les limites nécessaires et infranchissables, que présentent les forces naturelles inhérentes au sol et la somme des forces physiques que donnent ses habitants.

Ainsi, d'une part, production et profits limités; d'autre part, production et profits illimités, telle est la position dans laquelle se trouvent respectivement placées les contrées faisant un échange exclusif et indéfini de produits agricoles et de produits industriels.

Ici s'explique pourquoi les nations, dites agricoles, restent pauvres. J.-B. Say a dit : « La Pologne, « qui exporte pour 10 millions de blé, fait précisé- « ment ce qui, selon les économistes (physiocrates), « enrichit le plus une nation; et cependant elle « reste pauvre et dépeuplée. C'est parce qu'elle « borne son industrie à l'agriculture, tandis qu'elle « devrait être en même temps manufacturière et « commerciale. »

J.-B. Say ne s'est pas aperçu, en écrivant ces lignes, que c'est la pratique même de ses doctrines sur le commerce qui a conduit la Pologne et d'autres contrées agricoles à la pauvreté et à la dépopulation. Oui, un pays doit être, à la fois, agricole et manufacturier, c'est-à-dire, garder un juste équilibre entre les deux natures de production; mais, pour cela, il faut qu'il se mette en garde contre les erre-

ments économiques sur le commerce, promulgués par lui et ses adeptes. Nous remarquerons en même temps que la classification, généralement admise, de pays agricoles et de pays manufacturiers et commerçants, est bien l'expression d'un fait vrai, mais anormal, résultant d'une fausse tendance économique; mais qu'il ne saurait rationnellement servir de base à des appréciations au sujet des nations. Constituant, chacune indistinctement, une personnalité qui embrasse également en soi une somme donnée de génie industriel et de force matérielle, dont le développement s'effectue à un degré plus ou moins élevé, selon que des causes intérieures ou extérieures viennent le favoriser ou non, les nations doivent être, les unes à l'égard des autres, à la fois agricoles et manufacturières.

La misère des pays restés purement agricoles, mais qui font en même temps un échange indéfini de leurs produits contre des produits manufacturés étrangers, se trouvera expliquée par la comparaison qu'on fera des éléments de profits de l'agriculture avec ceux de l'industrie manufacturière, éléments dont la méconnaissance est le fondement de la seconde erreur sur l'échange.

Étant constaté que deux pouvoirs distincts, quoique solidaires entre eux, concourent à la production des richesses : l'un constitué par les forces physiques, naturelles et humaines ; l'autre par l'intelligence, sous le nom de génie industriel,

on remarquera ensuite que la participation respective de ces deux pouvoirs est extrêmement inégale dans la production agricole et dans la production purement industrielle, d'où suit une part très-inégale de profits numéraires pour l'une et pour l'autre.

Dans l'agriculture, la terre étant l'instrument, le capital principal, la richesse n'existe presque uniquement qu'à proportion de la somme de pouvoir matériel que représentent les forces naturelles du sol et les forces physiques de l'homme; l'intelligence industrielle y a certainement une bonne part, mais quelque étendue que soit sa participation, elle ne saurait franchir le cercle limité de ce pouvoir. Dans l'industrie proprement dite, au contraire, bien qu'elle soit obligée d'appeler plus ou moins à son aide les forces physiques de toute nature, ces forces n'y concourent, en quelque sorte, que comme point d'appui : elle peut obtenir avec une somme de forces relativement très-minime d'immenses produits.

Cette différence de position, par rapport aux deux pouvoirs qui président à la production des choses, est la cause d'une différence de profits numéraires, que nous allons essayer de rendre palpable par l'analyse des éléments comparés, concourant à la création d'un produit agricole et d'un produit manufacturé.

Soient deux produits livrés au commerce : l'un une quantité de laine brute; l'autre une quantité d'étoffe de laine.

Quant à la laine brute, sauf les soins qu'exigent les troupeaux, leur parcage, leur tonte et l'emploi d'instruments très-simples, on peut affirmer que la création du produit procède en très-grande partie des forces naturelles du sol où les troupeaux ont trouvé leur pâture, et des forces physiques de l'homme employées à ces diverses opérations. Le capital, représenté par le sol, a coopéré en majeure partie à la formation de ce produit ; le génie industriel, bien qu'y ayant eu une part, y a joué un rôle secondaire.

Quant au drap, il a fallu faire subir à la laine, en premier lieu, des opérations de lavage et de teinture, qui exigent des connaissances chimiques plus ou moins étendues ; puis passer au filage, ensuite au tissage et autres procédés nécessaires pour amener le produit à sa perfection, autres opérations qui exigent à leur tour une très-grande habileté manuelle de la part des ouvriers, et l'emploi de machines dans lequel le génie industriel s'est déployé avec éclat. Les forces naturelles et les forces physiques de l'homme ont eu aussi part à cette production, mais dans une proportion comparativement très-minime : le génie industriel en soumettant ces forces à sa propre puissance y a presque seul coopéré.

Formulant ces idées en peu de mots, nous disons que la production agricole est le résultat des forces naturelles, *servies* par l'intelligence ; la production

industrielle, le résultat de l'intelligence, *aidée* des forces naturelles.

Considérons maintenant ces produits quant à leur valeur d'échange. Or, qu'on mette dans les plateaux d'une balance, d'un côté, 100 kil. de laine brute, et de l'autre, 100 kil. d'étoffe fabriquée avec la même espèce de laine. Les 100 kil. de laine brute vaudront, disons, de 4 à 500 fr. Quelle que soit la qualité des troupeaux, quelles qu'aient été l'habileté et les connaissances industrielles et agricoles employées à sa production, la laine brute ne saurait dépasser cette limite de prix. Quant à l'étoffe de laine, au contraire, son prix pourra, selon la nature du travail industriel, s'élever à cinq fois, dix fois, cent fois la valeur primitive de la laine qui a servi à la fabrique.

L'industrie peut donc décupler, centupler, multiplier prequ'à l'infini la valeur de la matière brute qui passe sous son pouvoir, tandis que l'agriculture est forcée de rester dans de certaines limites fixées par la nature [1]. De là, il suit que l'échange exclusif, que fait une nation, de ses produits agricoles et de ses matières premières contre des produits manufacturés, constitue, pour elle, une opération double-

[1] Certains articles de l'industrie manufacturière offrent, dans le rapport de leur prix à la matière brute employée à leur fabrication, une échelle très-étendue. On a calculé, par exemple, que le rapport de prix entre le fer brut et les lames de couteau était de 35 fois la valeur primitive; pour les lames de canif, 657 fois; pour les aiguilles de montre, 50,000 fois.

ment ruineuse, à part même la question de bien-être ou du mal-être et à envisager cette opération uniquement du point de vue des profits numéraires.

Elle est ruineuse :

1° Parce qu'en exportant ses produits agricoles, dont une grande partie se compose de denrées alimentaires d'une production limitée, elle détruit le rapport équilibré du salaire en argent et du prix des subsistances ; elle fait renchérir le prix relatif du travail et dès lors le prix de revient de ses produits, dont le taux est basé en grande partie sur le cours des subsistances, principe qui est ressorti de nos précédents développements ;

2° Parce que, par suite de causes susénoncées, la création d'une somme donnée de produits agricoles, exigeant en moyenne un emploi de forces matérielles productives, autrement dit de capital, plus considérable que n'en exige la création d'une somme équivalente de produits industriels, le prix de revient des produits agricoles est, par rapport à cette nature de forces, beaucoup plus élevé que ne l'est le prix de revient des produits industriels; d'où il suit que l'échange exclusif, effectué par la nation, la met en perte de toute la différence en plus, qui subsiste entre le prix de revient du produit agricole et le prix de revient du produit manufacturé.

Bien que cette différence de proportion du capital, employé dans l'une ou dans l'autre branche de production, ait été théoriquement démontrée, il est

bon de la formuler d'une manière plus saisissante, en appelant à notre aide quelques données statistiques. Nous les emprunterons à l'important travail de M. Ch. Dupin, intitulé : *Forces productives, commerciales et industrielles de la France.*

M. Ch. Dupin divise les forces motrices d'une nation en deux espèces : les forces vivantes, c'est-à-dire, les forces musculaires de l'homme et celles des animaux ; puis les forces inanimées, telles que les machines hydrauliques, les machines à vapeur, les machines à vent et à eau, etc., etc., lesquelles reçoivent deux applications distinctes : l'une à l'agriculture, et l'autre à l'industrie.

Par une méthode de calcul, qu'il serait superflu de faire connaître, le savant auteur ramène ces deux natures de forces productives à une seule nature, à celle de la force humaine, c'est-à-dire à l'équivalent des forces que donneraient des *travailleurs effectifs* du sexe masculin dans la force de l'âge : il est ainsi parvenu à une énumération des forces productives animées et inanimées, appliquées en France à la production agricole et manufacturière. En voici l'énumération.

Forces agricoles. . .	37,278,537	travailleurs effectifs.
Forces industrielles.	11,536,352	id.

Ceci posé, faisons le rapprochement de la somme des forces données ci-dessus et de la somme des produits obtenus annuellement, en France, par l'agriculture et par l'industrie.

	SOMME DE FORCES productives.	SOMME DE PRODUITS obtenus.	VALEUR obtenue par une force équivalente à un travailleur effectif.	RAPPORT de la force employée à la valeur obtenue.
	Travaill. effect.	Fr.	Fr.	
Agriculture	37,278,537	4,527,097,090 [1]	121	0,08
Industrie.	11,526,352	2,200,000,000	190	0,05

Le tableau ci-dessus met clairement en évidence la disproportion des valeurs respectivement obtenues, par l'agriculture et par l'industrie proprement dite, d'une même somme de forces productives ; on voit, en effet, que la première n'obtient, par chaque unité de forces, équivalente à un travailleur effectif, qu'une valeur de 121 fr., tandis que la seconde se procure, par la même somme de forces, 190 fr. Corrélativement, la force employée, pour créer une même valeur, est de 8 pour 0/0 pour l'une et n'est que de 5 pour 0/0 pour l'autre.

Quelles que soient les objections qu'on pourrait nous opposer, en se fondant sur l'incertitude que présentent de tels éléments statistiques, il est un fait, néanmoins, qu'on ne saurait contester et que ces données ne servent, pour nous, qu'à présenter sous une forme saisissante et appropriée au sujet, à savoir, que pour produire une somme donnée de valeurs échangeables, l'agriculture est, en moyenne, dans la nécessité de dépenser une somme de forces produc-

[1] *Archives statistiques*, p. 119.

tives, comparativement plus considérable que ne le fait l'industrie proprement dite; fait d'ailleurs suffisamment attesté par l'infériorité relative du salaire de l'ouvrier agricole et des profits afférents aux capitaux employés dans l'agriculture [1]; d'où il suit que les nations, qui font un échange exclusif et indéfini de leurs produits agricoles et de leurs matières premières contre des produits manufacturés, se font un tort proportionné à la différence susénoncée, à part même, nous le répétons, toute considération d'équilibre et à n'envisager la question qu'au point de vue des profits numéraires; c'est-à-dire que les produits qu'elles livrent leur ont coûté 8 pour 0/0 de forces productives ou capital, tandis que ceux reçus par elles en retour n'en ont coûté que 5 pour 0/0. On voit aussi combien est illusoire, dans ce cas, la *réciprocité* dont se bercent les partisans du commerce quand même, et quelle valeur il faut attacher à ce terme affectionné par eux.

On remarquera, ici, que ce n'est pas dans l'échange effectué que se révèle le tort exprimé par la différence en question, ni que ce tort soit apparent pour l'individu; car, pour celui-ci, 100 fr. de blé valent 100 fr. de produits industriels; mais que ce tort retombe

[1] La comparaison du salaire de l'ouvrier agricole et de celui de l'ouvrier industriel peut également conduire à l'évidence du fait en question On pourrait donc, sous une autre forme, arriver à des résultats semblables à ceux que nous venons d'obtenir, en comparant la somme respective de salaires d'un nombre donné d'ouvriers dans l'une et dans l'autre branche de production.

sur la communauté tout entière, en ce que le développement industriel se trouve étouffé et anéanti dans son sein. La prospérité matérielle et sociale d'un pays résultant, on l'a vu, du concours réciproque et égal de deux pouvoirs essentiels : les forces naturelles et l'intelligence, sous le nom de génie industriel, ce dernier se trouve annihilé proportionnellement à la différence établie plus haut; de là, une perte lente mais progressive de forces industrielles; de là, la misère, l'ignorance et la dépopulation des contrées dites agricoles et faisant l'échange en question [1].

En présence du fait irrécusable de cette différence, que deviennent ces superbes aphorismes sur lesquels on prétend fonder l'échange indéfini des produits et le développement illimité du commerce, à savoir : que deux valeurs égales se valent, quoiqu'elles proviennent de deux industries différentes; puis que, quand le pouvoir d'acheter une marchandise, par rapport à une autre marchandise, est moindre dans un pays que dans un autre, il est de l'intérêt de ces pays de faire un échange réciproque de leurs marchandises.

Oui, encore une fois, pour l'individu, mais non pour les nations, êtres collectifs qui ont deux inté-

[1] Le lecteur, désireux d'approfondir cet aspect particulier de la question, trouvera des données statistiques plus étendues dans un écrit publié par l'auteur, intitulé : *Défense du travail national*, 1847.

rêts à sauvegarder, intérêts dont n'a pas à se préoccuper et ne se préoccupe pas l'individu : 1° le juste équilibre des subsistances avec les besoins de la population, équilibre dont l'anéantissement affecte, non-seulement le bien-être général, mais aussi la valeur relative du salaire et le prix relatif du travail ; 2° les sources du travail industriel, dont le tarissement est un principe de misère et d'ignorance.

CHAPITRE II.

La question, qui vient d'être soulevée dans le chapitre précédent, présente deux faces très-distinctes et en quelque sorte opposées; les données statistiques, qui ont déjà révélé l'une, serviront à dévoiler l'autre. S'il est vrai de dire que la nation, qui fait un échange exclusif et continue de ses produits agricoles et de ses matières premières contre des produits manufacturés, se met en perte de la différence, en plus, de forces productives ou capital nécessaire pour produire une valeur agricole équivalente, considérée du point de vue de l'échange, à une valeur industrielle, il suit, de là, que la nation, qui fait un échange plus ou moins exclusif de ses produits manufacturés contre des produits agricoles et des matières premières, tend à donner à ses forces industrielles un développement proportionné à l'appauvrissement, sous ce rapport, des nations qui, de gré ou de force, font avec elle cet échange.

C'est bien en effet ce qui a lieu, et l'Angleterre en est l'exemple le plus frappant. Que l'on jette les yeux sur les éléments de son commerce, et l'on remarquera

que ses importations se composent presque entièrement de produits agricoles et de matières premières, et ses exportations, des produits de son industrie manufacturière. C'est par la différence signalée précédemment qu'elle est parvenue à donner à ses richesses le développement anormal et contre nature, qui se révèle chez elle et qui est dû au développement exagéré de son commerce. Nous disons anormal et contre nature. En effet, si quelque chose est propre à éclairer les moins clairvoyants sur les conséquences funestes, considérées du point de vue social, du défaut d'équilibre dans la nature des choses qui composent la richesse d'un pays, c'est la situation de l'Angleterre.

Les principes d'équilibre, préalablement posés, ont montré avec assez d'évidence, pour nous dispenser de nous étendre de nouveau sur ce sujet, quels sont les funestes effets de ce défaut d'équilibre. Ces effets, on l'a vu, se sont révélés avec plus d'intensité en Angleterre qu'en France, différence due à ce que la dernière n'a pas encore donné à son commerce l'essor aveugle que lui a imprimé la dernière, mais qu'elle finira malheureusement par combler, si elle persiste sous le drapeau des fausses doctrines de l'économie politique régnante, à copier servilement l'Angleterre.

Les effets du défaut d'équilibre, résultant, en grande partie, de l'exagération du principe mercantile, s'offrent à nous sous deux aspects généraux,

savoir : 1° la tendance de plus en plus grande des forces productives du travail et du capital à abandonner la production agricole, et, en particulier, celle des denrées de subsistance, pour la production manufacturière et autres branches de l'industrie; 2° l'écart de plus en plus considérable entre le taux numéraire des salaires et le prix des choses de première nécessité.

Le principe de la tendance, qui forme le premier de ces aspects, s'expliquera aisément si l'on considère, d'une part, que les profits numéraires afférents aux capitaux et au travail employés dans l'industrie et le commerce, sont, comme l'a constaté Adam Smith et comme l'ont démontré nos précédentes données statistiques, beaucoup plus considérables et enrichissent bien plus rapidement les individus que ne le font les capitaux et le travail employés dans l'agriculture; d'autre part, que, conformément aux principes mercantiles servant de base à la politique des gouvernements et surtout à celle de l'Angleterre, un débouché se trouve constamment ouvert pour l'écoulement des produits des manufactures.

De ces deux sources combinées, découle nécessairement, irrésistiblement la tendance des capitaux et des forces du travail à abandonner la production agricole alimentaire pour se porter, plus ou moins exclusivement, vers celle qui répond le mieux et avec le plus de profits numéraires aux exigences

de plus en plus grandes du commerce extérieur, sans égard aux besoins généraux de la population.

Nous mettons sous les yeux du lecteur deux documents statistiques, qui dévoileront avec éclat la tendance en question en Angleterre, c'est la proportion centésimale des individus occupés à l'industrie manufacturière et commerciale et à l'agriculture, d'après les recensements de 1831 et 1841; puis la moyenne décimale de ses importations de grains.

	1831	1841
Occupés à l'agriculture. . . .	31,51	25,93
d° aux manuf. et au comm.	39,65	43,53
d° aux autres professions. .	20,84	28,00

Moyenne décennale de l'importation de grains des pays étrangers en Angleterre.

De 1800 à 1810	60,946 quarters.
1810 à 1820	458,578
1820 à 1830	534,992
1830 à 1838	907,638
1840 à 1849	2,588,706 [1]

Ces deux faits statistiques se présentent dans la même relation et sous le même aspect que ceux de la cause à l'effet; leur simple rapprochement suffit pour le démontrer et nous dispense de tout autre éclaircissement.

De ces faits et de ceux déjà exposés, on est donc en droit de conclure que la doctrine du commerce illimité entre nations, du commerce en vue seule-

[1] *Progress of the nation*, by Porter.

ment du commerce, conduit d'une manière irrésistible à l'anéantissement de l'équilibre naturel inhérent à l'équitable satisfaction des besoins généraux de la population, envisagés dans leur double nature; alors même que ce commerce est, en apparence, le plus favorable à la nation.

Toutefois, les adorateurs fanatiques de l'idole mercantile, fermant les yeux à l'évidence des faits, diront peut-être : S'il est vrai que l'Angleterre délaisse la production des denrées alimentaires pour se livrer plus exclusivement à celle des produits manufacturés, son commerce, au développement exagéré duquel vous attribuez le défaut d'équilibre en question, vient, comme le prouve l'importation de plus en plus grande des grains et autres denrées alimentaires, rétablir cet équilibre, en lui laissant en même temps d'immenses bénéfices.

Cet argument qui, au premier abord, a quelque chose de spécieux, est fondé sur l'erreur déjà combattue par nous, laquelle consiste à considérer l'existence d'une nation du même point de vue que celle de l'individu.

On pourrait répondre, en premier lieu, que puisque l'Angleterre tire de si grands profits de la préférence exclusive donnée par elle aux manufactures et au commerce, toutes les nations, sans exception, n'ont rien de mieux à faire qu'à suivre un tel exemple; or, cela étant, comment les populations se nourriront-elles; ou bien que les nations, qui

font avec elle, de gré ou de force, un échange exclusif de leurs produits agricoles contre ses produits manufacturés, non-seulement se privent des moyens de nourrir leur propre population, mais encore subissent une perte proportionnée à l'abandon qu'elles font de la production manufacturière et aux profits qu'en retire l'Angleterre. D'un côté ou de l'autre on ne voit que misère, famine et oppression.

Mais nous allons plus loin, et, laissant de côté pour le moment la question des rapports de nations à nations, sur lesquels nous nous sommes déjà expliqué, nous disons, en premier lieu, que le prix relatif des subsistances, par suite de la préférence donnée par l'Angleterre aux manufactures, est beaucoup plus élevé qu'il ne le serait, si elle tirait de son propre sol les moyens de conserver l'équilibre de la production alimentaire avec les besoins de sa population; en second lieu, que les profits que l'Angleterre retire du développement anormal de ses manufactures, étant d'une nature numéraire et presque exclusivement afférents au capital, ces profits sont le partage, non de la nation entière, mais de la classe très-limitée des possesseurs de capitaux, entre les mains de qui ils se concentrent de plus en plus, en réduisant les autres classes de la population au besoin et à la misère; et cela en vertu d'une tendance, dont l'exposé sera l'objet du chapitre suivant, relatif à l'action de concentration effectuée par l'exagération du principe mercantile.

Quant au prix relatif des subsistances, qu'il ne faut pas confondre avec le prix nominal, il serait, disons-nous, moins élevé. On sait, en effet, que le taux de prix des choses de première nécessité se proportionne à la masse des capitaux circulants; plus les capitaux s'accroissent dans un pays, plus les denrées de subsistances s'élèvent de prix. Or, si cet accroissement se porte plus ou moins exclusivement sur le second ordre de produits, il en résulte un taux de prix du premier ordre de produits, comparativement plus élevé que si l'équilibre avait été respecté, taux alors d'une nature artificielle, puisque la loi naturelle a été violée. Au surplus, quant à cet aspect de la question, nous renvoyons le lecteur à nos précédents développements[1].

Cette exagération du principe mercantile, en anéantissant l'équilibre entre le taux du prix des subsistances et le taux des salaires en argent, réduit à la misère et prive de travail une grande partie de la population. La nature des richesses qui en découle crée un milieu social où la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, forcée de donner aux subsistances la presque totalité de son salaire, en raison de leur prix de plus en plus élevé, ne peut en consacrer qu'une faible partie aux produits des manufactures; de là, deux conséquences nécessaires : manque de travail qui naît du tarissement de l'industrie natio-

[1] Voir la note de la page 23, et les pages 63 et suivantes.

nale; misère et paupérisme dont l'impôt vient, à son tour, dessécher les sources de la prospérité générale.

On peut donc induire de là, combien est opposé à la vérité ce préjugé, si universellement répandu, que le commerce est la base fondamentale de la prospérité des nations, et que cette prospérité se proportionne au développement commercial. Si, par prospérité, l'on entend celle de la féodalité industrielle, commerciale et financière, cela peut être; mais si l'on donne à ce mot un sens rationnel, celui du bien-être physique et moral de tous les membres de la communauté indistinctement, nous nions hardiment l'existence de cette prospérité.

Veut-on une preuve irrécusable à l'appui de notre assertion, il suffit de jeter les yeux sur le tableau, page 19, tableau qui montre le paupérisme s'accroissant, au sein de la nation la plus commerçante du monde, dans une proportion rigoureuse avec le développement commercial.

Ce tableau, ne comprenant qu'une série de douze années et les documents statistiques relatifs au nombre des pauvres, ne remontant pas au delà de 1840, nous plaçons sous les yeux du lecteur, comme nouvelle preuve à l'appui, un autre tableau d'une nature parfaitement analogue[1], comprenant une

[1] Personne, nous le croyons, ne sera disposé à contester la parenté qui existe entre la misère et la criminalité; ce sont deux faits qui

série de trente années; c'est le rapport du nombre des accusés au tonnage des vaisseaux, en moyennes annuelles et par périodes quinquennales, en Angleterre et dans le pays de Galles.

	MOYENNE annuelle DU TONNAGE.	MOYENNE annuelle DES ACCUSÉS.	RAPPORT des accusés AU TONNAGE.
De 1815 à 1820	4,254,373	12,911	0,030
1820 à 1825	4,625,943	13,151	0,028
1825 à 1830	5,480,156	17,487	0,031
1830 à 1835	6,182,037	20,746	0,033
1835 à 1840	8,126,204	23,804	0,029
1840 à 1845	10,142,931	27,901	0,027

On voit ici la criminalité, par rapport au tonnage, s'accroître, ainsi qu'on l'a vu pour le paupérisme, d'après une proportion régulière, avec le tonnage

ont entre eux le même rapport que celui de la cause à l'effet. Le document suivant en offre une preuve irrécusable.

IRLANDE

	Nombre des pauvres.	Nombre des condamnés.
1849	2,142,766	21,202
1850	1,174,267	17,108
1851	755,347	14,377
1852	519,775	10,454
1853	409,608	8,754

La diminution du nombre des condamnés, parallèlement à la diminution du nombre des pauvres qu'offre ce tableau, ne laisse donc aucun doute sur le rapport en question.

des vaisseaux. Qui pourrait, en présence de ce fait, nier l'influence de l'ultra-commerce par rapport à la dégénérescence physique et morale de la population. Cette uniformité de résultats, qui se manifeste dans une succession de trente années, peut-elle être attribuée au simple hasard; n'est-elle pas plutôt l'effet nécessaire d'une cause absolument semblable dans son action à celle d'une loi physique; loi vicieuse dans son principe, il est vrai, mais qui n'en a pas moins le caractère de constance propre à cette nature de lois; ne vient-elle pas démontrer d'une manière irrécusable qu'elle procède de la violation continue de la loi d'équilibre économique?

On cherchera peut-être à expliquer l'accroissement de la criminalité, en se fondant sur ce que la population s'étant accrue, la criminalité a dû s'accroître avec elle. Or, il est bon de remarquer que la population de l'Angleterre et du pays de Galles qui était, d'après le recensement de 1811, de 10,150,615, se trouve être en 1841 de 15,906,801. C'est donc un accroissement d'environ 55 pour 100 en trente ans. Le nombre des accusés, qui était en 1816 de 9,091, se trouve être, en 1845, de 24,303, ce qui donne un accroissement de 166 pour 100 dans le même espace de temps.

Qui pourra s'étonner, après cela, d'entendre ce cri de détresse sortir de la bouche de l'un des hommes les plus éclairés de l'Angleterre, M. Alison : « J'ai « la ferme conviction que, si le flot de corruption qui

« envahit les classes laborieuses n'est pas arrêté « dans son cours, c'en est fait de l'état social du « pays et de l'empire Britannique. »

A Dieu ne plaise qu'en constatant ces faits, nous soyons animés de préventions et de jalousies nationales. Si nous les avons choisis de préférence à ceux qui sont relatifs à la France, c'est uniquement parce que, à raison d'une plus grande exagération donnée par l'Angleterre au principe mercantile, ces faits ont pris un développement plus marqué, et font ressortir avec plus d'éclat le vice de cette exagération et de la politique qui lui sert de base. Aussi croyons-nous que, si la population française ne marche pas aussi rapidement dans cette voie de dégénérescence sociale, cela est dû, surtout, à ce qu'elle n'a pas encore donné à son commerce extérieur un développement aussi exclusif que l'a fait l'Angleterre. Néanmoins la situation morale de la France ne laisse pas que d'être, sous ce rapport, assez inquiétante. S'il est vrai de dire que le nombre des accusés de crime ne s'est pas sensiblement accru, celui des accusés de délits a pris un accroissement formidable. Ce nombre était, en 1826, de 159,740; ce qui donne un accroissement de 61 pour 100 d'une époque à l'autre; tandis que la population ne s'est accrue, dans le même espace de temps, que de 16 à 17 pour 100. On voit donc que les réflexions dont l'Angleterre a été l'objet de notre part s'appliquent à la France, sinon dans une même mesure, du moins avec une égale

justesse ; et que l'essor de son commerce, loin d'avoir été suivi du développement de bien-être physique et moral de la population, a eu un résultat contraire.

De l'exposé de ces faits et des phénomènes sociaux irréguliers, qui prennent naissance sous l'influence désorganisatrice du commerce pour le commerce, de l'échange inconsidéré et illimité entre les diverses contrées, sans égard aux besoins de la population, que faut-il conclure? C'est que le commerce de nations à nations, pour être bienfaisant et réellement civilisateur, doit être assujetti à de certains principes d'équilibre, la violation desquels réagit fatalement sur le bien-être physique et moral du pays; que le commerce ne devrait être que l'échange du surplus de la production générale sur la consommation générale, en tenant compte de la double nature des besoins généraux : il serait alors le simple résultat de la surabondance du bien-être de tous ; l'échange réciproque de cette surabondance de bien-être entre nations, et non, comme il l'est aujourd'hui, l'échange du bien-être du plus grand nombre au profit du plus petit nombre.

Ces idées trouvent ici leur appui dans les opinions du plus grand génie administratif des temps modernes, lequel pressentait avec un admirable bon sens le vide des doctrines des économistes. Voici dans quel ordre et d'après quels principes Napoléon Ier rangeait les trois agents de la richesse :

« 1° *L'agriculture;* l'âme, la base première de « l'empire. »

« 2° *L'industrie;* l'aisance, le bonheur de la po- « pulation. »

« 3° *Le commerce extérieur;* la surabondance, le « bon emploi des deux autres. »

« L'agriculture n'a cessé de gagner durant le « cours de la Révolution. Les étrangers la croyaient « perdue chez nous. En 1814, les Anglais ont été « pourtant contraints de confesser qu'ils avaient « peu ou point à nous montrer.

« L'industrie ou les manufactures et le commerce « intérieur ont fait sous moi des progrès immenses. « L'application de la chimie aux manufactures les « a fait avancer à pas de géants. J'ai imprimé un « élan qui sera partagé de toute l'Europe.

« Le commerce extérieur, infiniment au-dessous « dans ses résultats aux deux autres, leur a été aussi « constamment *subordonné* dans ma pensée. Celui- « ci est fait pour les deux autres ; les deux autres « ne sont pas faits pour lui. Les intérêts de ces trois « bases essentielles sont divergents, souvent oppo- « sés. Je les ai constamment servis dans leur rang « naturel, mais n'ai jamais pu ni dû les satisfaire « à la fois [1]. »

Voilà, certes, d'admirables principes dont la pratique fut, en effet, récompensée par une merveil-

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène.*

leuse prospérité matérielle pour le pays, principes, il est vrai, que le grand homme mit quelque peu en oubli dans l'établissement de son fameux blocus continental; car cette mesure, dirigée contre l'Angleterre dans le but de la ruiner, eut un résultat contraire à celui qu'il en attendait.

Ceci pouvant avoir aux yeux du lecteur une couleur paradoxale, hâtons-nous d'en dissiper les apparences.

Il est un fait avéré dont la cause est encore un mystère, et que se sont vainement efforcés d'expliquer la plupart des écrivains du temps où il s'est passé, nous voulons dire, l'immense prospérité matérielle de l'Angleterre, de la fin du dernier siècle jusqu'en 1814, c'est-à-dire durant les grandes guerres qui ont signalé cette époque et qui cependant avaient restreint son commerce extérieur d'une manière extrême. Ce commerce, représenté aujourd'hui par un tonnage annuel de vaisseaux de 15 à 16 millions, a flotté, dans l'intervalle en question, entre 3 et 4 millions de tonnes.

Certes, si le commerce extérieur devait servir de mesure à la prospérité d'un pays, l'Angleterre aurait dû se trouver alors dans une situation comparativement assez misérable. Or, ce fut tout le contraire qui eut lieu, ainsi qu'il résulte de témoignages irrécusables. Nous en emprunterons quelques-uns à l'ouvrage de M. Th. Took [1].

[1] *A history of prices.*

« Il est hors de doute que, pendant la guerre, il y « eut plus de produits mis au jour et plus de travail « mis en mouvement.

« L'alderman Rothwell, M. Rous et divers « autres témoins, s'accordent tous à dire que, pen- « dant la guerre, il y eut à la fois une plus grande « production et une plus grande consommation.

Dans un article du *Quarterly Review*, attribué à un écrivain éminent, on lit ce qui suit : « Il est « incontestable que, pendant la plus grande partie de « cette période (de 1793 à 1814), le commerce inté- « rieur du pays a été dans un état de prospérité sans « exemple ; et sir Edward West, dans son remarqua- « ble traité sur le prix du blé et sur les salaires, « bâtit la plus grande partie de sa théorie sur ce « fondement.

« On peut affirmer avec assurance, dit la même « Revue, que dans aucune période de vingt-deux « années de notre histoire, il n'y eut jamais un ac- « croissement aussi rapide de la production et de la « consommation, quant à la quantité et à la valeur, « que dans les vingt-deux années qui se terminent « en 1814. »

Un écrivain français, M. Ganilh, en cherchant à expliquer le même phénomène, s'exprime ainsi : « Les terres les plus médiocres furent mises en cul- « ture et dévorèrent des capitaux immenses [1]; les ma-

[1] On aura, dans la statistique suivante des bills de clôture de terres

« nufactures furent dans une activité constamment « progresssive ; les spéculations du commerce n'eu-« rent plus de bornes, les profits du travail furent « très-hauts, les salaires du travail largement récom-« pensés, et la population s'accrut, dans l'espace de « quinze ans, plus qu'elle ne l'avait fait dans l'es-« pace de plusieurs siècles [1]. »

Plusieurs écrivains ont cherché à expliquer la cause de ce phénomène par le surexcitement, supposé avoir été imprimé à la production et à la consommation par les emprunts et les dépenses énormes, faites par l'État et nécessitées par la guerre.

Sans qu'il soit besoin d'entrer dans la discussion d'une opinion, qui ne s'appuie sur aucun principe rationnel, ne serait-il pas plus simple et plus naturel de considérer ce phénomène comme la conséquence nécessaire du rétablissement de l'équilibre économique auquel, par une heureuse nécessité, l'Angleterre avait été forcée de se conformer et, en met-

vagues, un témoignage éclatant de l'impulsion qu'a éprouvée la culture de la terre durant la guerre, et du déclin de cette culture par suite de l'essor donné au commerce extérieur, après le rétablissement de la paix.

		Bills de clôture.
De 1801 à	1810.	906
1811	1820.	771
1821	1830.	186
1831	1840.	120
1841	1844.	32

[1] *Dictionnaire analytique d'économie politique.*

tant des limites à l'exagération du principe mercantile, en restituant à la production sa destination naturelle, et à l'agriculture le rang qu'elle doit occuper, en les conformant à la double nature et à la hiérarchie des besoins et en rétablissant le niveau réciproque qui doit subsister entre le prix des denrées et le taux des salaires, avait rendu au pays les conditions rationnelles de son existence.

Quelle que soit l'opinion qu'on se fasse sur ce sujet, voici un pays qui, à proportion du développement de son commerce, voit s'accroître dans son sein d'une manière formidable, l'émigration, le paupérisme et la criminalité; mais qui, lorsque son commerce s'est forcément renfermé dans d'étroites limites, a vu au contraire sa population prendre un merveilleux accroissement, la production et la consommation prendre un essor prodigieux, et le bien-être et la prospérité générale atteindre à des limites jusque-là sans exemple.

Quelles conséquences faut-il tirer de ce double fait?

Les principes que nous nous sommes efforcé jusqu'ici de développer répondent suffisamment à cette question. Ajoutons seulement que ces faits démontrent avec éclat, en premier lieu, que la prospérité d'une nation, en tant que cette expression comprend indistinctement tous les membres de la communauté, ne saurait, selon le préjugé vulgaire, se mesurer sur l'étendue du commerce; en second lieu,

que cette prospérité a pour véritable et unique base le mouvement combiné et équilibré des forces de la production et de la consommation, en vue de la satisfaction des besoins généraux de la population; mouvement dont le commerce est bien l'instrument, mais non le principe, et que dès lors chaque nation, pourvu qu'elle ne transgresse pas cette loi fondamentale de son existence spéciale, porte en son propre sein et non en dehors de soi le principe de son bien-être et de sa grandeur physique et morale.

D'après tout ceci, on s'expliquera pourquoi l'Angleterre, forcée de renfermer son activité dans les limites salutaires de cette loi souveraine d'équilibre, a vu, malgré le blocus continental ou plutôt à cause de ce blocus, son agriculture et son industrie prospérer, en se prêtant un appui mutuel et mieux pondéré, et sa population fleurir au sein d'une prodigieuse prospérité. Pareille à Antée, elle reprenait ses forces en touchant le sol.

CHAPITRE III.

Il y a près de deux mille ans qu'un des plus grands philosophes de la Grèce écrivait les lignes qui suivent : « Toute propriété a deux usages, qui « tous deux lui appartiennent également, sans « toutefois lui appartenir de la même façon : l'une « est spéciale, l'autre ne l'est pas. Une chaussure « peut à la fois servir à chausser le pied et à faire « un échange. On peut du moins en tirer ce double « usage. Celui qui, contre de l'argent ou contre des « aliments, échange une chaussure dont un autre à « besoin, emploie bien cette chaussure en tant que « chaussure, mais non pas cependant avec son « utilité propre, car elle n'avait point été faite « pour l'échange.... Dans l'origine, l'échange ne « s'étendait qu'au delà des stricts besoins, et il est « certainement inutile dans la première association, « celle de la famille.

« Ce genre d'échange est parfaitement naturel « et n'est point, à vrai dire, un mode d'acquisition « puisqu'il n'a d'autre but que de pourvoir à la sa- « tisfaction de nos besoins naturels. C'est là cepen-

« dant qu'on peut trouver logiquement l'origine « de la richesse. A mesure que ces rapports de se- « cours mutuels se développèrent par l'importation « des objets dont on était privé et l'exportation de « ceux dont on regorgeait, la nécessité introduisit « l'usage de la monnaie, les denrées étant en na- « ture de transport difficile.... Avec la monnaie, « née des premiers usages indispensables, naquit « aussi la vente, autre forme d'acquisition excessi- « vement simple dans l'origine, mais perfectionnée « bientôt par l'expérience qui révéla, dans la cir- « culation des objets, la source et les moyens de « profits considérables[1]. »

Ces lignes du philosophe de Stagyre résument admirablement l'origine de la concentration des richesses, par la vente et par le commerce, et le principe d'après lequel la circulation des capitaux, en dehors des besoins réels de la communauté, peut devenir un mode d'acquisition contre nature. Si, en effet, par suite d'une circulation excessive de la richesse, ce mode d'acquisition, agissant comme une pompe aspirante, venait, à mesure de son développement illégitime, à dessécher les sources de la vie des peuples, celles de leur bien-être physique et moral, ne serait-on pas alors en droit d'ajouter avec le même philosophe que, « étant de forma- « tion toute médiate, né uniquement de l'argent, « ce mode d'acquisition doit être exécré? »

1. *Politique d'Aristote*, liv. I, ch. III.

« La condition de notre siècle, le caractère de « notre progrès économique, » a dit à son tour M. de Sismondi, « c'est que le commerce s'est chargé de « la distribution de la totalité de la richesse annuel-« lement produite, et qu'il a en conséquence sup-« primé son caractère de valeur utile, pour ne lais-« ser subsister que celui de valeur échangeable. »

Là, en effet, réside plus particulièrement le principe qui affecte la condition économique actuelle des sociétés, principe au développement duquel les doctrines de l'école régnante, et surtout de l'école anglaise, n'ont pas peu contribué. J.-B. Say, on l'a vu, pose en principe que la quantité offerte et la quantité demandée sont le fondement de la valeur des choses. M. Stuart Mill, de son côté, définit ainsi la valeur : « La valeur d'une chose signifie la quan-« tité de quelque autre chose, en général, contre la-« quelle elle peut être échangée. » Il n'est pas difficile d'apercevoir comment, en poursuivant ces définitions dans toutes leurs conséquences, on arrive à substituer au caractère d'utilité le caractère purement échangeable dans la valeur des choses[1].

[1] Ce défaut des doctrines de l'économie politique régnante n'a point échappé à la perspicacité d'un économiste distingué, M. le marquis Garnier, qui s'énonce ainsi : « Dans une note sur l'ouvrage de M. Ricardo que j'ai déjà cité plus d'une fois, M. J.-B. Say s'exprime ainsi : « La distinction entre le *prix naturel* et le *prix cou-« rant* paraît être tout à fait chimérique. Il n'y a que des prix cou-« rants en économie politique... Il y a pour chaque genre de produits « une quantité d'offres et de demandes qui règle la valeur courante,

Le défaut de telles doctrines, en mettant ainsi en oubli les besoins de l'homme, c'est d'assimiler son être à une simple nomade sans existence objective, de livrer son individualité à la merci des mouvements imprévus et désordonnés de l'offre et de la demande. Mais ces conséquences sont encore plus graves; car les capitaux acquièrent de là une puissance contraire aux lois naturelles, qui président à l'existence de l'homme; ils substituent leur propre puissance à la puissance de ce dernier; ils absorbent de plus en plus son individualité et, par leur accumulation dans un petit nombre de mains, ils enfantent une monstrueuse féodalité manufacturière, commerciale et financière pire que l'ancienne féodalité. Celle-ci, au moins, se révélait en chair et en os; elle avait une âme et n'était point inaccessible à la pitié; elle prenait même pour devise : Noblesse oblige; d'ailleurs, devenant trop oppressive, on la pouvait combattre; mais allez demander de la pitié à la féodalité moderne, être de raison sans autre existence tangible que celle que lui donnent les écus;

« le prix courant de tous les différents services. Il n'y a point de « prix naturel, de taux commun et fixe dans tout ce qui tient aux « valeurs. » M. Ricardo de son côté n'admet point de valeur absolue, il ne connaît que des valeurs relatives, une marchandise vaut ce qu'elle obtient en échange; le prix qu'on en donne est son équivalent. M. Malthus a reproduit les mêmes idées dans les *Principes d'économie politique* qu'il vient de publier.

« Avec de telles doctrines il n'y a plus de lois d'économie politique, et les valeurs circulent aveuglément comme la matière du chaos dans la confusion de l'anarchie. »

sans autres battements de cœur que ceux que lui imprime la circulation plus ou moins rapide des choses, et dont la puissance, pareille à la fatalité antique, vous enveloppe de liens invisibles et tout-puissants, ou vous écrase aveuglément sous les roues de son char.

Essayons de montrer par quel enchaînement de causes se produit ce phénomène social.

Ainsi que le fait remarquer Aristote, les choses peuvent avoir deux usages distincts, l'un comme objet d'utilité propre, l'autre comme objet d'échange; d'où est née, en économie politique, la distinction toute naturelle de valeur en usage et valeur en échange.

D'un autre côté, la nature ayant soumis l'homme à des besoins physiques, constituant le principe de son existence matérielle, l'appropriation des choses devient la manifestation même de cette existence; elle en est la condition essentielle, impérieuse et irrésistible. Il en résulte donc entre l'homme et les choses un rapport d'existence tel, que la valeur de celles-ci s'identifie avec lui et réagit sur lui en bien ou en mal, selon que leur mouvement suit un cours favorable ou défavorable, par rapport aux lois naturelles propres à son existence. C'est donc en ce sens qu'on peut dire avec M. de Rossi : « La valeur n'est « autre chose que l'utile dans sa relation spéciale « avec la satisfaction de nos besoins, » seule nature de valeur qu'une saine économie politique de

vrait tendre à faire prédominer, en lui subordonnant la valeur en échange. Loin de là, cependant, sous l'empire des doctrines régnantes, la valeur en échange a détrôné la valeur en usage ou d'utilité et et se l'est assujettie.

Or, d'une part, le numéraire étant l'instrument social à l'aide duquel le mouvement de circulation des choses s'effectue; et de l'autre l'existence de l'homme ayant une relation intime avec ces choses, le capital, en raison de la prédominance de la valeur en échange, a acquis une puissance en dehors des lois naturelles; l'existence de l'homme s'est ainsi asservie à cette puissance et a été forcée d'en suivre les phases déréglées. Se trouvant soustraite à l'empire de l'homme, son action a acquis une force indépendante de la majorité des individus, deshérités qu'ils sont de tout capital, et sans autre moyen d'existence que leur travail; elle a fini par les assujettir à ses lois, lois d'autant plus tyranniques que le capital est à la fois l'instrument social du travail et de la production, et l'intermédiaire indispensable de la consommation.

De cette puissance anormale du capital est né son pouvoir excessif d'accumulation et de concentration.

L'individualité économique de l'homme social est composée de deux éléments bien distincts : d'une part, de ses facultés productives personnelles dont l'exercice utile constitue *le travail*; d'autre part du

capital, fruit et épargne du travail, le surplus de sa production sur sa consommation.

Le capital, considéré en lui-même, est une somme de choses ayant une utilité et une valeur quelconques. Le capital a nécessairement deux emplois distincts : la consommation et la production ; le premier de ces emplois a donc pour objet immédiat la satisfaction des besoins de l'existence; le second, la reproduction d'un nouveau capital.

Or, cette reproduction de capital par le capital peut elle-même avoir deux objets distincts : celui de pourvoir aux besoins de l'existence ou celui de faire un trafic en vue de profits pécuniaires.

Rien dans ces deux objets que de très-légitime; par l'accomplissement du premier, le capital reçoit sa destination la plus naturelle, et par l'accomplissement du second, la reproduction du capital n'étant, après tout, que la représentation sous forme de marchandises ou sous celle de numéraire d'une somme quelconque de travail, le trafic auquel donne lieu cette reproduction est, en définitive, l'échange réciproque entre les membres de la communauté d'une somme de travail contre une autre somme de travail; trafic pour lequel ceux qui, sous le nom de commerçants, en ont été les intermédiaires, tirent aussi un profit par la différence du prix d'achat sur le prix de vente.

Rien donc, nous le répétons, que de naturel dans cette reproduction de capital par le capital et

dans le mouvement des choses auquel elle donne naissance; en tant, toutefois, que ce mouvement s'est effectué de manière à mettre simplement en rapport la somme des choses reproduites avec la somme des besoins généraux à satisfaire : renfermé dans ces limites, un tel mouvement serait la perfectibilité économique.

Mais si le mouvement de circulation des choses n'a pas pour fin la satisfaction des besoins généraux; s'il a pour terme plus ou moins exclusif les seuls profits du capital et du commerce, c'est alors que la reproduction du capital acquiert une puissance anormale d'accumulation aux dépens du bien-être des masses.

Le mouvement de circulation opéré par le commerce ne produit rien par soi-même; le travail donné par celui-ci, le capital dont il se sert pour opérer ce mouvement n'ajoutent pas une obole, pour la communauté, à la valeur intrinsèque des choses; à la différence des profits du travail productif, qui résultent de la création de denrées ou de produits quelconques, les profits du commerce proviennent essentiellement du capital employé à l'achat et à la vente. Or ces profits ont donc pour source, non le travail productif, non la création d'un objet propre à la satisfaction de besoins, mais le capital. Si le commerce est resté dans ses limites naturelles; s'il a eu pour effet unique de distribuer la production générale conformément aux be-

soins généraux, le capital employé par lui s'assimile à l'emploi de tout instrument utile de transport; dans le cas contraire, l'emploi de ce capital ayant lieu en dehors de ces besoins, il en résulte une somme proportionnée de profits au détriment de ceux-ci, profits qui s'accroissent et s'accumulent d'autant plus rapidement que le commerce prend de développement dans ce sens.

L'individualité économique de l'homme pouvant se scinder en deux parties, l'une composée de simples facultés personnelles, et l'autre de capital; si le commerce, au lieu de rester dans les limites naturelles de sa destination, devient plus ou moins exclusivement un instrument de profits pécuniaires pour le capital, il en résulte une tendance générale des capitaux et des forces productives du travail à créer la nature des richesses la mieux appropriée, non à la satisfaction des besoins généraux, mais au trafic, et plus particulièrement au commerce d'exportation.

Les possesseurs de capitaux retirent un profit de l'exportation : le propriétaire, par la vente des denrées du sol, le manufacturier, par celle de ses produits, le commerçant, par la différence entre l'achat et la vente, le financier, par le prêt à intérêt ou par la circulation du numéraire; mais où sont les profits de ceux qui n'ont ni terre, ni usine, ni maison de commerce, ni capitaux enfin?

Leur travail et leur salaire, répondra-t-on.

Oui, mais si, à côté d'eux, se trouvent d'autres individus qui, outre leurs facultés productives personnelles, soient en possession d'un capital dont les profits émanent d'une source étrangère aux choses essentielles à leur existence, alors il y aura nécessairement pour eux, déshérités de capital, une condition d'inégalité destructive de leur bien-être, et pour les possesseurs de capitaux une puissance dont le despotisme s'accroîtra à proportion de la misère générale.

Qu'importe, par exemple, à cette multitude innombrable de travailleurs qui végètent en Angleterre dans la misère et l'ignorance, l'immense mouvement commercial de ce pays? Au profit de qui a-t-il lieu? Au profit de quelques grands manufacturiers, de quelques marchands princiers; puisque l'activité de la production et du commerce n'ont eu en vue qu'un seul objet, non celui de nourrir et de vêtir la population, mais celui d'enrichir les possesseurs de capitaux.

« En 1833, remarquait M. de Sismondi, l'An-
« gleterre a consommé 12,879,693 liv. sterl. de
« produits de ses manufactures de coton, elle en
« a exporté 18,459,000 livres; c'est donc elle qui a
« fait le sacrifice de l'intelligence, de la moralité, de
« la santé, du bonheur de quinze cent mille de ses
« citoyens (nombre d'ouvriers employés aux manu-
« factures de coton) pour ce bénéfice abstrait de
« consommateurs dont elle ne se réserve que les

« deux cinquièmes, tandis qu'elle en a abandonné « les trois cinquièmes à des étrangers qui n'ont « aucun sacrifice moral à faire pour l'acquérir. »

Il est superflu de se demander, après ce que nous venons d'exposer, au profit de qui a eu lieu ce sacrifice du bien-être physique et moral de la population.

Un publiciste distingué écrivait, en 1847, les lignes suivantes à propos de l'Irlande : « Sans doute, « la récolte a été belle et abondante, et il ne sera « pas nécessaire de faire des importations de blé de « l'Amérique et de la Russie dans des proportions « aussi considérables que l'année dernière (année « de la famine). Mais cela ne changera rien à la si- « tuation de l'Irlande. Ces moissons qui croissent « devant ses yeux ne sont point pour elle ; ce n'est « pas pour lui-même que le Celte traîne la charrue ; « *sic vos non vobis fertis aratra*. Il y aura du blé plus « que l'année dernière, mais les Irlandais n'auront « pas plus de quoi le payer, et il est aussi éloigné de « leur bouche que s'il avait poussé sur le bord des « lacs de l'Amérique [1]. »

Ce blé qu'ils ont semé de leurs mains, moissonné sur un sol arrosé de leurs sueurs et de leurs larmes, ce n'est pas pour eux qu'il a poussé !

Mais alors pourquoi et pour qui a-t-il été semé et moissonné ?

Belle question ! Eh, ne voyez-vous pas que ce blé

[1] *Journal des Débats*, 25 octobre 1847.

n'a pas été semé et moissonné, en vue de sa consommation, mais d'abord et avant tout pour être un objet de trafic ? L'Irlandais meurt de faim, dites-vous ? Qu'importe si le commerce est florissant et ses profits considérables [1].

Mais, dira-t-on, si le commerce enlève à l'Irlande, par l'exportation, ses grains et ses bestiaux, elle reçoit en retour, soit des espèces, soit des produits manufacturés, il y a donc compensation ; il y a, selon le terme reçu, réciprocité.

Oui, pour les capitaux mis en mouvement en vue de la production et du commerce ; mais existe-t-elle, cette réciprocité, pour ceux qui sont privés de capital, et sans autres moyens d'existence que le travail et qui, à la différence du capital, sont assujettis à la loi impérieuse des besoins de subsistance.

Évidemment non. C'est donc au détriment de ces besoins, au détriment du salaire destiné à y satisfaire qu'ont lieu des profits du capital reproducteur et du trafic. En effet, le commerce en exportant les denrées

[1] Chose remarquable, en 1846, l'année même de la famine qui a moissonné si effroyablement sa population, l'Irlande a presque doublé ses exportations de bétail, lesquelles se sont élevées à 926,367 têtes ; l'exportation des grains a été de 1,875,593 quarters. Son commerce général, représenté dans les années précédentes par un tonnage de 3,204,457, l'a été cette même année par 4,334,759 tonnes. Mais autre chose non moins remarquable, le gouvernement anglais, pour ne pas laisser mourir de faim ce malheureux pays, s'est vu dans la nécessité d'y importer une quantité de denrées alimentaires à peu près équivalente à celle qui en avait été exportée. Beau résultat, n'est-ce pas, du commerce quand même ?

de première nécessité, en fait hausser le prix à proportion ; or, la valeur du salaire dépendant en partie du prix des subsistances, il est clair que cette hausse de prix constitue à la fois une perte pour le salaire et une source de profits pour le capital et pour le trafic.

Ces principes s'appliquent avec une égale évidence au capital qui a pour objet la production manufacturière.

Les manufactures donnant à l'emploi des capitaux une somme de profits numéraires plus considérable que ne le fait l'agriculture et la production des subsistances; et le commerce leur ouvrant au-dehors des marchés de plus en plus étendus, il résulte de ce double fait une tendance irrésistible des forces reproductives du capital à se porter exclusivement vers la production industrielle et à délaisser de plus en plus la production des denrées propres à faire subsister la population. De là, un prix relatif de plus en plus élevé de ces denrées et, dès lors, un affaiblissement proportionné de la valeur du salaire effectif et une dépression correspondante pour le travailleur.

Or, cette dépression ne saurait atteindre le capital, par la raison, nous venons de le dire, que n'étant pas asservi, comme le travailleur, à des besoins de subsistance, le haut prix des denrées n'a pas une influence directe sur lui, ni ne met obstacle à l'accumulation des profits dans les mains des possesseurs de capitaux. D'après cela, il ne sera pas difficile de

s'apercevoir que les dépenses énormes de la marine de l'État, ces ruineux établissements coloniaux et surtout ces guerres dispendieuses et le plus souvent injustes, entreprises dans le but d'ouvrir aux manufactures et au commerce de nouveaux marchés, de nouveaux *débouchés*, pour nous servir du jargon économique, profitent exclusivement au capital, et sont une sorte d'impôt prélevé sur le travail en faveur de ce dernier.

Concluons donc de ceci que le commerce, dont l'action s'exerce sans relation avec la double nature des besoins d'un pays, a pour résultat de concentrer les capitaux entre les mains du petit nombre de leurs possesseurs, au détriment du plus grand nombre dépourvu de capital; par la raison que les profits du capital sont alors une somme prélevée sur les besoins de ceux-ci, laquelle, à mesure que le défaut d'équilibre créé par l'exagération mercantile prend de plus en plus de développement, s'accumule dans les mains du manufacturier et du commerçant qui ont mis, dans ce seul but, les capitaux en mouvement.

Nous nous retrouvons donc encore ici en présence du principe suprême d'équilibre. C'est en effet dans la réalisation seule de ce principe que se trouvent évités les inconvénients d'une excessive concentration des richesses. L'équilibre économique, étant supposé exister, c'est-à-dire, la nature des richesses créées étant supposée en rapport avec la double na-

ture des besoins généraux, le capital reproducteur n'exerce plus alors son action en dehors de ces derniers; il n'a plus d'autre puissance que celle qui est nécessaire à son objet; les forces productives du capital agricole et industriel, recevant une destination conforme à ces besoins, le commerce lui-même n'est plus qu'un simple mouvement de transmission ayant pour fin de mettre la production nécessaire en présence de la consommation réelle; il n'y a plus d'autre inégalité de richesse ni d'autre concentration de capitaux que celles qui sont le fruit personnel d'une supériorité d'intelligence, d'activité, de bon ordre et d'économie; elles ne découlent plus exclusivement du capital et trouvent leur légitimité dans l'inégalité naturelle des hommes entre eux; concentration et inégalité bien différentes en cela de celles qui procèdent des excès du mouvement de circulation, de l'exagération du principe mercantile, laquelle arrive à enfanter un monde social monstrueux où le capital règne en souverain maître; où, par une étrange interversion de rôle, ce n'est pas la richesse qui est créée pour l'homme, mais c'est l'homme qui est créé pour elle, et en devient l'esclave; où les mouvements de l'existence de celui-ci sont subordonnés aux mouvements de circulation de celle-là, au lieu de leur être subordonnés.

Il est dès lors aisé d'apercevoir la corrélation qui subsiste entre le principe d'équilibre économique et le principe d'égalité sociale; non cette égalité

chimérique rêvée par les niveleurs du socialisme, laquelle serait la violation la plus monstrueuse de la personnalité l'homme et des lois de la Providence, qui a établi entre les hommes une inégalité nécessaire de facultés physiques et morales ; mais cette égalité naturelle en vertu de laquelle chaque individu est en droit de recueillir de ses facultés un fruit proportionné à leur exercice régulier et à leur étendue, nature d'égalité qui, dans l'état actuel des choses, n'existe nullement et ne saurait même exister, puisqu'en dehors de cet exercice de facultés se meut une puissance anormale d'absorption, qui dessèche le principe essentiel à leur développement.

CHAPITRE IV.

Les considérations que nous venons de présenter, au sujet de l'action de concentration du capital produite par le commerce sous l'influence exagérée de l'offre et de la demande, sont à bien plus forte raison applicables au monde financier.

Le commerce, bien que reposant actuellement sur les bases vicieuses déjà signalées, atteint en partie son but d'utilité, celui de mettre le producteur et le consommateur en présence l'un de l'autre. Dans le monde purement financier, la tendance constituée par l'exagération de l'offre et de la demande, s'éloigne de plus en plus de ce but d'utilité pour arriver jusqu'à créer un milieu usuraire où ni la production ni la consommation n'ont rien à y voir ; où l'offre et la demande n'ont d'autre base que les chances aléatoires de la hausse et de la baisse ; où, à l'aide de manœuvres plus ou moins immorales, elles sont l'occasion de fortunes ou de ruines scandaleuses aux dépens du travail honnête. N'est-ce pas alors qu'on serait fondé à dire avec le philosophe grec que « l'argent issu de l'argent est la

« moins naturelle de toutes les acquisitions et « qu'un tel mode d'acquisition doit être exécré. »

Qu'aurait-il pensé, lui qui a stygmatisé avec une si haute raison ce mode vicieux d'acquisition, s'il avait assisté à des saturnales semblables à celles dont les excès du crédit nous donnent aujourd'hui le spectacle; s'il avait vu un monde à part du travail, de la production et de la consommation, se créer des valeurs purement nominales et le plus souvent fictives, dont la circulation indéfinie vient tantôt enrichir, tantôt appauvrir sur un coup de dé ceux qui sont assez inconsidérés pour s'élancer sur ce terrain; où, dans leur course acharnée après la fortune, les petits capitalistes sont dévorés par les grands; où la ruse, la fraude et le mensonge constituent les éléments propres à donner une valeur illusoire à certains chiffons de papier, sur lesquels s'élèvent ou s'écroulent en un instant des fortunes entières; où *l'argent issu d'argent*, nouveau Mammon, est la seule divinité qu'on y révère.

Certes, ce serait porter bien loin les principes que nous émettons, que de condamner le crédit d'une manière absolue. Aussi, n'est-ce pas là notre pensée. Le crédit, comme le commerce, péut être un élément utile dans l'existence économique d'un peuple, en tant, toutefois, qu'il ne contracte pas, comme le fait ce dernier, une tendance contraire aux principes d'équilibre constituant la loi naturelle et fondamentale de cette existence. C'est donc

contre cette tendance seule que nos réflexions s'élèvent, et contre les illusions auxquelles donnent lieu le crédit sous l'influence d'une circulation exagérée.

La plupart des économistes, conformément à leur marotte chérie de l'offre et de la demande illimitées, voient dans le crédit et dans la circulation de plus en plus rapide qu'il effectue une des sources fondamentales de la richesse. Ces idées, sous les dehors d'une fausse science, ont acquis tant d'empire sur les esprits, qu'elles ont eu dernièrement pour organe la parole auguste du chef de l'État.

Or, selon nous, il n'y a qu'une seule et *impérissable* source de la richesse : le travail; non pas le travail tel seulement que l'ont défini Ad. Smith et ses adeptes, mais le travail en vue d'une production conforme aux deux natures distinctes de besoins de la communauté et en équilibre avec elles.

En effet, le travail étant l'agent primordial seul capable (le capital n'en étant que l'auxiliaire) de produire les choses propres à satisfaire à nos besoins, c'est donc par l'action combinée du travail et des besoins, autrement dit, de la production et de la consommation, et par suite de l'épargne de la première sur la dernière qu'une nation s'élève par degrés à la richesse, c'est-à-dire progresse vers le bien-être physique et moral, seule nature de richesse, avons-nous dit, à laquelle une nation est en droit de viser. Tous les autres éléments qui vien-

nent en aide à la réalisation de ce principe, tels que le commerce, le crédit et les voies de communication, qui sont, sous trois formes différentes, trois agents de circulation ; ces éléments utiles et même nécessaires, sont bien les auxilaires du travail productif; mais ils ne sont pas comme celui-ci la source fondamentale de la richesse; ils doivent, au contraire, lui être subordonnés, et même assujettis. Mais si, au contraire, ainsi que nous le voyons aujourd'hui, c'est le travail qui est subordonné à ces agents; s'il n'est en quelque sorte que le prétexte à là circulation des richesses au lieu d'avoir pour but leur production et leur consommation, loin de répondre à leur objet, ces auxiliaires étouffent le travail sous la superfluité de leurs éléments; ils font plus, car, par suite de la masse des richesses fictives dont ils inondent le marché, ils créent une tendance funeste des capitaux à abandonner leur destination utile, pour se jeter dans l'agiotage ou dans des spéculations hasardeuses, auxquelles le travail et les besoins généraux du pays restent complétement étrangers; et, à raison des mouvements désordonnés de circulation auxquels sont soumises ces richesses factices, ils donnent lieu à des crises financières périodiques qui précipitent le pays dans un abîme de misère et de souffrances productives de désordres, si ce n'est de révolutions.

Il y a un exemple bien frappant de la nature fictive des valeurs, dites de crédit, et des dangers et

des illusions auxquelles elles donnent lieu, dans la crise financière qui a précédé la révolution de février, crise produite, on le sait, par les excès mêmes du crédit. Les actions de chemins de fer qui, plus que tout autres valeurs de crédit, avaient servi de but à la spéculation, étaient considérablement tombées (mai 1847) au-dessous du cours qu'elles avaient atteint peu de mois auparavant; de telle sorte que, d'après le calcul de l'un des journaux les plus influents, la différence entre les deux cours constituait une perte (nous nous servons de l'expression employée par le journal en question sans l'adopter) de 335 millions 554,500 francs. Mais que dût-il en être après la révolution qui frappa d'une baisse immense, non-seulement les actions de chemins de fer, mais toutes les valeurs sans exception, et plus spécialement les valeurs de crédit? C'est par milliards qu'il aurait fallu estimer leur dépréciation.

Mais était-ce bien là une perte réelle, une perte intrinsèque?

Quant à nous, nous avons beau nous mettre l'esprit à la torture, nous ne pouvons concevoir comment une chose, en tant que cette chose a une existence réelle, tangible; en tant qu'elle repose sur une base matérielle et non sur les brouillards du crédit, nous ne pouvons concevoir, disons-nous, comment cette chose peut du jour au lendemain éprouver une détérioration réelle et donner lieu à une perte effective pour le pays.

C'est que, en effet, l'état de choses enfanté par les excès du crédit a rendu nécessaire la distinction entre la valeur réelle et la valeur fictive.

La valeur réelle et intrinsèque d'une chose, ainsi que son prix, est celle qui est constituée par l'utilité de cette chose dans son application directe aux besoins qu'elle est destinée à satisfaire.

La valeur fictive est celle qu'une chose est susceptible de posséder, à raison des mouvements de circulation plus ou moins rapides qui lui sont imprimés par l'offre et la demande.

Lorsque cette circulation se renferme dans la limite de mouvements propres à mettre simplement les choses en présence des besoins réels à satisfaire, la valeur et le prix possèdent leur cours naturel; ce cours forme en quelque sorte le point normal autour duquel, dans un ordre de choses rationnel, ils devraient se mouvoir.

Mais si, au contraire, à raison d'une circulation indéfinie, d'une spéculation, d'un agiotage qui n'ont d'autre principe que l'avarice et la cupidité, l'offre et la demande restent étrangers aux besoins réels à satisfaire, la valeur et le prix contractent un cours qui s'éloigne de plus en plus du cours naturel, et constituent un édifice de choses d'un caractère essentiellement aléatoire que le moindre vent politique ébranle et fait écrouler, en entraînant sous ses ruines les imprudents qui y ont cherché un abri

et en produisant quelquefois une secousse terrible pour l'État.

Or, ce qui contribue surtout à donner de la fictivité (qu'on nous passe l'expression) à la valeur et au prix des choses; à mettre une distance de plus en plus grande entre la valeur et le prix réels et la valeur et le prix fictifs, c'est le crédit, c'est-à-dire la création de valeurs de papier dans la seule vue de leur circulation et des profits pécuniaires qui peuvent résulter, pour leurs détenteurs, de la différence du cours d'achat au cours de vente.

Plus les valeurs de crédit abondent et plus leur cours tend, par l'effet de la spéculation, à s'écarter du point normal de la valeur réelle, plus alors les chances de crise s'accroissent et rendent la chute funeste, crise qui a pour résultat de faire retomber ces valeurs de toute la hauteur du cours fictif au cours naturel et quelquefois même au-dessous de cette limite.

On peut donc induire de là, que lorqu'une crise financière ou commerciale fait tomber à un cours plus ou moins bas les valeurs de crédit, la perte est bien réelle pour les détenteurs qui les ont acquises à un cours supérieur, en se confiant à leur nature fictive, laquelle en s'évanouissant tout à coup, a dissipé en tout ou en partie l'élément illusoire qui composait ces valeurs; mais cette perte n'est pas réelle par rapport aux choses qui ont servi de prétexte à la création des valeurs de circulation; car

la hausse ou la baisse de celles-ci ne saurait avoir d'influence sur la valeur intrinsèque de ces choses ; elle n'est donc pas réelle non plus pour la communauté. Nous allons plus loin et nous disons que, sauf la secousse que cette crise produit dans son sein et la suspension partielle et momentanée de travail qui en est la suite, loin que la communauté y ait perdu, elle y a gagné en raison du retour au prix normal des choses, qui met la généralité de ses membres à même d'atteindre plus aisément au prix des choses qu'ils ne l'étaient lors du cours artificiel que ces choses avaient atteint.

Il est bien entendu qu'en blâmant les excès du crédit nous n'avons nullement l'intention d'attaquer son principe qui, nous le répétons, comme tout autre auxiliaire du travail possède son utilité, sans toutefois être un élément indispensable. Encore moins nous élevons-nous contre le crédit privé qui consiste, de la part du capitaliste, à venir en aide à l'homme actif et industrieux privé de capital; il n'est alors que l'association naturelle du capital et du travail.

Toutefois, ce crédit même est susceptible de prendre un essor contraire à l'intérêt général, si la tendance de la production n'est pas conforme à la loi naturelle des besoins. Le crédit sert alors à donner par cette tendance une impulsion plus vive au défaut d'équilibre qui existe dans la production des richesses. C'est, au reste, ce qu'on peut dire de tous

les autres auxiliaires de la production, tels par exemple que les voies de communication auxquelles le crédit, ce chemin de fer du capital, peut être assimilé. Ces auxiliaires, si utiles dans un état normal de choses, aspirent de plus en plus à donner aux forces productives du pays une direction, non pas en vue de la satisfaction des besoins, mais la plus propre à donner de grands profits pécuniaires aux possesseurs de capitaux. Loin de servir au bien-être général, la prodigalité des voies de communication, aussi bien que le développement excessif du crédit devient un présent funeste pour les masses, puisqu'elle tend de plus en plus à activer le mouvement de concentration des capitaux dans un petit nombre de mains.

Effectivement, un phénomène économique des plus fâcheux se révèle, depuis l'invention des chemins de fer, c'est la misère qui s'inocule de plus en plus au sein des populations rurales et qui, selon nous, n'est due qu'à la concentration des richesses et résulte de causes absolument semblables à celles dont nous avons observé les effets de nation à nation. On peut, à l'aide des principes précédemment posés, s'expliquer la pauvreté relative des départements du centre et en particulier celle de la Sologne. Ces contrées, plus adonnées que les autres à l'agriculture, se trouvent en quelque façon, à l'égard des départements frontières plus commerçants et plus manufacturiers, dans la même position que

l'Irlande à l'égard de l'Angleterre. Ces principes serviront également à donner l'explication de l'accroissement progressif et anormal de la population urbaine aux dépens de la population rurale. Ces divers phénomènes ne sont, sous diverses formes, que la manifestation d'un effet de concentration résultant du défaut d'équilibre dans les forces de la production et de la consommation, produit par les mouvements excessifs de circulation, par le développement contre nature du principe mercantile et de celui du crédit.

Un autre inconvénient non moins grave des excès du crédit, c'est qu'en créant des masses immenses de richesses purement nominales et fictives, il produit une hausse également fictive dans le taux du prix des choses de première nécessité, lequel taux réagit sur le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre; car le prix des denrées de subsistance, comme nous l'avons démontré, se proportionnant à la masse des richesses circulantes et s'élevant à mesure de l'accroissement de celles-ci, il en résulte pour ces denrées un taux élevé de prix tout factice qui pèse d'autant plus lourdement sur les classes laborieuses que le taux des salaires en argent ne participe pas à une hausse proportionnée à l'accroissement de ces richesses fictives.

Concluons donc que le crédit dans l'état actuel de choses a pour effet de doubler l'action de concentration inhérent au capital et de contribuer, à

proportion de son développement, à accroître l'inégalité des richesses, et, par la tendance qu'il a à se porter vers les spéculations essentiellement industrielles et commerciales, à anéantir l'équilibre réciproque qui doit subsister dans la production des choses de première et de seconde nécessité; en outre que, à raison du caractère fictif des richesses qu'il crée, et du mouvement excessif de circulation qu'il imprime aux choses, il aspire à introduire un élément essentiellement aléatoire dans les rapports sociaux, et à inoculer dans ces rapports des principes d'immoralité, de désordre et de ruine.

Quant au crédit de l'État, offrant par rapport à la communauté, les mêmes inconvénients que le crédit particulier, il suffira pour résumer ce qu'on peut en dire de mettre sous les yeux du lecteur deux sages maximes des économistes physiocrates dont les doctrines, bien qu'ayant une base erronée, nous paraissent néanmoins se prêter à des inductions beaucoup plus rationnelles que celles offertes par les doctrines de l'école actuelle [1].

[1] On sait que les physiocrates partaient de ce principe, que toutes les richesses matérielles étant produites par la terre, la culture de la terre est le seul travail qui augmente la richesse d'un pays, principe erroné sans doute, mais qui a l'avantage de placer l'agriculture en première ligne et d'être par conséquent plus conforme à la nature et à la hiérarchie des besoins de l'homme, que ne l'est le principe de l'offre et de la demande indéfinie, ou *laisser-faire, laisser-passer*, qui sert de base aux doctrines de l'école régnante et qui n'est qu'un legs malheureux fait à celle-ci par ces mêmes physiocrates.

« Qu'on n'espère de ressources pour les besoins « extraordinaires d'un État que de la prospérité de « la nation et non du crédit des financiers, car *les « fortunes pécuniaires sont des richesses clandestines « qui ne connaissent ni roi ni patrie.* »

« Que l'État évite des emprunts qui forment des « rentes financières qui le chargent de dettes dévo- « rantes, et qui occasionnent un commerce ou tra- « fic de finances, par l'entremise de papiers commer- « çables, où l'escompte augmente de plus en plus « les fortunes pécuniaires stériles. *Ces fortunes sé- « parent la finance de l'agriculture, et privent les cam- « pagnes des richesses nécessaires pour l'amélioration « des biens-fonds et pour l'exploitation de la culture « des terres.* »

En contemplant le douloureux spectacle que présente aux regards de l'observateur désintéressé les dangereux excès du crédit; en voyant se multiplier chaque jour les richesses illusoires créées par lui; livrer à une circulation de plus en plus violente tout ce qui porte le nom de propriété mobilière et, comme si cela n'était pas assez, jeter dans l'abîme de l'agiotage la propriété immobilière, qui pourrait se défendre de mornes appréhensions; qui pourrait ne pas croire à la réalisation de cette sombre prophétie d'un illustre et regrettable écrivain[1] : « Les spécula- « tions particulières se mêlant à celles de l'État, et

[1] M. de Lamennais.

« se multipliant à l'infini, il s'établira une circula-
« tion toujours plus active et toujours plus effrayante
« des fortunes réelles et des fortunes fictives créées
« par l'agiotage, jusqu'au moment où cet édifice
« d'illusions et de folie disparaîtra dans le gouffre
« d'une ruine universelle »

LIVRE TROISIÈME

DES MOYENS DE RÉALISER L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE PREMIER.

L'équilibre des forces qui constituent l'existence économique des sociétés étant le fondement matériel de leur bien-être, et la violation de cette loi naturelle étant la source des maux sous lesquels elles gémissent, il reste à déterminer d'après quels principes le problème peut recevoir une solution pratique.

Ce problème, nous le formulons dans les termes que voici :

Obtenir des conditions d'équilibre économique et social, par lesquelles chaque membre de la société puisse acquérir un bien-être physique et moral proportionné au libre exercice et au développement régulier de ses facultés.

La solution de ce problème, nous ne nous le dissimulons pas, a été depuis longtemps poursuivie sous mille formes diverses, tantôt au nom de la liberté, tantôt au nom de l'égalité, ou même sous ces deux drapeaux à la fois, soit par la démocratie, soit par le socialisme, et il l'est encore aujourd'hui par l'économie politique pure.

Le socialisme, en prenant pour symbole de sa révélation, et pour devise quelquefois cette formule : à chacun selon sa capacité; à chaque capacité selon ses œuvres ; d'autres fois : à chacun selon son capital, son travail et son talent ; ou bien encore en proclamant des principes d'égalité, de fraternité, et de solidarité absolues.

L'économie politique pure, en prenant sous son égide la liberté et pour bannière, le *laissez-faire, laissez-passer*.

A peu près d'accord sur le but, l'une et l'autre école nous semblent être également sous l'empire de fausses idées, quant aux moyens pratiques de l'atteindre, ou tout au moins en avoir la conception incomplète.

Cela ne tiendrait-il pas, en partie, à ce qu'elles n'ont pas su déterminer, tout d'abord, les limites naturelles dans lesquelles l'action réciproque de l'individu et de la société doivent s'exercer, et à ce que, par suite de la méconnaissance de ces limites, l'une, sous le voile d'une solidarité indéfinie, l'autre, sous celui d'une séduisante, mais anarchique liberté, marchent à la violation des droits naturels de l'homme ?

Pour échapper à ce double écueil, essayons, avant tout, de déterminer la nature de cette action réciproque.

Le monde social est composé de deux éléments bien distincts, et cependant solidaires l'un de l'autre :

L'individu.

La société.

Nous entendons par société, le pouvoir établi ou bien délégué par elle, dans le but d'apporter aux rapports de toute nature d'individus à individus la *protection* nécessaire à l'exercice et au développement des facultés sociales dont chaque membre est en possession, et pour écarter les obstacles contraires à la *liberté* inhérente à cet exercice et à ce développement.

Ainsi, quant à la société et au pouvoir social qui la représente, *devoir de protection* à l'égard de l'individu; quant à l'individu *droit à la protection* pour le *libre* développement de ses facultés, y compris la propriété, partie intégrante de sa personnalité.

L'action du gouvernement à l'égard de l'individu se réduit donc à ces termes très-simples : réalisation de la liberté dans la protection.

Il convient ici d'indiquer la ligne de démarcation où cette action de protection commence et où elle finit.

L'action sociale, en tant qu'elle est fondée sur des principes rationnels, a les lois pour organe et possède deux caractères distincts de protection, l'un, purement *passif* et l'autre essentiellement *actif*.

Le pouvoir social a-t-il à remplir le rôle d'agent passif, il laisse chaque individu sous l'empire de son libre arbitre; de crainte d'opprimer ou de blesser sa personnalité, il se garde d'intervenir dans ses

relations particulières; il s'abstient avec soin d'en déterminer les conditions spéciales; de fixer, par exemple, comme naguère nous l'avons vu faire, la durée du travail, le taux des salaires, les clauses particulières d'association, la part des bénéfices à recueillir, etc.

Ici ses fonctions se bornent, soit à tenir toujours ouvertes sous les yeux des membres de la communauté la table des lois sociales, expression manifeste des lois naturelles de la morale et de l'équité, soit à protéger, par l'influence indirecte d'institutions économiques et financières, leur activité commune et réciproque.

L'action de protection exercée par le pouvoir social, quoique effective, est donc dans ce cas tout *indirecte* et toute *médiate* à l'égard de l'individu.

Elle respecte sa personnalité; et, n'ôtant rien à la responsabilité de ses actes, elle laisse à son libre arbitre toute sa plénitude d'action.

Toute sa plénitude d'action, mais en tant que ses mouvements n'ont pas franchi les limites du juste, limites visibles pour tous dans les lois sociales; car les a-t-il outre-passées, apparaît aussitôt le pouvoir social dans ses fonctions, non pas alors d'agent *passif*, mais d'agent *actif*, pour l'obliger à s'y renfermer.

Cette action du pouvoir sur l'individu ne se borne plus à être indirecte et médiate, elle devient au contraire *directe* et *immédiate*. Le pouvoir social, au nom

des lois, s'empare en quelque façon de la personnalité de l'individu sous toutes ses manifestations, pour l'obliger, soit à remplir ses engagements qu'il a librement consentis, soit à restituer les choses indûment retenues par lui, ou bien pour lui faire subir une pénalité proportionnée à la violation des lois de l'équité.

Si ces principes préliminaires ont quelque justesse, on peut en induire que l'action régulière du pouvoir social, dans la réalisation de l'équilibre économique, ne saurait, à moins de violer les droits naturels et de tomber dans l'erreur socialiste, s'exercer d'une manière directe et immédiate; qu'elle ne peut être effectuée rationnellement que par l'influence indirecte des lois économiques et financières.

La solution du problème se trouve dans les principes mêmes en vertu desquels se constitue matériellement l'existence du pouvoir social et celle de tout gouvernement quelconque.

S'il est vrai de dire que l'individu a droit à la protection du pouvoir social, de ce droit découle nécessairement pour lui un double devoir : devoir moral d'obéir aux lois et devoir positif de fournir au pouvoir les moyens matériels de réaliser les conditions de protection, de donner aux lois une existence réelle et effective.

Or ce devoir se formule inévitablement pour chaque membre de la communauté par une contribution, proportionnée à ses facultés, aux charges

publiques destinées à réaliser la protection commune.

Dès lors toute société quelconque est une association dans laquelle chacun de ses membres apporte ou devrait apporter à son existence positive un concours matériel proportionné à ses facultés productives.

L'impôt devient donc, en vertu d'une force naturelle de choses, l'instrument matériel à l'aide duquel le pouvoir social est à même de réaliser les conditions de protection et d'équilibre économique, instrument admirable; car ainsi qu'on va le voir, en vertu même de l'action exercée par l'impôt, il peut arriver à ce résultat sans intervenir directement dans les relations réciproques d'individus à individus.

L'impôt peut être envisagé sous deux aspects :

1° Par rapport à sa répartition, c'est-à-dire, par rapport à la proportion suivant laquelle chaque membre de la communauté contribue aux charges publiques;

2° Par rapport à l'action et aux effets qu'il produit sur la consommation et la production, et dès lors sur l'équilibre réciproque de celles-ci.

Quant au premier de ces aspects, il est, en général, le seul dont se préoccupe l'homme d'État, lorsque toutefois il ne croit pas devoir faire fléchir ce principe devant les exigences du moment; ou plutôt le seul, l'unique problème qu'il s'efforce de

résoudre et dont la solution est le code financier de l'homme d'État, c'est de faire produire à l'impôt, peu importe la forme ou le mode d'impôt, le plus possible et à moins de frais possible[1].

Or, pour atteindre à une répartition équitable et à une grande fécondité de l'impôt, on ne peut, selon nous, séparer le second aspect du premier; nous allons plus loin et nous disons, que c'est par la réalisation d'un système d'impôt, qui tienne un compte bien rationnel de l'action exercée par lui, par rapport à l'équilibre réciproque de la production et de la consommation, qu'on peut seulement arriver à obtenir une équitable répartition et une grande fécondité de l'impôt, et surtout l'équilibre du budget, ce problème toujours poursuivi et jamais réalisé du financier.

Expliquons notre pensée.

Un célèbre écrivain socialiste, auquel on ne saurait sans injustice refuser une grande profondeur d'idées, s'est écrié dans un de ses jours de franchise : Donnez-moi l'impôt et je ferai une révolution.

Lui empruntant la forme et le principe de son idée, nous dirons : Donnez-nous l'impôt, non l'impôt socialiste, l'impôt sur les riches, ni même l'im-

[1] «La politique en matière de finances,» disait à la tribune M. Léon Faucher, ministre des finances et économiste, « consiste, non pas à « créer ou à trouver une matière imposable, mais à faire produire « aux impôts existants et éprouvés tout ce qu'ils peuvent produire. »

pôt progressif, mais l'impôt dans sa forme et dans son mode actuels de perception, et nous ferons à notre gré un peuple heureux et prospère ou nous plongerons ce peuple dans un abîme de misères sociales.

C'est qu'en effet l'impôt, quelles qu'en soient la forme et la nature, a pour résultat, en vertu d'une force naturelle de choses, de réagir sur le prix des produits et des choses en usage et, par cette réaction, de déterminer ou d'arrêter l'essor de telles ou telles productions et consommations, et dès lors d'anéantir ou d'affermir l'équilibre réciproque des deux natures de produits, et par cela même de dessécher ou de féconder les sources du bien-être et de la prospérité d'un pays.

L'évidence de ce principe ressortira avec plus d'éclat, en recherchant d'après quelle loi de distribution l'impôt se répartit de lui-même et exerce son action sur la production et sur la consommation.

Un homme d'État illustre et en même temps l'un des économistes les plus éclairés de notre temps, M. Thiers, a dit avec une admirable justesse : « L'impôt se répartit en proportion de ce que chacun consomme, par la raison fort ignorée, j'en « conviens, et fort peu comprise que l'impôt se ré- « percute à l'infini et, de répercussions en réper- « cussions, devient en définitive partie intégrante « du prix des choses. »

Le rapporteur de la loi des patentes, année 1791, a dit des commerçants : « Ils se récupèrent toujours « de cette avance avec restitution de leurs fonds et « de leurs intérêts aux dépens des consommateurs « ou des premiers vendeurs de production. N'ima- « ginez pas faire contribuer les marchands à l'im- « pôt, disait le sage Franklin au Parlement d'An- « gleterre, ils mettent l'impôt dans leurs factures. « Quand on taxe leur commerce on les constitue « percepteurs d'avances, dont les derniers acheteurs « ou les premiers vendeurs leur font ordinairement « la restitution. »

Citons une dernière autorité, celle de Ricardo : « Tout impôt sur le cultivateur, qu'il soit sous forme « d'impôt foncier, de dîme ou d'impôt sur les pro- « duits, augmente les frais de production et doit par « conséquent faire hausser le prix des produits de « l'agriculture. »

» Un impôt sur les produits, dit-il encore, fera « hausser le prix de la marchandise sur laquelle il « porte. Par exemple un impôt sur les profits du « chapelier augmentera le prix des chapeaux ; car « s'il n'y avait que les profits du chapelier d'imposés « à l'exclusion de tout autre commerce, à moins « que le chapelier n'augmente le prix de ses cha- « peaux, ses profits seront au-dessous du taux de « tous les autres genres de commerce, et il sera « forcé de quitter son métier pour un autre. »

On peut donc, d'après ceci, poser hardiment

comme principe que, à peu d'exceptions près, les impôts, quelle qu'en soit la forme et le mode de répartition, faisant hausser le prix des choses, finit en définitive par atteindre plus ou moins indirectement la consommation ou l'usage de ces choses. Cette marche naturelle de distribution de l'impôt constitue en soi-même une loi nécessaire, inhérente au mouvement des choses et en quelque sorte providentielle, à laquelle il est impossible de soustraire le monde économique, à moins de violer les principes naturels sur lesquels sont fondées les sociétés. Nous disons plus, c'est que les exceptions qui ont lieu, les impôts qui opèrent ou tendent à opérer en opposition avec cette marche naturelle de distribution, sont des impôts oppressifs, ou résultant d'un état vicieux de choses, ou participant du caractère socialiste. La vraie péréquation de l'impôt, son équitable répartition, ne peut se rencontrer, selon nous, que dans le cercle parcouru par cette marche naturelle, laquelle a en définitive pour résultat de faire contribuer chaque membre de la communauté à proportion de sa dépense, seule base d'après laquelle l'impôt doit opérer. Chercher les sources du revenu public en dehors de ce mode d'opérer de l'impôt, c'est entrer nécessairement dans une voie contraire à l'équité et à la liberté.

C'est pour cette raison que l'impôt, qu'on nomme progressif et l'impôt sur le revenu (*income tax*) constituent une violation directe de la loi naturelle.

Ils la violent sous deux formes : premièrement en ce que, étant en opposition avec le principe qui défend au pouvoir social d'exercer une action *directe* et *immédiate* dans l'existence privée, ils mettent l'État dans la nécessité de s'enquérir des moyens pécuniaires privés de chacun, et de recourir pour cela à des voies inquisitoriales et oppressives ; secondement, en ce que, loin d'atteindre le but proposé celui de l'équation de l'impôt, ils opèrent d'une manière diamétralement opposée.

Nous ne saurions mieux faire, pour appuyer cette opinion, que de citer le témoignage d'un éminent économiste anglais, M. Stwart Mill, au sujet de l'*income tax* ou impôt sur les revenus. Voici comment il s'exprime : « Les rentes, les salaires d'employés, « les annuités, les rentes viagères et tous les revenus « fixes peuvent bien être déterminés ; mais les pro- « fits variables des professions et surtout les profits « émanant des affaires, profits que les personnes « intéressées ne sauraient elles-mêmes déterminer « exactement, peuvent encore moins être évalués « avec la moindre équité par le collecteur d'impôts. « C'est donc au témoignage même du contribuable « qu'il faut s'en rapporter et qu'on s'en est toujours « rapporté jusqu'ici. Toute production de compte « est de peu d'utilité, à moins de flagrante imposture, « et même contre celle-ci la répression est très- « imparfaite ; car s'il y a fraude délibérée, les comptes « falsifiés peuvent généralement être établis de fa-

« çon à déjouer tout moyen de contrôle dont peuvent « disposer les agents du revenu public. La ressource « facile d'omettre les entrées au crédit suffit sou- « vent, sans qu'il soit besoin d'appeler à son aide des « dettes ou des dépenses fictives. C'est pourquoi cet « impôt, sur quelque principe d'égalité qu'on veuille « l'asseoir, est en principe inégal dans un de ses pi- « res errements, puisqu'il frappe le plus lourdement « sur les plus consciencieux. Le contribuable sans « scrupule réussit à se soustraire en grande partie « à l'impôt, et même les personnes intègres sont, « dans leurs transactions ordinaires, entraînées à « composer avec leur conscience, ou au moins à « décider en leur propre faveur dans l'étendue de « tous les points sur lesquels le moindre doute ou « la moindre discussion peut s'élever; tandis que les « plus honorables et les plus sincères, par suite des « pouvoirs de taxation arbitraire nécessairement « confiés aux agents du revenu public, comme der- « nière défense contre la possibilité de la part du « contribuable de dissimuler sa situation réelle, « se trouvent payer plus que l'État ne se proposait « d'exiger d'eux. »

Le caractère oppressif, inique, inquisitorial et, disons plus, socialiste de l'impôt sur le revenu ou de tout autre de même nature, ressort avec assez d'évidence de ce témoignage de M. Stwart Mill pour qu'il soit nécessaire de rien ajouter. Les difficultés que présente une équitable répartition de l'impôt sur

le revenu ont suggéré l'idée, pour les vaincre, de proposer une taxe de tant pour cent, non sur le revenu, mais sur les dépenses, dans la pensée que le compte de dépenses que fournirait le contribuable serait une base plus digne de confiance que ne l'est le compte du revenu. L'auteur de cette idée, M. Revans, proposait que le montant total des dépenses de chaque contribuable, ayant été déterminé de même manière que l'est à présent le montant du revenu, d'après les déclarations fournies par le contribuable lui-même, ce fût sur ce montant que se trouvât assis l'impôt [1].

On voit, d'après ceci, dans quel cercle vicieux on est entraîné par l'ordre d'idées que présentent les faux errements de l'impôt sur le revenu. Et cela pour aboutir à un résultat qu'on obtient tout naturellement et sans violer les principes de liberté, de justice et d'égalité, au moyen de l'impôt basé sur les errements de fiscalité rationnelle les plus ordinaires; impôt qui, ayant pour effet de se répartir à proportion de ce que chacun consomme ou fait usage, se répartit dès lors à proportion de la dépense du contribuable.

Il n'y a donc qu'une alternative dans le choix à faire, quant au mode d'action de l'impôt : ou rester dans les principes naturels de cette action, laquelle

[1] A percentage tax on domestic expenditure to supply the whole of the public revenue.

consiste, on l'a vu, à laisser se répartir de soi-même l'impôt au prorata de ce que chacun consomme ou fait usage ; ou bien violer ces principes en proportionnant l'impôt plus ou moins directement sur le revenu, sur les profits ou sur le capital de chacun en particulier, c'est-à-dire en entrant dans cette voie oppressive et socialiste de l'intervention directe et immédiate du pouvoir social dans l'existence individuelle. Le choix ne saurait être douteux, puisque, dans le premier mode d'action, l'impôt, en se répartissant de soi-même au prorata de ce que chacun consomme et dépense, se répartit naturellement au prorata du revenu, dont, après tout, la meilleure échelle se trouve dans le montant de la dépense.

Les objections fondées sur les inégalités de l'impôt qui, dans l'état présent de choses, subsistent sous l'empire de ce dernier mode de répartition, ne sauraient avoir de force contre ces principes. La raison pour laquelle on cherche, mais en vain, un mode plus équitable de répartition que celui existant, en dehors de son action naturelle, c'est qu'on ne s'aperçoit pas que les inégalités de répartition qui subsistent sous l'empire de cette action, ne dérivent pas de celle-ci, mais proviennent de l'inégalité des conditions économiques dans lesquelles se trouvent placées les diverses classes de la société.

On dira, par exemple : un pauvre ouvrier avec son modique salaire de deux ou de trois francs, et le riche qui jouit d'un revenu de dix, de vingt,

de cent mille francs, ayant l'un et l'autre un même besoin et faisant un usage égal, sauf une différence de luxe, de pain, de viande, de vin, etc., l'impôt qui atteint la consommation, et qui, dès lors effectue son action d'après la loi naturelle, ne pèse-t-il pas d'une manière très-inégale et très-oppressive sur la classe la plus nombreuse et la plus pauvre?

Oui, sans doute, répétons-nous, dans l'état présent de choses ; mais qu'on suppose que, contrairement à cet état, les conditions économiques du pays soient telles, que l'équilibre économique subsiste, que la somme des denrées de subsistances se trouve au niveau des besoins de toutes les classes, que la prédominance actuelle de la production de seconde nécessité sur celle de première nécessité ait cessé d'exister, et que la puissance de consommation du salaire se soit ainsi élevée au niveau du prix des denrées; dans cette hypothèse, le caractère d'oppression et d'inégalité de l'impôt disparaît et il ne reste plus que les inégalités des individus entre eux, par rapport à l'action égale de l'impôt.

On remarquera ici que l'impôt ayant pour effet, comme il a été dit plus haut, de faire hausser le prix des choses, à raison de l'essor plus ou moins grand qu'il est susceptible d'imprimer à telles ou telles natures de produits; étant capable de constituer ou d'anéantir l'équilibre réciproque des choses de première nécessité et de seconde nécessité, et une équitable répartition des charges publiques

étant subordonnée à cet équilibre, l'impôt, dans sa forme la plus naturelle, devient ainsi l'instrument de sa propre égalisation ou inégalisation, selon la direction qui lui est imprimée par l'État; admirable instrument, disons-le de nouveau, qui, manié par une main savante et habile, est susceptible de réaliser une bienfaisante et pacifique révolution dans les conditions économiques et sociales d'un pays, et cela, sans intervenir directement dans les relations d'individus à individus, sans violer aucun des principes de liberté et de responsabilité inhérents à leur existence.

Le système actuel d'impôt, lorsque toutefois il n'est pas fondé sur un empirisme indécis, participe nécessairement des principes qui dominent la politique des gouvernements en fait de commerce. Il suit de là que l'impôt est devenu le plus souvent entre leurs mains, contrairement à sa destination normale, un instrument consacré au développement progressif de l'élément mercantile; ce qui a eu pour conséquence d'en faire peser de plus en plus le fardeau sur la production de première nécessité au profit de la production de seconde nécessité qui, comme on l'a vu, à raison des plus grands profits pécuniaires qu'elle donne, se prête mieux aux exigences du commerce, et de faire ainsi abandonner proportionnellement la première pour la seconde. Un double effet est donc résulté de ceci : de faire diminuer progressivement la quantité relative des

denrées de subsistance annuellement produites, et d'en faire hausser le prix, à proportion de cette diminution de quantité et de la part inégale d'impôts qu'elles supportent. Ainsi même, ces immenses dépenses maritimes et autres de l'État, ces guerres dispendieuses, entreprises le plus souvent en vue de protéger les intérêts du commerce extérieur, viennent accroître d'autant le fardeau de l'impôt qui pèse sur ces denrées, pour arriver à un résultat opposé aux intérêts mêmes du fisc; puisque, par la tendance qu'ont ces dépenses à diminuer la quantité relative de ces dernières et à en faire hausser le prix, elles dessèchent à proportion les sources de l'impôt dont la fécondité dépend si essentiellement du bas prix des subsistances.

De cette tendance même imprimée par l'impôt à la production générale, il résulte une inégalité extrême dans la répartition du fardeau causé par la hausse relative du prix des subsistances. Quelques chiffres bien simples rendront ceci évident.

Évaluant par approximation la moyenne annuelle de consommation en subsistances par tête en France à 200 francs, supposons que le prix en soit de 25 pour 100 plus élevé qu'il ne devrait l'être, si la quantité de ces subsistances était au niveau des besoins. Dans cette hypothèse, il y aurait en moyenne un surcroît de dépense, pour cet objet, de 50 francs par individu. Les chiffres suivants montrent l'inégalité de proportion, d'après laquelle diverses clas-

ses de revenus ou salaires annuels se trouvent atteintes par le surcroît supposé de dépense.

Revenus ou salaires annuels.	Proportion du surcroît de dépense.
4,000 fr.	1,25 pour 0/0
2,000	2,50
1,000	5,00
500	10,00
250	20,09 [1]

Ainsi qu'on le voit, le fardeau créé par l'impôt dans l'état actuel des choses, soit qu'il s'offre sous une forme purement fiscale, soit qu'il résulte de la fausse tendance en question, ce fardeau se répartit en raison inverse des moyens de le supporter.

Maintenant que, par la direction mercantile imprimée à l'impôt, et par suite de l'accroissement des richesses industrielles et numéraires qu'on espère en obtenir, on double, on quadruple même les re-

[1] On pourra objecter avec raison que les revenus les plus élevés, ayant recours à des denrées d'une qualité meilleure et par conséquent d'une plus grande valeur, le surcroît de dépense atteint ces revenus dans une proportion plus forte que celle exprimée ci-dessus. Aussi devons-nous faire observer que, bien que la différence soit peu sensible, en ce qui touche les deux denrées les plus essentielles, le pain et la viande, nous ne prétendons pas donner ces proportions comme des termes absolus; elles ne sont destinées, dans notre pensée, qu'à offrir l'expression générale du principe d'inégalité, résultant de la fausse direction de l'impôt, d'après lequel la hausse progressive et anormale du prix des subsistances s'appesantit sur les salaires de moins en moins élevés.

venus ou salaires annuels, sans rétablir le niveau des subsistances, qu'aura-t-on fait?

Le besoin des choses de première nécessité exerçant un empire également absolu pour tous, la concurrence qu'il fait naître fera doubler, quadrupler le prix de ces choses; de telle sorte qu'en définitive le surcroît de dépense s'étant proportionnellement accru, on aura simplement élevé les termes numériques du problème sans faire disparaître l'inégalité de proportion, d'après laquelle le surcroît de dépense se distribue. On aura seulement enfanté une alliance hybride de richesses et de misères, de luxe et de désordre, d'avarice et de crime, de despotisme et d'esclavage, un monstre aux pieds d'argile que le moindre orage politique fera culbuter.

Il est dès lors aisé de sentir qu'une direction de l'impôt opposée à celle dont il vient d'être parlé, une direction rationnelle, qui aurait pour résultat d'imposer à la production des richesses une tendance en rapport avec la hiérarchie des besoins généraux, doit nécessairement effectuer une égalité relative dans la répartition des charges publiques. En effet, dans cette dernière hypothèse, la Providence ayant posé pour chaque individu des limites infranchissables à la consommation des subsistances et la part de chacun supposée existante, il y a égalité relative pour tous quant à la satisfaction du premier ordre de besoins; la concurrence pour leur

acquisition, entre les revenus ou les salaires inégaux entre eux, ne peut dépasser ses limites naturelles; par conséquent ne saurait à son tour s'écarter de ces limites, ni revêtir, par rapport aux salaires inférieurs, le caractère oppressif d'inégalité que cette hausse possède lorsque le niveau des subsistances est au-dessous des besoins. Si leur prix vient à s'élever, c'est qu'alors la hausse générale des salaires et des revenus en espèces, résultat naturel de la demande de travail et d'un développement normal de richesses, en aura été la cause : la hausse du prix des subsistances, ne venant plus de leur déficit, aura *suivi* et non *précédé*, comme elle le fait aujourd'hui, la hausse des salaires, laquelle ne s'effectue le plus souvent qu'à l'aide de grèves et de coalitions redoutables, dues à la nécessité où se trouve l'ouvrier de mettre son salaire au niveau de plus en plus élevé du prix des subsistances. Il y aura eu progrès, mais progrès conforme à la loi des besoins sociaux, et qui, à la différence du progrès actuel, sur les pas duquel marche la dégénérescence physique et morale, se sera révélé par un accroissement de bien-être sous toutes les formes et dans toutes les classes de la société.

Des éclaircissements qui précèdent, on peut conclure que l'impôt, assis sur des bases rationnelles, porte en soi à la fois le principe de sa propre égalisation et celui de la prospérité du pays. Mais, à ne considérer la question que sous le point de vue

restreint des intérêts du fisc, les idées qui viennent d'être développées n'en ont que plus de force. En effet, l'impôt se répartissant, par une force nécessaire de choses, dans la proportion de ce que chacun consomme, on arrive à cette conclusion que les finances d'un État ne peuvent acquérir de bases solides et se créer une source féconde qu'en vertu de la capacité consommatrice étendue au plus grand nombre possible de sujets. Il est un axiome vulgaire en matière de finances, à savoir, que, pour donner plus de surface à l'impôt et rendre plus productive telle ou telle branche du revenu, il faut modérer les droits dont les objets sont frappés, de manière à laisser un niveau de prix qui soit accessible au plus grand nombre possible de consommateurs. Il est un moyen plus efficace, selon nous, d'atteindre le but désiré, c'est de donner l'essor le plus vigoureux à la puissance de consommation de tous indistinctement, puissance, on l'a vu, qui a son principe dans l'équilibre réciproque des deux ordres de produits; lequel a pour corrélation le rapport équilibré entre le taux numérique des salaires et le taux de prix des choses.

La puissance de consommation ainsi conçue et les facultés contributives qu'elle enfante n'étendent pas seulement leur empire sur telles ou telles branches du revenu public; elles n'en favorisent pas le développement dans un sens plutôt que dans un autre; elles embrassent indistinctement dans

leur domaine toutes les sources de l'impôt; à mesure qu'elles se fortifient par le progrès du bien-être, les produits de l'impôt suivent naturellement ces progrès sans les devancer; ils s'élèvent avec elles sans les étouffer; la prospérité des finances de l'État jaillit ainsi de soi-même de la prospérité générale.

CHAPITRE II.

Il nous importe de combattre une idée généralement reçue en matière de revenu public, c'est de considérer son accroissement, par suite de l'essor de certaines consommations, comme un indice de prospérité publique et d'amélioration sociale. Ainsi, par exemple, la consommation du sucre, du café, du thé, du tabac, etc., s'est considérablement accrue en France et a donné un accroissement constant de revenu. D'après cela, on semblerait être en droit au premier abord de conclure à l'amélioration progressive des conditions de bien-être pour le pays. Oui, sans doute, on le serait si le progrès s'était révélé simultanément dans les branches de consommation de nécessité absolue, et ayant dans l'ordre de nos besoins la précédence sur ces dernières, telles que le pain et la viande, les autres n'étant relativement à celles-ci que des consommations de luxe. Mais loin d'en être ainsi, c'est tout le contraire qui s'est produit. Quelques faits incontestables le prouveront.

La consommation normale des céréales est éva-

luée pour chaque Français à 316 litres. Or, la récolte de froment, évaluée de nos jours à 76 millions d'hectolitres et réduite à 64 millions, après le prélèvement des semences, ne donne en moyenne que 180 litres par tête. Comment se complètent les 316 litres? Par des céréales de qualités inférieures, telles que le seigle, le sarrasin, le maïs, la châtaigne, et surtout la pomme de terre, trois fois moins nutritive que le pain.

De la diminution dans la consommation du blé, faut-il conclure que celle de la viande a augmenté et a ainsi comblé le déficit des céréales? Ce serait là, en effet, un témoignage éclatant d'amélioration sociale, mais c'est le contraire qui a eu lieu. Les mémoires des intendants de province les plus éclairés, MM. de Tolosan, de la Galissière, de la Bourdonnais, constatent que, à l'époque de la révolution, la consommation de la viande, pour chaque individu en France, était, en moyenne, de 35 kil. D'après la statistique officielle, cette consommation n'est plus, de nos jours, que de 20 kil. En décomposant cette moyenne, elle se trouve extrêmement réduite pour les campagnes auxquelles ne restent que les bêtes maigres, et surtout la vache et le porc.

On sera peut-être porté à penser d'après ceci que pour les grands centres de population, il y a eu accroissement de consommation. En prenant Paris pour exemple, on verra que la consommation

moyenne de la viande par habitant et par an, suivant les recherches de Lavoisier, était en 1789 de 74 kil. Or, d'après le relevé fait sur les documents fournis par le syndicat de la boucherie, cette consommation se trouve réduite à 53 kil., en 1826, à 47 kil., en 1839. Nous ne sommes pas en possession de documents plus récents, mais à en juger d'après les prix fabuleux auxquels s'est élevé le prix de la viande dans ces derniers temps, ces moyennes doivent s'être encore de beaucoup affaiblies [1].

Est-ce là franchement ce qu'on peut appeler progrès du bien-être; l'accroissement de la consommation du sucre, du café, du thé, du tabac, etc., qu'atteste l'accroissement progressif du revenu public par ces branches d'impôt, peut-il balancer la diminution de la consommation de denrées aussi essentielles, d'un usage aussi journalier et aussi constant que le sont le pain et la viande, et qui par consé-

[1] L'autorité de ces moyennes empruntées à l'ouvrage de M. Mounier : *De l'Agriculture en France*, s'y trouvent confirmée par des documents statistiques, d'où nous extrayons le dénombrement des bœufs introduits à Paris. En prenant pour type de consommation de la viande celle du bœuf, on voit que, malgré l'accroissement de la population, cette consommation est restée stationnaire.

	Population.	Bœufs introduits.
1722	500,000	70,000
1779	600,000	77,000
1789	524,186	70,000
1812	622,636	72,268
1835	885,558	71,654
1846	1,000,000	71,718

quent représentent une somme de consommation dix fois plus considérable que ne l'est celle des autres denrées réunies. Le rapprochement de ces deux faits : diminution de consommation des denrées de première nécessité et accroissement de consommation des denrées de luxe, loin d'être un témoignage de progrès matériel, n'est-il pas plutôt une preuve nouvelle de la concentration des richesses aux mains des classes les plus aisées, au détriment des classes les plus pauvres ; ne témoigne-t-il pas d'un essor anormal du luxe dans la formation des richesses aux dépens du nécessaire, conséquence funeste de la fausse direction imprimée aux mouvements de l'existence économique du pays et en particulier à l'impôt ?

Ce qui vient d'ailleurs révéler avec éclat la nature défectueuse de ce prétendu progrès, c'est la dégénérescence physique de la population française ; elle est le corollaire fatal de la détérioration de l'alimentation. En 1816, le nombre des exemptés pour défaut de taille et pour infirmités quelconques dans les classes de recrutement se trouvait être de 30,099. Ce nombre s'est progressivement accru et s'élevait déjà en 1835 à 63,449. Il a donc plus que doublé d'une époque à l'autre. Il est aujourd'hui de 77,705. Non pas que les changements effectués dans les lois, quant à la taille de rigueur, soient pour quelque chose dans cet accroissement, puisque, au contraire, elle a été abaissée, ce qui a dû nécessai-

rement diminuer le nombre des exemptions pour défaut de taille. Le ralentissement du mouvement d'accroissement de la population, tel que le révèlent les derniers recensements, est une autre preuve de l'affaiblissement du bien-être des masses, ou au moins, des moyens de les faire vivre[1].

Trouvera-t-on dans le progrès moral une compensation pour cette dégénérescence physique?

S'il est vrai que le nombre des accusés de crimes qualifiés ne s'est pas considérablement accru, grâce surtout à l'adoucissement des lois criminelles, il n'en est pas de même de celui des prévenus pour vols et autres délits relevant des tribunaux correctionnels. Ce nombre, nous l'avons déjà dit, qui n'était en 1826 que de 159,740, se trouve être aujourd'hui de 275,280, accroissement d'une époque à l'autre de 72 p. 100; tandis que la population s'est à peine accrue de 10 p. 100. Le nombre des suicides, fait qui atteste le malaise social, ce nombre, qui était en 1827 de 1,542, augmente graduellement et se trouve être de nos jours de près de 4,000. Le nombre des enfants trouvés, autre fait qui a sa source principale dans la misère, s'élevait déjà en 1819 à 99,346; il s'accroît graduellement et se trouve

[1] *Accroissement de la population française.*

1841	1,170,208
1846	689,208
1851	382,684
1856	256,194

être en 1833 de 129,699. En 1834, le gouvernement pour arrêter l'accroissement de dépense que nécessitait cette augmentation continuelle et effrayante d'enfants trouvés, fit intervenir une loi qui a bien pu diminuer pour le moment ces dépenses, en refoulant sur lui-même cet effet de la misère, mais sans pouvoir empêcher qu'elles reprissent plus tard à peu près le même niveau, puisque le nombre des enfants trouvés est retombé à 123,394 en 1849, nombre à peu près égal à ce qu'il était en 1833. Les mesures récentes prises par le gouvernement impérial tendent au même but; nous doutons qu'elles l'atteignent ou si elles le font, ce ne pourra être que par le sacrifice des droits de l'humanité.

Nous pourrions multiplier ces preuves de dégénérescence physique et morale de la population; nous pourrions surtout tracer un tableau aussi sombre que vrai de la situation sociale du pays et, marchant sur les traces de certains écrivains philanthropes, nous livrer aux déclamations qu'inspire naturellement le spectacle hideux de la misère; mais à quoi bon; le petit nombre de chiffres que nous venons de présenter n'ont-ils pas une éloquence suffisante? Quant à nous, nous attachons plus d'importance et de prix à quelques faits statistiques de cette nature, bien constatés, qu'à des volumes d'amplifications et aux peintures plus ou moins poignantes de la misère; car celles-ci

s'adressent aux passions, ceux-là à la raison de l'homme réfléchi.

Or, en présence de tels faits, que vient-on parler de progrès? Quelle valeur peuvent avoir les inductions tirées de l'accroissement du revenu sur certaines branches de la consommation de luxe? Cet accroissement lui-même n'est-il pas plutôt un symptôme fâcheux? Faut-il s'étonner maintenant qu'il devienne de plus en plus difficile d'obtenir de l'impôt les moyens de combler les déficit, chaque jour plus formidables, et de maintenir le budget en équilibre; cela peut-il être autrement lorsque la diminution de bien-être marche de pair avec l'accroissement de l'impôt; lorsque le fardeau de celui-ci pèse sur un pays, en raison inverse de ses facultés contributives; lorsqu'on lui demande d'autant plus qu'il est moins en état de donner?

Il est aisé de sentir, d'après ceci, par quel lien intime l'équilibre du budget, qui ne saurait se réaliser sans faire appel à la puissance contributive du pays, se rattache à l'équilibre économique, principe fondamental de cette puissance.

Nous n'ajouterons rien à ces réflexions. Ce que nous venons d'exposer suffit au but que nous nous sommes proposé, celui de montrer l'influence constitutive et primordiale exercée par l'impôt; de faire voir par quel enchaînement de causes il est susceptible, en vertu de l'action, soit directe, soit indirecte, exercée par lui sur la production et sur la

consommation, d'anéantir ou de maintenir l'équilibre réciproque de celles-ci, de devenir ainsi un puissant levier de bien-être ou de mal-être, et de constituer dans les mains du pouvoir social les rênes de gouvernement qui, en des mains inexercées, conduisent un pays dans un abîme de misères et de maux, mais qui, en des mains habiles, doivent le mener paisiblement à d'heureuses et brillantes destinées.

APPENDICE AU LIVRE III.

DE LA PROTECTION ET DU LIBRE-ÉCHANGE.

Les éclaircissements que nous nous sommes efforcé de donner sur le rôle de l'impôt nous mettront plus aisément à même de nous expliquer sur les deux théories qui divisent en deux camps, non-seulement le monde politique, mais la plupart des intérêts matériels des contrées civilisées. Leur examen relève naturellement du principe de l'impôt, car l'une et l'autre théorie, de quelque nuages métaphysiques qu'on ait voulu les entourer, se résument, après tout, en une question d'impôt, en une question de tarif de douanes. Sous ce rapport, elles ont une immense importance; l'adoption de l'une ou de l'autre, personne ne le nie, peut avoir une influence prodigieuse sur la situation matérielle, disons plus, sur les destinées d'un pays, influence dont l'évidence justifie l'opinion déjà formulée par nous sur le rôle suprême de l'impôt dans l'existence économique d'une nation.

Que se proposent respectivement les partisans de la protection et ceux du libre-échange ; quel est leur but apparent? Les premiers, celui de défendre, de protéger, soit la production agricole, soit la production manufacturière contre la concurrence étrangère; les seconds, de sauvegarder les intérêts du consommateur contre ce qu'on appelle le monopole intérieur, et, pour cela, d'ouvrir un champ illimité à la concurrence des vendeurs et des acheteurs; d'imprimer au mouvement de l'offre et de la demande des produits un essor indéfini; les protectionistes, en faisant servir l'impôt de douanes comme un instrument propre à atteindre le but désiré; les libres-échangistes, en déniant à un pays le droit de s'en servir pour cet objet, comme étant contraire aux principes de liberté et à leur doctrine favorite de l'offre et de la demande illimitées.

On remarquera ici un vice fondamental propre aux deux théories, c'est de séparer l'un de l'autre l'intérêt du producteur et l'intérêt du consommateur; de scinder l'existence collective, qui, bien que présentant ces deux aspects, ne forme néanmoins qu'un tout homogène et indivisible. Au lieu de se placer à un point de vue assez élevé pour embrasser d'un seul regard ces deux aspects, l'une et l'autre théories ne se préoccupent que de l'un d'eux; elles tendent ainsi à créer un antagonisme entre les deux classes d'intérêts qu'ils recèlent; à ouvrir à ces intérêts une arène d'égoïsme où ils viennent se ranger

sous le drapeau le mieux en état de servir leur cause, sans se préoccuper de l'intérêt général ou collectif qui, après tout, comprend aussi l'intérêt individuel.

Il n'entre pas dans le cadre spécial de ce travail de suivre ces deux théories dans le labyrinthe d'erreurs où elles vont s'égarer. Une courte esquisse des causes qui leur ont donné naissance suffira, aidé des principes d'équilibre précédemment posés, pour mettre en évidence la nature erronée des doctrines qui les distinguent et les séparent.

Le libre-échange, qui s'est révélé en Angleterre sous une forme pratique, bien que fondé en apparence sur des principes théoriques, est le résultat politique de certaines nécessités enfantées, chez cette puissance, par l'état vicieux de choses qu'avait entraîné à sa suite la pratique du système appelé mercantile, revêtu ensuite du nom de protection par opposition au libre-échange, qui, en effet, est la négation absolue de toute protection commerciale; ou plutôt l'une et l'autre, en tant que théories, sont nées, à bien dire, simultanément de l'antagonisme des intérêts agricoles et manufacturiers, amené antérieurement par la réalisation des principes erronés de la politique mercantile, introduite depuis environ deux siècles parmi les gouvernements de l'Europe. C'est ce que la suite va démontrer.

Le système mercantile, qui forme encore aujourd'hui la base de cette politique, sinon en théorie

absolue, au moins en pratique, a pris tout naturellement naissance dans cette idée si fort enracinée même aujourd'hui dans l'esprit des partisans du libre-échange, que les nations, de même façon que les individus, s'enrichissent par le commerce. La découverte du cap de Bonne-Espérance et celle du nouveau monde avaient été, dans le siècle qui les a suivies, une source de richesses immenses pour quelques particuliers et pour les sociétés de commerce établies en France, en Angleterre et en Hollande, sous la dénomination de Compagnies des Indes. L'exploitation des mines d'or et d'argent du Pérou et du Chili avaient amené une grande abondance de métaux précieux en Europe. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans cette affluence de métaux précieux, c'est la hausse considérable de prix que subirent toutes les denrées de première nécessité; phénomène qu'on voit se reproduire de nos jours, par suite de l'affluence nouvelle de ces métaux. Si ce fut une source de profits démesurés pour les commerçants et pour ceux qui exploitèrent les mines, ce fut en même temps, ainsi que l'attestent des écrits du temps [1], une cause de souffrances et de maux, à raison de la cherté des denrées. En voyant les riches gallions de l'Espagne et du Portugal re-

[1] Vide : *Discours sur l'excessive cherté, présenté à la Reyne, mère du Roy, par un sien fidèle serviteur.*

Cet écrit, attribué à Bodin, fait partie de la collection Cimber et Danzon.

venir des deux Indes chargés de métaux précieux, et les fortunes s'élever avec une rapidité merveilleuse, on fut porté naturellement à considérer l'or et l'argent comme constituant la richesse pour un pays. Tous les gouvernements portèrent presque exclusivement leur attention vers le commerce extérieur; les écrivains de l'époque contribuèrent à accréditer l'opinion erronée que ce genre de commerce, en attirant l'or et l'argent dans un pays, a pour résultat de l'enrichir. De ces fausses notions sur la richesse, naquit cette passion ardente de tous les gouvernements pour le commerce extérieur et se formèrent les doctrines, dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle le système mercantile.

L'Angleterre, par ses lois sur la navigation, sous Cromwell, avait pris l'initiative des mesures propres à mettre ces idées en pratique. Colbert, en France, vint à son tour donner à ces mêmes idées une application plus systématique et plus vaste qu'on ne l'avait fait avant lui. Aussi est-il généralement considéré comme le créateur du système mercantile, auquel on donne quelquefois le nom de colbertisme. Son application consistait en ceci, à savoir, que comme le meilleur expédient pour enrichir une nation, c'est d'y amasser l'argent, le vrai moyen d'atteindre ce but, pour les pays qui n'ont pas de mines d'or et d'argent, est d'attirer le numéraire des contrées étrangères par le commerce extérieur, et, pour cela faire, d'exporter le plus possible des marchan-

absolue, au moi
lement naissan
même aujourd'
libre-échange, q
les individus, s'
découverte du
nouveau monde
suivies, une s
quelques parti
merce établies
lande, sous la
Indes. L'explo
Pérou et du C
dance de mét
surtout de re
taux précieux
que subirent
sité; phénom
jours, par s
taux. Si ce f
les commer
mines, ce f
des écrits d
maux, à r
les riches



cantile ou de la protection ont un côté vrai et un côté faux. Voyons d'abord le côté vrai.

En diminuant aux entrées les droits sur tout ce qui sert aux fabriques, sur les matières premières, quel but se proposaient les promoteurs de ce système? Celui d'attirer dans le pays les matières premières, afin d'en accroître la valeur primitive de toute celle que peut leur conférer le travail manufacturier; puis, les revendant ainsi augmentées de prix aux étrangers, le plus souvent à ceux-là même qui leur avaient livré ces matières, de tirer un profit numéraire de cet accroissement de prix. C'est ce que fait encore aujourd'hui l'Angleterre, au nom du libre-échange, lorsqu'elle va prendre les cotons aux Indes et les renvoie fabriqués à leurs habitants; c'est ce qu'elle fait avec le Portugal quant à ses laines; avec l'Irlande, lorsque, lui achetant ses bestiaux, elle lui renvoie, sous forme de produits manufacturés, les matières brutes qu'ils portent avec eux.

Les prohibitions et l'élévation des droits sur les produits manufacturés avaient uniquement pour but de favoriser ce mouvement industriel; d'empêcher les manufactures étrangères de faire concurrence aux manufactures nationales, et de se réserver exclusivement tous les profits pécuniaires qui résultaient de ce mécanisme. De là toutes les faveurs et toutes l[illegible]es d'encouragement accordées au [illegible]eur et maritime; de là aussi les en[illegible]ritoriaux et la passion pour les co-

lonies, en vue de s'y créer de nouveaux débouchés; de là enfin les guerres entreprises dans cette vue, autres primes sous une autre forme en faveur du commerce.

Le système mercantile, envisagé sous le rapport de la différence de valeur qui subsiste entre les matières premières et ces mêmes matières manufacturées, et sous celui des profits pécuniaires qu'en retirent les capitaux engagés dans les manufactures et le commerce extérieur, ce système, disons-nous, est dans le vrai. La balance du commerce, dont se sont raillé les économistes du libre-échange, n'est donc pas aussi imaginaire qu'ils le prétendent, puisque plus un pays parvient à exporter de ses produits manufacturés contre des matières premières ou des espèces, plus la différence de valeur en question s'étend, plus dès lors la balance des profits pécuniaires est favorable, non à la communauté, mais aux capitaux engagés.

Toutefois le mode d'appréciation de la balance commerciale, de la part des promoteurs du système, n'était pas celui-ci. Le leur consistait à établir la différence qui subsiste entre le montant brut des importations et celui des exportations, laquelle différence, lorsque le montant des exportations avait surpassé numérairement celui des importations, constituait une balance favorable, et réciproquement une balance défavorable, si le montant des importations avait été supérieur à celui des exportations,

mode vicieux d'appréciation, car si les échanges se composent plus ou moins exclusivement de matières premières contre des produits manufacturés, le montant des exportations, quoique supérieur et quoique présentant en apparence une balance favorable, peut constituer une balance défavorable, à raison de la différence de valeur entre les matières brutes et les produits manufacturés[1].

Envisagé de ce point de vue, le système mercantile ou de la protection a, nous le répétons, un fondement de vérité. Par là peuvent s'expliquer le développement exagéré des forces industrielles de l'Angleterre, l'excessive concentration de richesses qui s'y est produite et les fortunes plus que princières de ses manufacturiers et de ses marchands. On n'a qu'à jeter les yeux sur le tableau du commerce anglais, on remarquera que la majeure partie de ses importations se sont constamment composées de matières propres aux fabriques, et ses exportations des produits de ses manufactures. La

[1] La balance du commerce a été l'objet de nombreuses spéculations à l'analyse desquelles il serait superflu de nous livrer. Le mode d'appréciation que nous venons d'énoncer était le plus généralement reçu. Parmi les écrivains qui s'en sont occupés, l'abbé Morellet, l'un des promoteurs des doctrines physiocrates, nous semble s'être approché le plus près de la vérité, lorsqu'il définissait la balance du commerce : « Le profit net pour une nation sur l'autre, lorsque la totalité « des retours faits chez la première, soit en argent, soit en mar- « chandises, vaut plus dans le marché général que ne valent la « totalité des choses qu'elle avait vendues. »

politique extérieure de l'Angleterre a tendu obstinément et tend encore vers cette même fin. Le libre-échange adopté par elle n'est en réalité que la continuation obligée des principes de sa politique mercantile primitive, chose que nous ne tarderons pas à démontrer.

L'extrême inégalité des richesses, en Angleterre, et les fortunes gigantesques de ses manufacturiers et de ses marchands s'expliquent donc aisément par les effets du mécanisme suivant lequel opère le système mercantile; on comprend que la balance favorable ainsi établie et maintenue en faveur de l'Angleterre, cette balance se résolvant en profits d'une nature essentiellement numéraire, et ces profits ayant pour source les capitaux engagés dans les manufactures et le commerce, ce n'est pas aux travailleurs, ce n'est pas à la communauté générale qu'elle a profité, c'est exclusivement aux capitaux, lesquels se sont accumulés, à mesure du développement commercial, dans les mains d'un petit nombre de privilégiés.

Mais de semblables résultats sont-ils un bienfait; faut-il s'applaudir du succès de pareilles idées; la monstrueuse féodalité industrielle et financière qui en a surgi n'est-elle pas au contraire un des symptômes les plus fâcheux et les plus funestes qu'on puisse redouter?

Ces questions nous conduisent à porter notre examen sur le côté faux de la théorie mercantile.

L'attrait de profits plus élevés, offert aux capitaux employés dans l'industrie manufacturière et dans le commerce, a eu pour conséquence irrésistible d'imprimer à la production des richesses un caractère trop exclusivement industriel et artificiel ; de faire déserter peu à peu de l'agriculture et de la production alimentaire les capitaux et les forces du travail qui, dans l'ordre naturel, devraient leur être consacrés, et de ne leur laisser qu'une part insuffisante de ces derniers. De là un accroissement de richesses purement nominales, c'est-à-dire, sans rapport avec les besoins réels de la population générale ; de là le défaut d'équilibre dans la nature de ces richesses relativement à la double nature de ces besoins, défaut d'équilibre sur les conséquences duquel nous nous sommes assez expliqué pour nous dispenser d'y revenir.

Comme témoignage de la tendance déjà ancienne du travail, en Angleterre, à déserter l'agriculture pour les manufactures, nous citerons une remarque faite par le célèbre Johnson dans un voyage en Écosse, frappé qu'il avait été des symptômes de décadence que révélait déjà à cette époque (1773) la robuste population des campagnes.

« Il est difficile, disait-il, à un fermier en Angle-
« terre de trouver des ouvriers, parce que le plus
« petit artisan peut toujours gagner plus qu'un
« ouvrier des campagnes. Il est de peu d'impor-
« tance que le salaire de l'ouvrier des manufactures

« soit haut; mais ce serait d'une conséquence fâ-
« cheuse de hausser le salaire de ceux qui concou-
« rent à la production des choses immédiatement né-
« cessaires à l'entretien de la vie, car cela ferait haus-
« ser le prix des denrées de subsistances. Voici donc
« pour les hommes d'État un problème à résoudre.
« Il n'est pas juste que la classe d'hommes la plus
« utile soit la moins payée; et cependant on ne voit
« pas comment il en peut être autrement. Il serait
« à souhaiter qu'on trouvât le moyen de faire qu'il
« en fût autrement. En attendant il vaut mieux, à
« l'aide d'institutions de charité, donner un secours
« temporaire aux ouvriers nécessiteux des campa-
« gnes, lorsque les subsistances sont chères, que de
« hausser leurs salaires, car, une fois élevés, ces
« salaires ne pourront plus jamais redescendre [1]. »

Telle est la position dans laquelle s'est placée l'Angleterre par le funeste succès de sa politique mercantile et par l'abandon progressif, qui en a été la suite, de la production manufacturière : elle a vu s'élever démesurément chez elle le prix des subsistances et s'anéantir ainsi le juste équilibre entre le taux des salaires et ce prix; d'où est résultée, à son tour, la nécessité des institutions charitables pour venir en aide à ce défaut d'équilibre, en d'autres termes, d'où est venu le paupérisme qui a pris, depuis que Johnson prononçait les paroles citées

[1] Boswell's life of Johnson. V. 4.

plus haut, l'accroissement que l'on sait, triste solution du problème posé par lui !

Malthus lui-même avait la conscience de la fatale tendance de l'Angleterre lorsqu'il écrivait : « Toute « hausse générale du prix du travail qui a lieu sans « que la quantité des subsistances change, n'est « évidemment qu'une hausse nominale, car elle ne « peut manquer d'être vite suivie d'une hausse « proportionnelle dans le prix des subsistances. »

D'après ceci, on s'explique aisément l'aversion que professait Malthus pour toutes les institutions de charité qui, selon lui, favorisent l'esprit de paresse, augmentent la pauvreté générale, et par conséquent la pauvreté particulière. Rien de plus vrai, mais quelle solution proposait-il? Était-ce le retour à des idées plus saines? On la connaît, cette solution, c'est le monstrueux *moral self-constraint.*

La fausse impulsion donnée par les idées mercantiles a eu pour conséquence de faire considérer le sol, moins comme devant procurer les choses nécessaires au soutien de la vie que comme un instrument destiné à fournir de plus en plus aux manufactures des matières premières, en vue du commerce extérieur.

Or, la conséquence de l'abandon de la production alimentaire, combiné avec l'accroissement des richesses purement industrielles et numéraires, a été un abaissement du taux *effectif* des salaires.

Bien que le taux du salaire en argent fût resté le même ou se fût peut-être accru, l'élément numéraire du salaire ayant baissé de valeur, à cause de cet accroissement de richesses nominales, tandis que le prix des subsistances s'est de plus en plus élevé, à raison de l'abandon progressif de leur production, l'équilibre entre le taux des salaires et le prix des subsistances s'est de plus en plus anéanti; la misère et le paupérisme se sont développés dans un rapport correspondant [1].

Or, le mouvement en sens contraire du taux des salaires et du prix des subsistances et le défaut d'équilibre économique, né de la pratique des idées mercantiles, ont eu en Angleterre une conséquence très-singulière, c'est d'y avoir fait du libre-échange une nécessité impérieuse et fatale. On va voir comment.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer, d'accord en cela avec les plus saines idées économiques, que du bas prix des subsistances dépend le bas prix du travail et de la main-d'œuvre, à raison de la faculté qu'a l'ouvrier de travailler à meilleur marché; puisque du bas prix de la main-d'œuvre dépend à son tour le bon marché des produits. Il suit de là que, pour soutenir la concurrence sur le marché extérieur, marché indispensable, dans l'ordre des idées mercantiles, à la prospérité d'un pays,

[1] Vide supra, p. 94.

le bas prix des subsistances, en vue du bon marché de la main-d'œuvre, devient une des conditions essentielles de cette concurrence. On comprend dès lors l'intérêt direct des entrepreneurs de travail et des manufacturiers au bon marché des subsistances.

Telle était donc la situation de l'Angleterre par suite de cette tendance exclusivement industrielle, que non-seulement sa propre production alimentaire, mais encore celle que lui fournissent l'Irlande et l'Écosse, qu'elle affame en leur enlevant la meilleure part de leurs subsistances, ne pouvaient plus répondre aux besoins de la population. De là renchérissement de plus en plus grand de la main-d'œuvre; de là diminution des profits des manufacturiers et ralentissement de leurs exportations.

Si, mieux éclairé sur ses intérêts ou moins aveuglé par les doctrines d'une prétendue science, le gouvernement anglais avait pu ouvrir les yeux sur les causes du mal, il aurait vu que le seul, l'unique moyen de donner à l'industrie d'un pays tout le développement possible, c'est de mettre la population en état d'en consommer les produits, en donnant à son sol une part suffisante de travail et de capital, afin d'en obtenir la quantité de subsistances propre à établir une juste balance entre le prix de celles-ci et le taux des salaires, et non d'aller chercher des débouchés dans des régions lointaines. Et, chose étrange! qui montre dans

quelle voie fausse le mercantilisme outré fait marcher les nations; tandis qu'elles vont, jusqu'au bout du monde et jusque parmi les contrées sauvages, à la recherche de nouveaux débouchés, elles oublient qu'elles en ont un tout trouvé dans leur propre population dont une bonne partie, grâce à ce beau régime, reste à peine vêtue.

Quoi qu'il en soit, imbue comme l'était l'Angleterre de l'idée que c'est au commerce extérieur qu'il faut demander la prospérité de l'industrie, et que le bon marché des subsistances, nécessaire à cette prospérité, devait être obtenu aussi du dehors, c'est alors que s'élevèrent les clameurs contre les lois sur les grains et contre les propriétaires territoriaux (*land-lords*), et que naquit l'antagonisme acharné de l'industrie manufacturière et de l'agriculture. Ces lois consistaient, on le sait, en une échelle ascendante ou descendante de droits à l'entrée sur les blés, selon que le cours en était bas ou élevé [1]. Ces clameurs étaient en apparence d'autant mieux fondées que, par l'effet de ce régime, le prix des subsistances, en atteignant un cours élevé

[1] A partir du cours de 61 shillings le quarter, le droit était de 25 sh. 8 pences. Pour chaque sh. au-dessus de 61 sh. le quarter, 1 sh. de plus. Pour chaque sh. au-dessous de ce cours, 1 sh. de moins jusqu'à réduction à 1 sh. Les autres natures de grains et farineux étaient frappées de droits proportionnés semblables. La plupart des articles de subsistance étaient soumis à des droits d'entrée plus ou moins élevés; quelques-uns même prohibés, tels que bœuf, porc salés, etc., etc.

mais factice, avait communiqué aux fermages et à la valeur des terres un taux artificiel corrélatif. Le bon marché des vivres! le bon marché des vivres! *cheap bread! cheap bread!* tel fut le cri général, le cri d'insurrection, si l'on peut dire, contre les propriétaires fonciers et contre les lois sur les grains.

D'où est parti le premier cri?

Des manufactures.

Quel a été le vrai mobile des coups dirigés contre ces lois? Est-ce un intérêt d'humanité et de philanthropie? était-ce dans le but d'apporter quelque soulagement aux souffrances des classes pauvres?

Nullement. L'intérêt d'humanité n'y a été pour rien, ou, s'il a été invoqué, ç'a été comme accessoire destiné à voiler le vrai mobile, à savoir, l'abaissement du prix de la main-d'œuvre par le bon marché des vivres, qu'on espérait devoir résulter de l'abolition des lois sur les grains et autres denrées de subsistance, afin de mettre les manufactures à même de produire à plus bas prix, de mieux soutenir la concurrence sur les marchés étrangers, et de donner ainsi à l'exportation de leurs produits un nouvel essor et aux manufacturiers de plus grands profits [1]. Qu'on suive d'un regard attentif

[1] L'opinion que nous émettons sur le mobile du parti qui a triomphé des lois sur les grains en Angleterre, pourra peut-être paraître sévère. Nous tenons à l'appuyer de quelques extraits d'un écrit publié, à l'époque où s'est ouverte la lutte, à un nombre infini d'exem-

les phases parcourues en Angleterre par la question du *free-trade;* qu'on se pénètre bien de l'esprit des

plaires, sous le patronage de l'association appelée *Anti-corn laws league*. Cet écrit, qui n'a pas peu contribué au triomphe du parti manufacturier, renferme la pensée intime de ce parti ; il présente, en regard les unes des autres, les raisons de ses adversaires pour le maintien des lois en question et les raisons contre opposées par lui.

« Les manufacturiers ont besoin de grands consommateurs, par « conséquent, ils devraient laisser les land-lords (propriétaires « territoriaux) consommer leurs produits. »

« Réponse : Les manufacturiers ne demandent que des acheteurs « qui payent leurs produits à un haut prix. Il leur est indifférent « que ce soit en Angleterre ou en Pologne qu'ils les trouvent. »

« M. Huskisson lui-même a déclaré que quatre cinquièmes de « nos produits manufacturés sont consommés chez nous et dans nos « colonies. Par conséquent quatre cinquièmes de nos manufactures « devront souffrir de la dépression des classes agricoles.

« Réponse : Si quatre cinquièmes en sont consommés à l'intérieur, « c'est parce que le commerce en est virtuellement prohibé. Augmentez la vente des produits manufacturés, en légalisant le commerce extérieur il importera peu alors aux manufacturiers dans « quelle proportion les classes agricoles en prendront. »

« Les contrées où le blé est à bas prix sont misérables.

« Réponse : La question n'est pas de savoir si ces contrées sont « heureuses ou non, mais si, ayant leur blé, cela nous rendrait, « nous, heureux. »

« L'agriculteur est le meilleur ami du manufacturier.

« Réponse : Le meilleur ami du manufacturier est celui qui lui « donne le plus de ce dont il a besoin, en retour de ses marchandises. »

« Les manufacturiers ont besoin d'un marché, mais non pas par-

écrits et des débats occasionnés par cette question, et l'on verra se refléter partout et toujours cette pensée.

« ticulièrement d'un marché étranger; ils peuvent vendre leurs « marchandises aussi bien aux habitants du comté de Stafford ou du « pays de Galles qu'aux Polonais et aux Suédois.

« Réponse : Les manufacturiers ont besoin d'un marché où ils « puissent se procurer deux boisseaux de blé et non du marché où « ils ne peuvent s'en procurer qu'un. »

(*Catechism on the corn laws.*)

Puisque nous sommes en train de citer, qu'on nous permette deux autres citations, afin de montrer sous un jour encore plus éclatant, jusqu'à quel degré d'aberration peut conduire le faux principe sous lequel s'abrite l'égoïsme mercantile. N'est-ce pas dans le même pays qu'a été émise cette proposition monstrueuse, sacrilége, à savoir, que l'Angleterre ne s'en trouverait que mieux s'il n'y poussait pas un épi de blé, *corn ear?* On reconnaîtra le principe de cette idée, qui se trouve reproduite maintes fois dans le même écrit, dans les deux citations suivantes :

« Des dépenses ayant été faites sur des terres inférieures, ce se- « rait une dévastation que de les rendre nulles.

« Réponse : Si quelque personne peu sage, en cultivant du raisin « en serre chaude, avait réussi à faire du vin d'une qualité égale à « celle du Porto au prix du Tokay, le meilleur conseil que pourrait « lui donner ses amis serait de mettre le feu à ses serres chaudes, « quelles que fussent les avances qu'il aurait faites et de se mettre « à boire du Porto à 4 shillings comme le font ses voisins. »

« Permettre l'importation des grains serait infliger à une terre « fertile une stérilité semblable à celle qui résulterait d'une dété- « rioration des pouvoirs de la nature, et rendrait douteux si un jour « ne viendrait pas, où l'Angleterre ne pourrait plus produire une « quantité suffisante de subsistances pour ses habitants.

« Réponse : C'est comme si l'importation du vin pouvait infliger la « stérilité aux serres chaudes. Si les approvisionnements venaient « à manquer du dehors, il faudrait en revenir aux serres chaudes. »

En conscience, est-ce bien l'idée de voir mettre en pratique la théorie du libre-échange avec ses conséquences prétendues bienfaisantes qui a présidé à son existence? Qu'on le sache bien : si les manufacturiers anglais avaient eu à redouter que les produits des manufactures étrangères n'envahissent le sol national, au point d'y faire une concurrence dangereuse pour leur industrie, le libre-échange serait encore à naître en Angleterre, et les économistes y en auraient prêché la doctrine dans le désert. Les manufacturiers savent bien que, en raison de l'organisation puissante de leurs établissements et des grands capitaux dont ils disposent, ils sont en état de fabriquer à plus bas prix qu'en aucun pays; que, sauf pour quelques industries secondaires, ils n'ont pas à redouter la concurrence étrangère; que dès lors le libre-échange, considéré non du point de vue de l'intérêt général auquel il est opposé, mais du point de vue de leur intérêt particulier, est sans danger pour eux.

Si donc, comme tout le démontre, le libre-échange doit le jour en Angleterre aux conjonctures qui viennent d'être mentionnées, nous sommes fondé à dire qu'il n'a été pour ce pays que la conséquence nécessaire, fatale du développement du système mercantile porté à ses dernières limites, et qu'il n'est que la continuation obligée, disons plus, l'exagération de ce système.

En effet, qu'est-ce après tout que le libre-échange,

considéré du point de vue pratique, c'est-à-dire du point de vue de ceux qui ont eu un intérêt à son établissement en Angleterre? Ni plus ni moins que l'extension indéfinie de leur domination industrielle et commerciale, trop resserrée, selon eux, dans ses limites primitives.

Envisagé du point de vue purement théorique, de celui des économistes, c'est le mouvement de l'offre et de la demande étendu du dedans au dehors; c'est la concurrence, non plus confinée dans les bornes du sol national, mais portée à un développement illimité. Or ce serait, selon nous, ouvrir l'arène la plus vaste possible à l'anarchie d'intérêts divergents qui, comme toute espèce d'anarchie, aurait pour terme la domination du plus fort sur le plus faible, l'asservissement des pays les moins robustes en industrie et les moins riches en capitaux par les plus puissants sous ce rapport.

Chercher à le démontrer ici tout au long et à combattre un à un les principes erronés du libre-échange, ce serait revenir sur des idées déjà épuisées dans nos précédents développements. Dans l'examen des causes qui tendent à anéantir l'équilibre économique, nous avons montré que l'existence matérielle des nations possède deux branches suprêmes de production, l'une agricole, l'autre industrielle. Nous avons observé en outre que, en raison de la valeur nominale ou numéraire plus grande conférée aux produits industriels par

une même somme de capital et de travail qu'aux produits agricoles ou matières premières, l'échange exclusif de ces derniers contre les premiers a pour résultat final l'appauvrissement et la décadence des pays qui s'y livrent; chose suffisamment démontrée par le mécanisme du système mercantile et par la pauvreté des pays, dits agricoles, adonnés à cet échange.

Or, en faisant disparaître toutes les barrières de douanes entre nations, le libre-échange présenterait un résultat bien plus funeste que ne le fait le système mercantile. Ce dernier, il est vrai, donne lieu, à l'extérieur, à un antagonisme d'intérêts de nations à nations, pour la conquête de débouchés à l'exclusion les unes des autres; et à l'intérieur, il arrive à l'asservissement du travail, à la féodalité industrielle et à l'excessive concentration des capitaux et des richesses; mais en faisant tout cela, il laisse au moins chaque nation individuellement armée d'un système de douanes qui la défend contre l'envahissement du sol national par l'industrie étrangère. Le libre-échange, en abaissant toutes les barrières de douanes, ouvrirait la porte à ces mêmes maux, mais portés à leur plus haute puissance; la féodalité industrielle, l'asservissement du travail, la concentration des capitaux, résultat, on l'a vu, de l'exagération du mouvement de l'offre et de la demande, au lieu de s'effectuer d'individus à individus seulement, s'effectuerait en outre de nations

à nations; la plus puissante en capital et en industrie finirait par absorber toutes les autres, à se les rendre tributaires, à les réduire à la sujétion la plus dure, à la même situation, économiquement parlant, que celle de l'Irlande à l'égard de l'Angleterre.

Chose remarquable, le parti qui, en France, sollicite l'adoption du libre-échange se compose surtout de producteurs agricoles, et plus spécialement de propriétaires vinicoles; tandis qu'en Angleterre ce parti est tout manufacturier. Ce symptôme seul ne devrait-il pas éclairer les moins clairvoyants? Nous avons, pour notre part, une trop haute opinion de nos compatriotes, une trop grande confiance dans leurs sentiments d'honneur et de patriotisme pour entretenir un seul instant la pensée qu'ils aient conscience des dangers que nous venons de signaler; ils n'aperçoivent pas sans doute l'abîme où, s'ils venaient à triompher, ils précipiteraient la France, dépouillée qu'elle serait de ses manufactures et sans autre industrie que celle que lui fournirait le sol.

Veut-on avoir une lueur de l'avenir qui l'attendrait? Qu'on écoute bien ce qui va suivre, car ce sont les idées et les sentiments des adeptes de l'école de Manchester à l'égard de pays au sort desquels on veut réduire la France. On y verra aussi un aveu bien précieux, venant de leur part.

« La situation misérable de la masse des popula-

« tions qui n'ont pas d'autre manufacture que celle « des subsistances peut aisément s'expliquer. Ces « populations n'ont de moyens d'acquérir des pro- « priétaires ces produits du sol que le travail agri- « cole, qui leur donne ordinairement un salaire « très-bas. La raison pour laquelle le paysan irlan- « dais est condamné au régime affamant de la « pomme de terre au milieu d'une abondance de « blé et de bœufs, est la même qui fait que le nègre « des Indes orientales boit de l'eau, quoique en- « touré de tout ce qui est propre à faire du punch. « On ne voit pas pourquoi le maître lui donnerait « du punch [1]. »

Il est possible que l'égoïsme mercantile ait endurci le cœur des libres-échangistes d'outre-Manche, au point de leur faire oublier que c'est à l'égard d'une contrée sœur qu'ils manifestent de telles idées et de tels sentiments. Espérons que nos propriétaires vinicoles ne se laisseront pas entraîner par les sophismes du libre-échange, jusqu'à éteindre en eux tout sentiment de dévouement au pays; jusqu'à vouloir l'exposer à subir un régime qui fait descendre l'habitant d'une noble contrée au niveau de l'esclave noir.

Et qu'il n'attende ni pitié, ni compassion le pays qui se sera soumis au dur servage que lui imposerait un tel régime, car il se trouvera toujours quel-

[1] *Catechism on corn laws.*

que savant économiste, à bout de raisons pour expliquer sa misère et sa décadence, qui démontrera clair comme le jour que cette misère et cette décadence sont imputables à sa population, et inhérentes à la race celtique; que la race anglo-saxonne est nécessairement destinée à prédominer sur celle-ci et que, dès lors, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes[1].

Le libre-échange, dit-on, fait disparaître l'antagonisme de nations à nations. Erreur. En supposant, contre toute probabilité, que de profondes haines nationales ne surgissent pas à la suite de son établissement, cet antagonisme prendrait une autre forme, voilà tout. La lutte, au lieu de se produire d'hommes à hommes, s'effectuerait de capitaux à capitaux, d'industries à industries. A quoi doivent servir les leçons du passé, si ce n'est à nous éclairer sur les dangers de l'avenir; a-t-on donc oublié les funestes effets du traité de commerce de 1786? On sait qu'en vertu de ce traité entre la France et l'Angleterre, les marchandises de toute nature n'étaient soumises qu'à un droit réciproque de douane, variant de 10 à 12 p. 100 de leur valeur: c'était le libre-échange presque dans toute sa pureté.

[1] Ceci n'est pas une simple conjecture. Personne n'ignore en quel injuste mépris est tombé l'Irlandais dans l'esprit de l'Anglais, qui ne trouve pas de meilleure raison pour expliquer la misère chronique et la décadence de cette belle et intelligente contrée, que de l'attribuer à de prétendus vices et à l'infériorité de la race celtique. Voir à ce sujet certains articles du *Times*.

A peine le traité est-il signé que les manufactures anglaises, qui regorgeaient alors de marchandises dont elles ne savaient que faire, par suite de l'interruption du commerce avec l'Amérique s'empressèrent, pour s'en débarrasser, d'y *mettre le feu* (comme on disait dans le temps). Des bâtiments chargés de tissus, de porcelaines et autres produits remplissent bientôt nos ports ; des voyageurs parcourent les provinces et offrent ces produits presque pour rien ; non-seulement ces premiers envois furent vendus en un clin d'œil, mais d'autres se succédèrent sans interruption ; c'était une fureur ; il n'en arrivait pas assez.

Que devinrent les fabriques françaises ? Toutes furent fermées en moins de deux mois. Les manufacturiers se virent ruinés : la Normandie surtout, pays riche en fabriques de tous genres, présentait le douloureux spectacle d'ouvriers avec leurs femmes et leurs enfants, demandant l'aumône et se répandant en imprécations contre les Anglais. C'est avec beaucoup de peine qu'on parvint à contenir cette multitude pressée par la faim et animée par la rage de voir les étrangers leur enlever le pain de la main [1].

Qui peut répondre que ces conjonctures, qui se produisaient la veille de la révolution, jointes au

[1] Extrait du livre intitulé : *Traité de commerce et de navigation entre la France et la Grande-Bretagne, ratifié en 1786*. Paris, 1815.

défaut de subsistance amené par un imprévoyant *laissez-faire, laissez-passer*; n'ont pas été pour beaucoup dans les scènes qui ont ensanglanté le berceau de la liberté et qu'elles n'en ont pas altéré la pureté; qui peut affirmer aussi que cette guerre d'industrie à industrie, où la victoire est aux gros capitaux, ne se renouvellerait pas et que la France industrielle ne resterait pas sur le terrain[1]? Qui serait au moins assez téméraire pour oser jouer les destinées d'un pays sur un pareil hasard?

Nous ne saurions mieux faire à ce propos que de citer encore les paroles du grand homme :

« Nous avons à présent le secret du traité de « commerce de 1786. La France crie encore contre « son auteur, mais les Anglais l'avaient exigé sous « peine de recommencer la guerre. Ils voulurent « m'en faire autant après le traité d'Amiens; mais « j'étais puissant et haut de cent coudées. Je répon- « dis qu'ils seraient maîtres des hauteurs de Mont- « martre que je m'y refuserais encore, et ces pa- « roles remplirent l'Europe.

« Ils en imposeront un aujourd'hui, à moins que

[1] Cette hypothèse n'est pas sans quelque fondement, s'il est vrai, comme une personne digne de foi et bien informée nous l'a affirmé, que sur le bruit des dispositions du gouvernement impérial à adopter les errements du libre-échange, les manufacturiers anglais s'étaient déjà préparés à jeter leurs articles à vil prix sur la place, à y mettre le feu et à renouveler ainsi la lutte industrielle qui a suivi le traité de 1786.

« la clameur publique, toute la masse de la nation « ne les force à reculer ; et ce servage en effet se- « rait une infamie de plus aux yeux de cette même « nation, qui commence à posséder aujourd'hui de « vraies lumières sur ses intérêts[1]. »

Dans cette question tant débattue du libre-échange, il est une chose dont ses partisans nous semblent faire un étrange abus, c'est le terme liberté ; on va même jusqu'à faire apparaître sur la scène les grands principes de 89. Espérerait-on, sous un échafaudage de mots pompeux et sonores, dissimuler le vide de la doctrine ?

Quel est au fond l'objet du libre-échange ? L'abolition presque absolue des droits de douane existants, l'exemption de l'impôt en faveur des échanges entre nations. Ce n'est donc au fond qu'une question d'impôt et un privilége d'exemption au profit du commerce extérieur.

A quel titre réclame-t-on ce privilége ? Parce que les droits de douane imposent des limites à ce genre de commerce, c'est-à-dire, à l'extension indéfinie du mouvement de l'offre et de la demande.

Or ce mouvement, lorsqu'il s'étend au delà des limites de l'équilibre économique, s'effectuant en définitive, nous l'avons prouvé, non au profit du travail mais au profit du capital, l'exemption d'impôt qu'on implore est tout simplement une prérogative

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène.*

en faveur de ce dernier. Loin d'être conforme aux principes de 89, le libre-échange serait, par le fait, la violation la plus flagrante du grand principe d'égalité et un retour indirect aux priviléges. Qu'on renonce donc à présenter à nos regards le mirage décevant d'une fausse liberté ; qu'on cesse de mettre au service d'intérêts égoïstes des principes qui n'ont rien à voir dans cette doctrine. Qu'on se borne à imiter la rude franchise des *free-traders* d'Outre-Manche, qui, sans blasphémer des principes sacrés, se sont contentés d'invoquer leur intérêt et leur intérêt seul : ce serait à la fois plus sincère et plus vrai.

Du rapide examen que nous venons de faire des deux systèmes, il ressort que ni la protection ni le libre-échange n'ont en eux une base solide de vérité. Le premier, en prenant pour point de départ et pour principe que le commerce extérieur est le fondement de la prospérité des nations ; le second, en exagérant ce principe sous le voile dogmatique de l'offre et de la demande, de l'échange illimité des produits entre nations, affranchi de tout impôt, ils ont l'un et l'autre pour terme fatal et à des degrés correspondant à leur degré d'erreur, l'oppression du plus faible par le plus fort, la féodalité industrielle, commerciale et financière, la dégénérescence physique et morale, politique et sociale de la population.

CONCLUSIONS

CONSÉQUENCES MATÉRIALISTES DU DÉFAUT D'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE.

Les faits nombreux déroulés jusqu'ici ont fait ressortir avec assez d'éclat les conséquences désastreuses du défaut d'équilibre économique, par rapport à l'existence matérielle des nations, pour rendre superflus tous autres développements. Toutefois nous croirions laisser notre tâche incomplète, si nous n'y joignions pas quelques réflexions au sujet de la tendance vicieuse, au point de vue moral, à laquelle donne lieu cette violation constante de la loi primordiale de l'existence sociale, loi si impérieuse, si absolue que, à mesure et à proportion de son infraction par suite de sa politique économique erronée, une nation se voit irrésistiblement forcée de reconstruire sous une forme ou sous une autre l'équilibre détruit.

L'assistance publique ou charité légale n'est au fond qu'une de ces formes.

« La charité, » a dit un écrivain dont nous ne nous rappelons pas le nom, « est une belle et touchante vertu sans doute, mais la charité comme la « philanthropie ne fait qu'attester un état mauvais « de société. »

S'il en est ainsi, que conclure de la charité qui se revèle sous l'emblème de dépôts de charité et de *poor-houses*, sorte d'institution qu'un magistrat de Londres, en plein tribunal, définissait récemment ainsi : prisons mal disciplinées où le pauvre y est misérablement logé et nourri.

L'Angleterre dépense annuellement, pour le maintien de ses pauvres et de ses criminels, tant en institutions de charité publique qu'en institutions libres, quelque chose comme seize millions sterlings, soit quatre cent millions de francs, c'est-à-dire une somme équivalente au quart de son budget. Non que nous trouvions un blâme pour cet acte en lui-même. Nous pensons, au contraire, qu'elle agit sagement en obéissant ainsi à la nécessité où elle est de rétablir chez elle l'équilibre détruit ; en n'y ayant pas cédé, elle se serait exposée à tous les dangers de révolution qu'enfante la misère d'un peuple ; si elle s'est préservée jusqu'ici de commotions sociales, c'est particulièrement à cet acte de prudence et de politique éclairée.

La France, de son côté, se voit entraînée sur les pas de l'Angleterre, et forcée de grossir de plus en plus, chaque année, les sommes destinées à cet ob-

On n'a point oublié l'épouvante dans laquelle la France a été jetée naguère par la menace de l'impôt socialiste d'un milliard sur les riches. Cet impôt, l'Angleterre le paye; elle le paye en deux ou trois annuités, il est vrai, mais aussi avec cette différence désastreuse qu'il est permanent, qu'il n'a pas de limites fixes et tend à s'accroître indéfiniment.

Mais le caractère détestable de cette prétendue charité ne s'arrête pas là. Que penserait-on, par exemple, d'un roi qui retiendrait constamment en prison deux à trois cent mille de ses sujets, en les soumettant au régime le plus dur, et qui en forcerait tous les ans deux ou trois cent mille autres à s'exiler? Quels accents d'indignation ne s'élèveraient-ils pas pour flétrir un pareil tyran; quels beaux mouvements d'éloquence sur la liberté un tel acte d'oppression n'exciterait-il pas? Ce roi serait avec raison mis au ban de l'Europe. Que fait cependant le régime social de l'Angleterre, sous les noms usurpés de charité et d'émigration, si ce n'est ce même acte d'oppression? On dira peut-être que c'est de leur propre consentement que ses victimes s'y soumettent. Oui, mais est-ce bien de leur propre mouvement? Parce qu'un homme, mis dans l'alternative ou de mourir de faim ou d'aller en prison, aura fait le dernier choix, sera-t-on bien venu à dire que ce choix a été libre? Que l'acte d'oppression soit le fait d'un mauvais prince ou d'un

mauvais régime, qu'importe, si le résultat est le même. Pour être dorés des mots menteurs et décevants de liberté, les fers en sont-ils moins odieux et moins pesants? Que disons-nous? ils le sont bien plus, car ils dégradent et avilissent ceux qui les portent; ils leur dérobent jusqu'au sentiment de leur propre dignité, et leur laissent à peine l'espérance de pouvoir s'en délivrer.

Il ne faut donc pas se le dissimuler, et les faits que nous avons déroulés sous les yeux du lecteur tendent à le démontrer, la marche persistante, quoique lente d'une nation dans la voie du défaut d'équilibre économique est une marche de décadence sociale. Telle est notre conviction sur la nature désastreuse de cette marche, que nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle doit conduire nécessairement un pays à sa chute comme nation; on pourrait même, à moins que cette nation, revenant sur ses pas, ne rentrât dans le cercle de cette loi suprême d'équilibre, on pourrait prétendre à prédire avec une certitude mathématique le moment précis de sa chute, sans plus encourir, pour cela, le ridicule de se poser en oracle, que celui qui, d'après la connaissance de lois physiques, se ferait fort de prédire les effets d'une cause naturelle connue de destruction.

En effet les mouvements et les faits du monde économique, il a été aisé de le voir, de même que ceux du monde physique, étant assujettis à de cer-

taines lois d'apparition ; il est dès lors possible, une fois la cause des phénomènes qu'ils révèlent connue et établie, d'en prévoir avec certitude la venue à un moment déterminé. Toutefois, à la différence de ceux du monde physique, les mouvements et les faits du monde social, étant de leur côté susceptibles de recevoir une impulsion favorable ou défavorable, régulière ou irrégulière, suivant que la direction qui leur a été imprimée a été conforme ou non conforme aux besoins de l'humanité, à la loi naturelle d'équilibre inhérente à ces besoins, les phénomènes qu'ils révèlent sont eux-mêmes susceptibles de modifications dans le sens du bien-être ou de mal-être physique et moral de l'être collectif; de telle sorte que la Providence a remis entre les mains de l'homme, en tant qu'être collectif, en tant que puissance sociale, la faculté de se modifier lui-même matériellement par la direction qu'il imprime à ses mouvements et aux faits constituant son existence économique et, par cette réaction de lui-même sur lui-même, de se mettre avec connaissance de cause en état d'aspirer aux choses saintes, de s'adonner librement au culte du bon et du beau, but suprême de son existence. Mais pour y parvenir il faut qu'il se mette en garde contre cette idée vers laquelle tendent les doctrines économiques régnantes, que c'est à proportion du développement des richesses, prises dans le sens que leur donne l'individu, qu'il se rapproche de ce terme.

Pour l'individu la richesse peut bien être le but de son activité, au point de vue de sa vie matérielle ; pour l'être collectif elle n'est que le moyen d'accomplir ses destinées morales.

Et cela est providentiel, car c'est par le besoin naturel d'appropriation, par le désir d'acquérir la richesse et par l'émulation qu'il inspire aux individus que se forment les éléments de grandeur matérielle d'une nation. Il n'en est pas de même pour celle-ci ; le seul but auquel doivent tendre les efforts de la puissance publique, dans la direction à imprimer par elle aux mouvements et aux faits de l'existence collective, est celui-ci : faire en sorte que les membres de la communauté trouvent chacun également, dans l'exercice réciproque libre et régulier de leurs facultés, un bien-être matériel et moral proportionné à l'étendue respective de ces facultés ; et en faisant cela et non autre chose, elle parvient au but sacré qui lui est assigné ; elle conquiert à ses destinées tout l'éclat et toute la grandeur qu'elle a droit d'espérer.

La nature matérialiste des doctrines de l'économie politique régnante nous semble prendre particulièrement sa source dans cette méconnaissance des attributs respectifs et réels de l'existence individuelle et de l'existence collective et dans celle de la dualité des besoins de l'homme. Les termes capital, valeur, prix, bon marché, offre et demande, etc., de même que celui de richesse, vrais dans la défi-

nition et dans l'acception qu'elle leur donne, par rapport à l'existence de l'individu, prennent un caractère profondément erroné lorsqu'ils ont pour objet l'existence collective.

De là l'apparence trompeuse de rationalité que revêtent ses doctrines, en même temps qu'elles conduisent dans la pratique à des conséquences nécessairement matérialistes et destructives du bonheur des nations ; de là l'assimilation des relations commerciales de nations à nations avec celles d'individus à individus ; de là l'impulsion donnée à ces relations en vue de l'accroissement des richesses sans égard à la dualité des besoins : de là enfin l'idée, si erronée, de prendre le développement commercial comme signe et comme mesure de prospérité nationale. Cette dernière assimilation surtout, soit qu'on se place au point de vue des idées de la protection, soit qu'on adopte celles du libre-échange, offre dans la pratique des conséquences non moins fatales sous le rapport moral que sous le rapport économique. Économiquement, elle a pour terme l'oppression des nations les plus faibles industriellement par les plus fortes : ou bien la féodalité manufacturière et commerciale. Moralement, elle tend à faire de chaque nation une individualité avide de richesses et peu scrupuleuse sur les moyens qu'elle croit le plus propre pour atteindre son but : à introduire dans les relations politiques des peuples des principes d'égoïsme et de perfidie. Vainqueur

dans cette arène d'avarice et de cupidité, une nation inocule en son sein le paupérisme et la démoralisation en haut et en bas de l'échelle sociale; elle concentre en quelques mains le pouvoir de la richesse; au culte des idées saintes, elle substitue la soif effrénée de l'or et un luxe orgueilleux. Son plus beau triomphe est d'introniser une oligarchie trafiquante et usurière, tempérée par des *poor-houses* [1].

Chaque nation, d'ailleurs, a un génie et des penchants propres à son tempérament et à son climat.

[1] Malgré les allusions qu'on ne manquera pas d'apercevoir dans nos réflexions, à la situation sociale de l'Angleterre, réflexions qui peuvent s'appliquer avec une justice presque égale à celle de la France, nous espérons qu'on ne se méprendra pas sur notre pensée, et qu'on n'y verra pas une insulte à un peuple que nous admirons à beaucoup d'égards. Deux empereurs se sont rencontrés dans leur jugement sur l'Angleterre. Tout le monde connaît le mot de Napoléon. De son côté, Nicolas a dit d'elle qu'elle est matérialiste. Si ces deux opinions ont en vue le caractère de la nation, elles nous semblent être de la plus haute injustice. Les vertus morales qu'elle déploie, les nombreuses institutions de charité, maintenues par le seul secours de souscriptions, l'asile généreux qu'elle offre à l'exilé, sa spontanéité à compatir au sort de l'opprimé, les efforts des hautes classes pour améliorer la situation physique et morale du pauvre, sa riche et belle littérature elle-même, tout proteste contre un pareil jugement. Si ces deux opinions ont en vue la politique extérieure de son gouvernement, la tendance de cette politique et sa réaction matérialiste, elles sont justes et vraies; mais ce matérialisme même n'est dû qu'aux errements du mercantilisme outré que nous combattons et qui constitue le fond de cette politique, et non au caractère de la nation. C'est donc dans ce sens seul qu'il faut envisager nos réflexions actuelles et nos réflexions précédentes en tant qu'elles ont rapport à l'Angleterre.

Par exemple, on ne fera jamais de l'Italien, à la nature poétique et molle, aux goûts artistiques, avec son penchant à un doux *far niente*, qu'il puise sous un ciel ardent; ni du Français au caractère vif, impétueux et chevaleresque, mais mobile et sensitif, on ne fera jamais d'eux des peuples adonnés au culte des intérêts matériels avec autant de persévérance et d'énergie que le sont d'autres nations au caractère froid et patient; ou si l'on essaie de le faire, on n'aura réussi qu'à les détourner de la voie providentielle de leurs destinées; on aura soumis leur naturel à un joug oppresseur; on aura étouffé leur génie sous un niveau écrasant, sous un communisme de misères et de vices.

Non que nous pensions que tels ou tels peuples aient le monopole des idées et du goût, pas plus qu'aucun ait celui de l'industrie. Loin de nous tout préjugé de race; nous croyons, au contraire, que chaque peuple est également destiné aux hautes aspirations de la pensée et apte à en créer les manifestations, sous des formes diverses, il est vrai, mais pareillement saintes et belles. De même que les différentes régions produisent des fleurs et des fruits propres à leur climat, les différents peuples portent les fleurs et les fruits de la pensée de forme et de goût divers, particuliers à leur génie respectif et jusqu'à un certain point à leur climat; mais pour que le sol de la pensée soit fécond et abondant, il ne faut pas y répandre des germes de matérialisme,

ou bien l'on y aura semé des principes de stérilité et de mort.

Et voyez le fruit de ces doctrines qui placent le progrès social dans un développement absolu d'industrie, de commerce et de richesse, dans le mouvement illimité des choses; qui mettent en oubli la solidarité indissoluble de la production et de la consommation, en violant ainsi la loi primordiale d'équilibre inhérente à la dualité des besoins de l'homme, voyez-les faire marcher les sociétés à rebours des grands principes de sagesse divine et humaine, de morale et de philosophie.

Dieu a dit aux hommes : Croissez et multipliez : elles ont inventé le *moral self-constraint.*

Nos pères considéraient une nombreuse population comme un principe de grandeur et de force pour un pays : elles ont organisé l'émigration.

Les grands génies politiques ont toujours fait de l'agriculture la base fondamentale d'un État : elles ont renversé cette base pour la placer au faîte de l'édifice.

Les moralistes de tous les temps ont mis la modération des désirs au rang des vertus : elles ont créé une tendance effrénée au luxe.

La philosophie nous enseigne que le bonheur réside, non dans la possession de grandes richesses, mais dans la pratique de la sagesse et de la vertu : elles ont allumé une soif ardente des richesses; elles

ont relevé les autels de Mammon et fait de Law son prophète [1].

Elles ont semé le matérialisme : elles ont recueilli la corruption.

Eh bien! soit, admirateurs insensés d'une production et d'une circulation sans règle et sans fin, ne tenez aucun compte des principes d'équilibre; laissez de plus en plus intervertir l'ordre naturel des besoins du pays, leur hiérarchie; produisez, produisez toujours sans vous inquiéter des mouvements de la production, *laissez faire, laissez passer;* allez au dehors conquérir, pour parler votre langage, de nouveaux débouchés; allez, pour satisfaire aux exigences d'un mercantilisme avide, pressurer les peuples en étouffant leur existence industrielle sous votre joug commercial; forcez-les même au besoin, le couteau sur la gorge, à recevoir des poisons enivrants, fruits d'une détestable industrie. Ruses, menaces, perfidies, cruautés, ne négligez aucune des ressources d'une politique qu'on veut bien appeler habile, pour agrandir le domaine de vos usurpations coloniales; prodiguez pour cela tout l'or et toutes les forces de l'État.

Alors vos vœux seront comblés, car chaque jour verra s'accroître ces richesses par vous si enviées.

[1] Law était un homme de génie, dont le seul tort a été de naître cent ans trop tard.

(BLANQUI. *Histoire de l'Économ. polit.*)

Oui, mais richesses inféondes, empoisonnées, elles porteront au sein du pays, au milieu de ses populations dégradées, la stérilité, le désespoir et la mort.

Pareil au roi de la fable, sous la main de qui tout se changeait en or, le peuple, roi aussi, mais roi découronné, mourra de besoin au sein de sa stérile abondance ; près d'une orgueilleuse splendeur, partage de quelques-uns, se dressera la misère au front menaçant ; dévoré par un mal inconnu, mystérieux, il maudira, dans les angoisses de la faim, cette même richesse, à la fois œuvre de sa vie et cause de ses souffrances ; il cherchera dans les rêves d'un socialisme en délire un soulagement que lui refusera une science impuissante, jusqu'à ce que, dans l'agonie du désespoir, il renverse de ses propres mains l'édifice ébranlé de ses forces, de sa puissance et de sa liberté.

C'est qu'on ne viole pas sans péril les lois naturelles qui servent de fondement à l'existence de l'homme en société. En vain voudra-t-on décorer des théories de noms pompeux et sonores ; en vain fera-t-on éclater le nom séduisant de liberté pour dissimuler les sophismes qui en forment l'édifice, il est quelque chose de plus puissant qu'elles et que les savants qui les proclament, de plus impérieux que les monarques qui les imposent, de plus absolu que la volonté des peuples eux-mêmes, ce sont ces lois au-dessus desquelles il n'y a que Dieu, légis-

lateur suprême. On pourra bien pour quelque temps en suspendre le cours, apporter des palliatifs aux souffrances que font naître leur violation ; mais ce qu'on ne saurait faire, c'est les anéantir ; elles viennent, à un moment donné, réclamer avec violence leur empire insulté et révéler leur existence méprisée par des désordres dans le corps social.

Malheur donc aux nations qui les oublient ou les outragent, car elles se blessent et se suicident, et, ce qu'elles regardaient comme le principe de leur grandeur, devient l'instrument de leur décadence et de leur chute.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE SECOND.

Des causes qui tendent à anéantir l'équilibre réciproque de la production et de la consommation.

Pages

LIVRE TROISIÈME.

Des moyens de réaliser l'équilibre économique.

Appendice au livre troisième. — De la protection et du libre-échange.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

